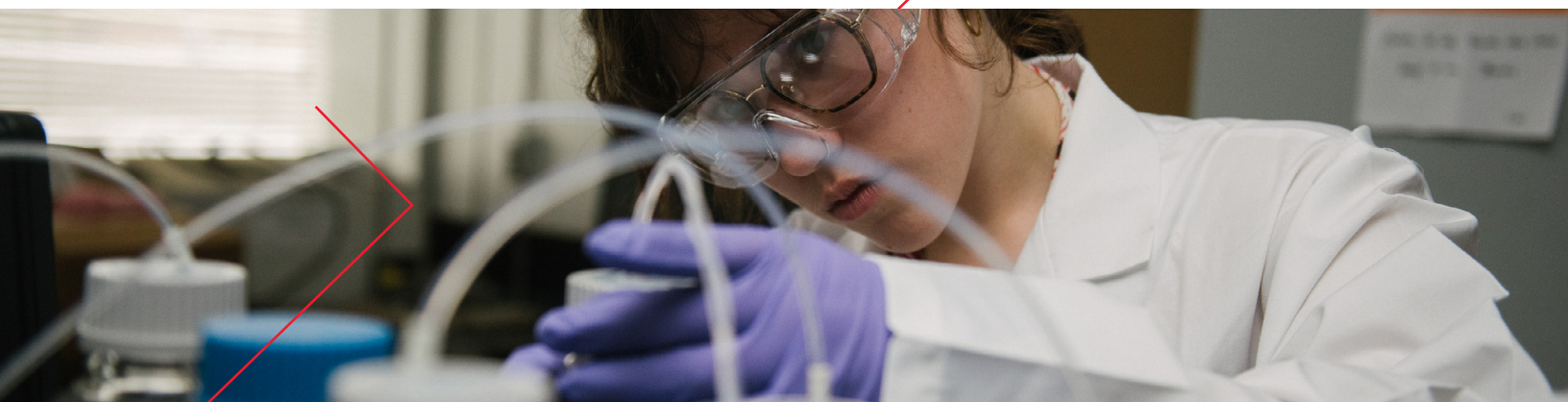




2023/2024

Documents transmis au ministère de
l'Enseignement supérieur aux fins de
l'application de la *Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire*





McGill

Office of
the President and
Vice-Chancellor

Bureau
du recteur
et vice-chancelier

Prof. H. Deep Saini
President and Vice-Chancellor
Recteur et vice-chancelier

Montréal, le 29 octobre 2024

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, j'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports suivants :

1. les états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill;
2. l'état du traitement des membres du personnel de direction;
3. le rapport sur la performance;
4. le rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Le recteur et vice-chancelier,

Professeur H. Deep Saini

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de *lieu de rencontre et d'échange autochtone*, notamment pour les *Haudenosaunee* et les *Anishinabeg*. Nous saluons et remercions les divers peuples autochtones qui ont foulé ce territoire, sur lequel les peuples du monde se réunissent aujourd'hui.



Table des matières

ÉTATS FINANCIERS	6
Rapport de l'auditeur indépendant	7
Système d'information financière universitaire (SIFU)	35
ÉTAT DU TRAITEMENT	45
Rapport de l'auditeur indépendant	46
Formulaire de déclaration	49
RAPPORT SUR LA PERFORMANCE	55
Grille des indicateurs	56
Mesures prises pour l'encadrement des étudiants	67
Mesures phares d'encadrement des étudiants	68
Programmes d'activités de recherche	71
Principales orientations de recherche	72
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	73
Plan de recherche stratégique	76
RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	104
Priorités de développement	105
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités	141
Plan stratégique académique de l'Université	146



États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-25

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

11

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 9 octobre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		298 306	281 413
Provinciales		618 031	585 668
États-Unis		10 049	12 757
Autres sources		52 525	43 927
Contrats		18 815	24 826
Droits de scolarité et frais		411 511	389 060
Vente de biens et services		166 646	144 427
Dons et legs		76 478	75 665
Gain de change		1 980	2 657
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	113 490	100 628
		1 767 831	1 661 028
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		432 345	408 038
Personnel administratif et de soutien		360 466	336 433
Avantages sociaux		157 430	143 001
Aide aux étudiants		176 902	171 202
Étudiants		42 493	45 390
		1 169 636	1 104 064
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		61 516	55 566
Contributions aux institutions partenaires		64 955	61 810
Services contractuels		25 780	30 982
Frais professionnels		29 782	27 798
Frais de déplacement		31 225	23 691
Coût des marchandises vendues		21 465	16 570
Frais d'occupation		53 849	43 197
Énergie		23 954	21 735
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		22 899	18 406
Amortissement des immobilisations		167 651	181 361
Frais d'intérêts		51 507	42 733
Frais bancaires		2 114	1 607
Autres charges non salariales		40 198	46 342
		596 895	571 798
		1 766 531	1 675 862
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 300	(14 834)

12

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2024/30 avril 2024

(en milliers de dollars)

Notes	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2022	(352 897)	121 833	—	294 706	1 739 471	1 803 113
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	52 915	4 671	17 863	(90 283)	—	(14 834)
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(23 327)	—	—	—	—	(23 327)
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	3 387	—	—	—	—	3 387
Dotations et contributions en nature	—	—	—	414	36 223	36 637
Composantes des produits (pertes) de placement présentées à titre d'augmentation (de diminution) directe de l'actif net	—	—	—	(1 022)	48 780	47 758
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(30 776)	35 159	—	(2 024)	(2 359)	—
Investissement en immobilisations	(50 606)	—	(23 806)	74 412	—	—
Autres transferts	15 578	(24 778)	5 943	2 996	261	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2023	(385 726)	136 885	—	279 199	1 822 376	1 852 734
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	66 311	(6 742)	26 992	(85 261)	—	1 300
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	71 273	—	—	—	—	71 273
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	12 800	—	—	—	—	12 800
Dotations et contributions en nature	—	—	—	2 272	38 689	40 961
Composantes des produits (pertes) de placement présentées à titre d'augmentation (de diminution) directe de l'actif net	—	—	—	(1 460)	113 084	111 624
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(52 823)	62 169	—	(1 899)	(7 447)	—
Investissement en immobilisations	(62 775)	—	(21 857)	84 632	—	—
Autres transferts	44 728	(49 641)	(5 135)	(646)	10 694	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2024	(306 212)	142 671	—	276 837	1 977 396	2 090 692

* Au 30 avril 2024, la valeur cumulée des réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi est de 67 894 \$ (55 094 \$ au 30 avril 2023) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 225 097 \$ (153 824 \$ au 30 avril 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		33 105	45 944
Placements à court terme	17	354 489	308 368
Débiteurs	3 et 4	484 456	453 557
Frais payés d'avance		18 671	14 359
Instruments financiers dérivés	17	2 415	—
Stocks		1 500	1 431
		894 636	823 659
Titres négociables	17	2 267 986	1 971 518
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		65 311	80 817
Subventions d'investissement à recevoir	4	1 152 699	1 104 770
Prêt à recevoir	5	1 624	1 928
Instruments financiers dérivés	17	3 600	50 915
Immobilisations	6	2 145 079	2 039 259
		6 530 935	6 072 866
Passif			
À court terme			
Dette bancaire	7	153 796	248 646
Créditeurs et charges à payer	8	283 476	280 322
Produits reportés		46 996	58 821
Instruments financiers dérivés	17	2 194	7 134
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	89 238	74 934
		575 700	669 857
Apports reportés	9	1 011 257	917 642
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	1 374 558	1 283 552
Instruments financiers dérivés	17	336	—
Dette à long terme	11	1 399 363	1 192 657
Passif au titre des prestations définies	12	—	65 654
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	79 029	90 770
		4 440 243	4 220 132
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net			
Investi en immobilisations		276 837	279 199
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	13	1 977 396	1 822 376
Affectations d'origine interne	14	142 671	136 885
Non affecté		(306 212)	(385 726)
		2 090 692	1 852 734
		6 530 935	6 072 866

14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 , gouverneur

 , secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice de terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 300	(14 834)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		167 651	181 361
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		224	206
Amortissement des apports reportés	9	(534 156)	(506 362)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(89 900)	(95 267)
Variation de la juste valeur des placements	15	(45 942)	(8 118)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	40 296	14 520
Variation du passif au titre de prestations définies		5 619	(658)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 059	1 096
Gain à la vente d'un terrain		—	(600)
		(453 849)	(428 656)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	(14 996)	1 918
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir (Augmentation) diminution des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(38 409)	(131 157)
Augmentation des apports reportés		(23 895)	22 237
		627 771	524 580
		96 622	(11 078)
Activités d'investissement			
Augmentation des placements à court terme		(446 603)	(220 339)
Diminution des placements à court terme		400 482	52 877
Produit de disposition de titres négociables		1 363 558	1 163 226
Achat de titres négociables		(1 614 084)	(1 217 246)
Diminution du prêt à recevoir		304	297
Produit de la vente d'un terrain		—	600
Acquisition d'immobilisations		(272 545)	(303 081)
		(568 888)	(523 666)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		(94 850)	212 436
Émission de dette à long terme		296 033	26 533
Remboursement de la dette à long terme		(74 943)	(78 187)
Coûts d'émission d'obligations		(304)	—
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	180 906	201 105
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation directes de l'actif net		111 624	47 758
Dotations et contributions en nature		40 961	36 637
		459 427	446 282
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(12 839)	(88 462)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		45 944	134 406
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		33 105	45 944

15

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 48 150 \$ (47 224 \$ en 2023) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constataion des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les revenus d'intérêts et les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2024 est de 2,2 M\$ (0,4 M\$ en 2023). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Constataion des produits (suite)

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode du report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

17

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, les dividendes et intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits de placement et d'intérêts. La cotation à la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire est utilisée comme approximation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Instruments dérivés

L'Université utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette ainsi que des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant des placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer les documents requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de swaps de taux d'intérêt et les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan. La juste valeur est déterminée à l'aide des cotes du marché boursier et des prix obtenus des institutions financières pour des instruments dérivés identiques ou similaires.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

18

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. Les actifs non amortis, incluant des collections et œuvres d'art, sont comptabilisés selon l'évaluation au moment de l'acquisition. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations constituées en utilisant l'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation pour le régime de retraite à prestations définies et l'évaluation actuarielle à des fins de comptabilisation pour le régime d'avantages postérieurs à l'emploi. L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation, établie tous les trois ans, est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2022.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value;
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

20

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est consciente de l'existence de contaminants dans ses bâtiments. Cependant, l'Université est incapable de quantifier les coûts associés à ces contaminants ni quand les coûts seront engagés. Ainsi, aucun passif relatif à ces coûts n'a été comptabilisé.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Débiteurs

	2024	2023
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 994 \$ (985 \$ au 30 avril 2023)	43 148	42 146
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 374 \$ (374 \$ au 30 avril 2023)	1 891	1 788
Produits de placement	2 611	2 698
Subventions gouvernementales de fonctionnement	61 703	85 458
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	288 233	248 832
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	86 870	72 635
	484 456	453 557

21

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une partie sera recouverte au cours du prochain exercice et, par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêt à recevoir

Le prêt à recevoir porte intérêt à un taux de 2,208 % (taux de 2,208 % au 30 avril 2023) avec une échéance en décembre 2029.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2024

(montants tabulaires en milliers de dollars)

6. Immobilisations

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	29 062	—	29 062	29 023
Aménagement de terrains	64 447	35 442	29 005	31 915
Bâtiments	707 011	419 225	287 786	256 004
Rénovations majeures	1 687 916	619 853	1 068 063	1 024 532
Améliorations locatives	40 939	15 845	25 094	24 820
Matériel	543 644	285 274	258 370	256 888
Matériel roulant	3 102	1 898	1 204	867
Documents de bibliothèque	220 537	115 132	105 405	101 660
Actifs incorporels	6 472	4 330	2 142	5 424
Actifs non amortis	38 737	—	38 737	36 462
	3 341 867	1 496 999	1 844 868	1 767 595
Actifs en cours de développement	300 211	—	300 211	271 664
	3 642 078	1 496 999	2 145 079	2 039 259

22

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 400 M\$ (400 M\$ au 30 avril 2023) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de valeur nulle est utilisé en date du 30 avril 2024 (valeur nulle au 30 avril 2023). Il y a 153,8 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (248,6 M\$ en 2023) relatifs à des projets d'investissement à un taux moyen de 5,16 % (3,63 % en 2023). McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 545 M\$ (545 M\$ au 30 avril 2023), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 7,14 % pour l'exercice (5,58 % en 2023). Le taux en vigueur au 30 avril 2024 était de 5,29 % (4,96 % au 30 avril 2023). Il n'y a aucune acceptation bancaire émise à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2023).

8. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer comprennent 3,7 M\$ (3,6 M\$ au 30 avril 2023) de sommes à remettre à l'État.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2024

(montants tabulaires en milliers de dollars)

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	917 642	899 424
Apports affectés reçus pendant l'année	516 718	461 858
Dons et legs	111 053	62 722
Amortissement des apports reportés	(534 156)	(506 362)
Solde à la fin	1 011 257	917 642

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Subventions fédérales	483 397	467 180
Subventions provinciales	156 949	136 609
Subventions des États-Unis	13 393	13 609
Subventions d'autres sources	24 555	33 958
Contrats	30 964	37 338
Dons et legs	278 224	207 163
Revenus de dotation	18 075	16 137
Produits de placement	5 700	5 648
	1 011 257	917 642

23

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	1 283 552	1 177 714
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	180 906	201 105
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(89 900)	(95 267)
Solde à la fin	1 374 558	1 283 552
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	939 889	853 947
Autres provinciaux	134 776	139 722
Fédéraux	190 186	183 139
Dons et legs	89 855	94 777
Accords de subvention spécifiques	19 852	11 967
Solde à la fin	1 374 558	1 283 552

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2024

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2024	2023
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	896	2 692
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	3 776
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	6 241	11 383
0,769 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	1 779	2 669
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	33 120	35 880
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	6 855	8 482
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	6 059	8 079
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	2 450	3 270
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	33 014	34 752
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	40 625	44 702
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	489	609
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	1 730	2 163
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	2 342	—
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	12 462	—
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	5 793	6 903
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	68 068	78 881
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	1 929	2 227
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	103 383	114 945
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	11 000	12 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	33 600	35 700
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	37 400	39 600
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	4 529	4 942
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	56 521	60 054
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	110 864	117 385
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	81 657	86 194
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	12 376	13 064
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	22 573	23 761
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	46 040	48 463
5,150 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2043	221 229	—
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	18 931	19 878
Total	985 843	822 454
Débetures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	210 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	90 000
	460 000	400 000
Ententes de prêts ^{(iii)(iv)}	47 221	49 520
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 463)	(4 383)
	42 758	45 137
Total de la dette à long terme	1 488 601	1 267 591
Tranche à court terme	89 238	74 934
	1 399 363	1 192 657

24

11. Dette à long terme (suite)

- i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire à l'échéance
	\$	\$
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	896	—
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	—
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	6 241	—
0,769 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	889
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 606
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	2 020	2 019
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	819	813
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 801
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	122	121
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	433	431
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	468	470
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	2 492	2 493
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 353
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 813	14 008
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	304	339
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 887
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	410
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 526
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	6 521	6 528
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	4 537	4 537
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	688	688
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	1 188	1 189
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 426
5,150 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2043	11 061	11 062
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	948	938

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- ii) L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

11. Dette à long terme (suite)

- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25,0 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.
- iv) En avril 2023, l'Université a conclu une entente de prêt de 31,3 M\$, d'une durée initiale de cinq ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,38 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de vingt ans, pour un taux global de 3,48 % pour cinq ans.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2025	89 238
2026	80 286
2027	106 287
2028	136 248
2029	65 020

12. Avantages sociaux futurs*Régime de retraite*

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill. Les membres admissibles à la composante à prestations définies qui garantissent un seuil minimal de prestations de retraite qui quittent ou prennent leur retraite le 31 août 2020 ou après, peuvent recevoir leur rente de retraite complémentaire sous forme de rente viagère versée mensuellement.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2022 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2025. Les contributions effectuées par l'Université pour la période sont de 7 267 \$ (10 086 \$ au 30 avril 2023).

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2024 est estimée à 79,0 M\$ (90,8 M\$ au 30 avril 2023). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	48 087	45 437
Coût des prestations	32 906	30 018
Coût de la période – prestations définies		
Coût des services courants	9 088	7 866
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	3 799	1 561
	12 887	9 427

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	102 806	176 032
Juste valeur des actifs du Régime	126 038	110 378
Surplus (déficit)	23 232	(65 654)
Provision pour moins-value	(23 232)	—
Passif au titre des prestations définies	—	65 654

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2024	2023
	%	%
Contrat de rente collective avec rachat	96,70	94,88
Équivalents de trésorerie	3,01	4,85
Placements alternatifs	0,21	0,18
Actions	—	0,01
Titres à revenus fixes	0,08	0,08

McGill a souscrit un contrat d'achat de rentes de 137,2 M\$ pour tous les retraités du Régime ayant pris leur retraite jusqu'au 31 mars 2023, relativement aux rentes mensuelles payables à compter du 1^{er} août 2023. Le contrat de rentes est évalué à l'aide des hypothèses publiées par l'Institut canadien des actuaires pour les évaluations de liquidation hypothétiques et de solvabilité.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2024	2023
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	5,00	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	90 770	93 061
Coût des services rendus	1 087	1 124
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 261	4 144
Prestations versées	(4 289)	(4 172)
Gain actuariel net	(12 800)	(3 387)
Solde à la fin	79 029	90 770

28

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2024	2023
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	5,00	4,75
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,25	3,25
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,63	4,63
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2024	2023
	\$	\$
Dotations aux facultés	650 055	624 136
Aide aux étudiants	538 021	518 197
Dotations à la recherche	123 579	118 519
Nouvelles priorités	15 062	15 376
Dotations à la bibliothèque	26 599	26 190
Services aux étudiants	8 406	8 387
Rentes	3 894	3 941
	1 365 616	1 314 746
Revenu cumulé	493 847	434 352
Gain non réalisé	117 933	73 278
	1 977 396	1 822 376

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % (4,00 % en 2023) de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la partie non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2023) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

	2024	2023
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	50 307	52 376
Fonds de démarrage pour les professeurs	13 735	14 230
Nouvelles priorités	20 005	20 005
Autres	58 624	50 274
	142 671	136 885

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2024	2023
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	45 942	8 118
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(40 296)	(14 520)
Intérêts créditeurs	17 851	33 582
Produits de placement	89 993	73 448
	113 490	100 628

30

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	(1 018)	1 232
Frais payés d'avance	(4 312)	(5 762)
Stocks	(69)	318
Créditeurs et charges à payer	2 228	(7 775)
Produits reportés	(11 825)	13 905
	(14 996)	1 918

17. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2024, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,488 G\$ (1,354 G\$ au 30 avril 2023) dont notamment un montant de 912 M\$ libellé en devise américaine (829 M\$ au 30 avril 2023).

17. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2024, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme et des swaps de devises de 70,9 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3491 au 30 avril 2024 jusqu'en mai 2024 (282,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3431 au 30 avril 2023 jusqu'en mai 2023). En plus, McGill détient des contrats à terme restant de 31,2 M€ à un taux moyen à terme de 1,4548 au 30 avril 2024 jusqu'en mai 2024 (29,3 M€ à un taux moyen à terme de 1,4782 jusqu'en juillet 2023). Au 30 avril 2024, la juste valeur de ces contrats consistait en un passif de 2,2 M\$ (un passif de 4,2 M\$ au 30 avril 2023).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. L'obligation libellée en dollars américains et la position de swap qui y est associée ont toutes deux été liquidées en août 2023, avant leur échéance, pour une valeur totale de 67,1 M\$ (la valeur de l'obligation et du swap était de 70,5 M\$ au 30 avril 2023, dont un actif de 49,2 M\$ pour la portion swap).

Le produit généré par cette transaction a été réinvesti et un nouveau contrat de swap d'actifs a été conclu, échéant en 2042. Au 30 avril 2024, la juste valeur du swap est un passif de 0,3 M\$. La valeur future de cet investissement, y compris la croissance accumulée jusqu'en 2042, devrait être utilisée pour racheter les 210,0 M\$ de débentures de premier rang en circulation.

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 66,0 M\$ ayant pour date de règlement le 16 mai 2024. Au 30 avril 2024, la juste valeur du contrat est un actif de 2,4 M\$ (un passif de 2,9 M\$ au 30 avril 2023). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 90,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt initiale est de 10 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'est engagée à conclure un accord de swap de taux d'intérêt sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans. Au 30 avril 2024, la juste valeur de l'accord de swap est un actif de 1,2 M\$ (un actif de 1,0 M\$ en 2023).

En avril 2022, McGill a conclu une entente avec TD pour 31,3 M\$ pour financer un emplacement bibliothécaire situé à Valleyfield. La durée du prêt initiale est de 5 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec TD, l'Université s'est engagée à conclure un accord de swap de taux d'intérêt pour une durée de 20 ans avec le Ministère des Finances. Le taux d'intérêt global est de 3,48 % pour le terme de 5 ans. Au 30 avril 2024, la juste valeur de l'accord de swap est un actif de 2,4 M\$ (un actif de 0,7 M\$ en 2023).

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 5,04 % et 6,32 % (entre 3,49 % et 5,60 % au 30 avril 2023).

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2024	2023
	%	%
Actions canadiennes	6,9	9,0
Actions américaines	22,8	26,9
Actions autres que nord-américaines	21,5	22,6
Titres à revenu fixe canadiens	20,7	11,9
Titres à revenu fixe américains	(0,2)	0,3
Fonds de couverture	3,8	4,2
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	24,5	25,1
	100,0	100,0

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2024 s'élèvent à 277,0 M\$, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2,7 M\$ (274,4 M\$ au 30 avril 2023, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1,4 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2025	18 716
2026	17 233
2027	15 268
2028	11 532
2029	8 568
2030 et suivantes	68 489
	<u>139 806</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 390,3 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 359,6 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au *Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2024, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université McGill
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2024
 en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF									
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	32,415,554	688,630	-	-	-	33,104,184	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	335,080,270	-	-	19,408,526	-	354,488,796	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	2,610,980	-	2,610,980	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	61,703,053	---	---	---	---	61,703,053	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	6,659,058	---	---	---	---	6,659,058	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	34,876,102	291,713,518	86,691,816	-	-	413,281,436	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	262,827,349	687,958,038	-	-	(950,785,387)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	16,487,946	1,971,005	-	147,200	-	18,606,152	10
11	Stocks (075)	s/o	1,500,343	-	---	-	-	1,500,343	11
Total de l'actif court terme			751,549,676	982,331,191	86,691,816	22,166,706	(950,785,387)	891,954,002	
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	64,834	-	-	-	-	64,834	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	65,311,112	1,154,524,907	-	-	1,219,836,020	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	2,344,336	198,303,119	2,067,339,148	-	2,267,986,603	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	2,145,079,505	---	---	2,145,079,505	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	6,015,780	-	-	6,015,780	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		751,614,511	1,049,986,640	3,590,615,127	2,089,505,854	(950,785,387)	6,530,936,744	21

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	153,795,595	-	-	153,795,595	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	25,820,609	-	-	25,820,609	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	123,011,163	23,376,762	---	-	-	146,387,925	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	47,085,000	15,352,411	24,897,488	23,932,564	-	111,267,463	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	46,995,943	-	---	---	-	46,995,943	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	3,898,697	-	-	-	3,898,697	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	89,237,921	-	-	89,237,921	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	687,958,038	-	243,869,168	18,958,181	(950,785,387)	-	32
Total du passif à court terme			905,050,144	42,627,870	537,620,781	42,890,744	(950,785,387)	577,404,152	
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	79,029,157	-	-	-	-	79,029,157	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	1,399,363,196	-	-	1,399,363,196	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	1,007,358,770	1,374,557,722	---	---	2,381,916,492	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	336,578	2,193,888	-	2,530,466	38
39	TOTAL DU PASSIF		984,079,301	1,049,986,639	3,311,878,277	45,084,632	(950,785,387)	4,440,243,463	39

37

SOLDES DE FONDS¹

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	73,747,456	-	1,898,840	67,024,896	-	-	142,671,192	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	1,977,396,326	-	-	1,977,396,326	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(306,212,246)	---	---	---	-	-	(306,212,246)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	276,838,009	---	---	-	276,838,009	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(232,464,790)	-	278,736,850	2,044,421,222	-	-	2,090,693,281	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		751,614,511	1,049,986,639	3,590,615,127	2,089,505,854	-	(950,785,387)	6,530,936,744	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	80,311,637	---	---	---	---		80,311,637	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	18,025,630	---	---	---	---		18,025,630	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	49,247,151	---	---	---	---		49,247,151	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	1,802,721	---	---	---	---		1,802,721	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	s/o	171,325,069	---	---	---	---		171,325,069	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	18,229,974	---	---	---	---		18,229,974	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	3,396,498	---	---	---	---		3,396,498	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	66,655,783	---	---	---	---		66,655,783	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2,516,993	-	---	-	3,153,322		5,670,315	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		411,511,456	-	-	-	3,153,322	-	414,664,777	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	456,144,650	40,839,855	27,754,857	---	---		524,739,362	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	4,621,344	37,198,709	-	-	-		41,820,053	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	32,396,635	211,753,512	-	-	-		244,150,147	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	(89,224)	8,651,723	-	-	-		8,562,499	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	39,893,982	---	---		39,893,982	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	20,329,769	---	---		20,329,769	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	23,709,359	---	---		23,709,359	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	6,536,643	---	---		6,536,643	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		493,073,405	298,443,800	118,224,610	-	-	-	909,741,814	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	13,087,813	4,008,662	7,248,377	45,438,457	820,821		70,604,129	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	65,882	-	-		65,882	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	69,987,146	-	---	11,976,714		81,963,860	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	313,337	-	-	-		313,337	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	1,243,385	158,568,286	-	-	4,359,633		164,171,304	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	3,336,866	91,124,182	-		94,461,048	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Récouvrement et transfert des coûts indirects (465-471, 865, 866)	s/o	13,857,546	(13,123,415)	---	---	---		734,132	28
29	Ventes externes (460)	s/o	148,084,786	3,692,828	155,155	---	992,034		152,924,803	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	9,872,320	2,017,812	-	-	-		11,890,132	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		186,145,850	225,464,656	10,806,280	136,562,639	18,149,202	-	577,128,626	31
32	TOTAL DES PRODUITS		1,090,730,710	523,908,456	129,030,890	136,562,639	21,302,523	-	1,901,535,218	32

Université McGill
Etat des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	48,290,607	4,013,364	---	---	---	52,303,970	2
3	Gérance	s/o	72,422,639	14,782,250	---	---	---	87,204,889	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	281,200,654	43,930,121	---	---	---	325,130,774	4
5	Chargés de cours	s/o	16,858,458	1,263,612	---	---	---	18,122,070	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	11,428,577	59,216,069	---	---	---	70,644,646	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	12,868,181	5,859,807	---	---	-	18,727,988	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	111,109,819	14,806,026	---	---	-	125,915,844	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	22,685,889	7,019,633	---	---	-	29,705,522	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	55,183,657	9,778,571	---	---	---	64,962,227	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	26,737,002	111,660	---	---	---	26,848,661	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	119,398,309	31,223,602	---	---	-	150,621,911	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	13,720,218	2,123,535	---	---	-	15,843,754	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		791,904,010	194,128,249	-	-	-	986,032,259	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	6,678,200	---	---	---	---	6,678,200	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-	-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1,568	21,612	---	---	---	23,180	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	812,574	200,263	---	---	55,764	1,068,601	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	16,627,184	24,302,376	---	---	1,047,968	41,977,528	19
20	Bourses (735)	s/o	57,397,004	123,840,891	---	---	-	181,237,895	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	14,479,998	54,786,390	-	-	81,221	69,347,608	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	17,134,460	50,393,174	---	---	220,434	67,748,067	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	21,462,712	1,799	---	---	---	21,464,511	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	39,573,320	36,366,378	-	---	1,655,984	77,595,682	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1,306,051	2,894,037	---	---	169,510	4,369,597	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	53,562,970	6,849,181	-	---	2,288,164	62,700,315	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	19,499,108	289,718	---	---	2,898	19,791,724	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	1,191,407	171,309	---	---	9,345	1,372,061	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	(135,021)	2,473,807	469,489	---	9,297	2,817,573	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	3,162,494	9,443	51,732,340	-	10,839	54,915,116	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	4,247,021	-	-	4,247,021	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	167,650,450	---	---	167,650,450	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	230,574	249,542	-	86,198,378	---	86,678,494	36
37	TOTAL DES AUTRES CHARGES		252,984,602	302,849,919	224,099,300	86,198,378	5,551,425	871,683,625	37
38	Ventes internes (878) ²	s/o	(45,007,944)	(1,861,161)	---	---	(415)	(46,869,519)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	45,007,944	1,861,161	-	-	415	46,869,519	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	(62,178)	(7,785,076)	(62,720,052)	-	(70,567,306)	40
41	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		252,984,602	302,787,741	216,314,224	23,478,326	5,551,425	801,116,319	41
42	TOTAL DES CHARGES		1,044,888,612	496,915,989	216,314,224	23,478,326	5,551,425	1,787,148,577	42
43	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		45,842,098	26,992,467	(87,283,335)	113,084,313	15,751,098	114,386,641	43

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

Université McGill
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(310,443,506)	0	281,222,536	1,881,954,277	1	-	1,852,733,307	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(310,443,506)	0	281,222,536	1,881,954,277	1	-	1,852,733,307	3
4	Produits de l'année	1,090,730,710	523,908,456	129,030,890	136,562,639	21,302,523	-	1,901,535,218	4
5	Charges de l'année	1,044,888,612	496,915,989	216,314,224	23,478,326	5,551,425	-	1,787,148,577	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	45,842,098	26,992,467	(87,283,335)	113,084,313	15,751,098	-	114,386,641	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	84,073,200	---	---	---	---	84,073,200	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	38,688,645	-	-	38,688,645	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	811,490	-	-	-	811,490	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	29,490,831	27,761,417	83,986,160	18,184,866	-	159,423,273	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	81,427,414	54,753,883	-	7,490,877	15,751,099	159,423,273	11
12	Sous-total	77,978,716	(0)	(2,485,685)	162,466,946	(1)	-	237,959,975	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(232,464,790)	(0)	278,736,850	2,044,421,222	(0)	-	2,090,693,282	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	73,747,456	---	1,898,840	67,024,896	---	142,671,192	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	1,977,396,326	---	1,977,396,326	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(306,212,246)	---	---	---	---	(306,212,246)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	276,838,009	---	---	276,838,009	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(232,464,790)	-	278,736,850	2,044,421,222	-	2,090,693,281	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université McGill
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	-	---	80,311,637	---	-	---	---	-	80,311,637	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	18,025,630	---	---	---	---	-	18,025,630	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	---	---	49,247,151	---	---	---	---	-	49,247,151	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du f	---	---	1,802,721	---	---	---	---	-	1,802,721	4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglemés (406)	-	---	171,325,069	---	-	---	---	-	171,325,069	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	16,388,412	---	1,841,561	---	-	---	---	-	18,229,974	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	96,000	---	-	---	3,300,498	---	---	-	3,396,498	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	4,152,627	1,126,069	38,509,736	-	354,738	22,512,612	-	-	66,655,783	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	366,334	87,463	1,098,113	-	42,735	1,334	921,016	-	2,516,993	9
10 Total des produits provenant des étudiants	21,003,373	1,213,532	362,161,618	-	3,697,972	22,513,945	921,016	-	411,511,456	10
11 Subventions du Ministère (515)	367,057,024	32,882,328	(34,837,562)	56,908,086	-	34,134,774	---	-	456,144,650	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	4,587,949	5,000	-	-	28,395	-	-	-	4,621,344	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	32,396,635	-	-	-	-	-	32,396,635	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	102,250	-	-	-	(191,474)	-	-	-	(89,224)	14
15 Total des subventions	371,747,223	32,887,328	(2,440,927)	56,908,086	(163,079)	34,134,774	-	-	493,073,405	15
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	13,087,813	---	-	-	-	-	13,087,813	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	17
18 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	-	18
19 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	70,231	10,875	502,150	29,500	620,523	1,200	8,907	-	1,243,385	20
21 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	21
22 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	3,265,263	-	10,229,514	---	362,769	-	-	-	13,857,546	22
23 Ventes externes (460)	44,323,863	4,845,919	3,090,874	5,051,354	18,699,789	7,890,901	64,182,085	-	148,084,786	23
24 Autres produits (466, 470)	2,747,775	303,366	2,315,122	79,730	317,300	6,623	4,102,404	-	9,872,320	24
25 Total des produits autres	50,407,131	5,160,160	29,225,472	5,160,584	20,000,382	7,898,724	68,293,396	-	186,145,850	25
26 TOTAL DES PRODUITS	443,157,727	39,261,020	388,946,164	62,068,670	23,535,275	64,547,444	69,214,412	-	1,090,730,710	26

Université McGill
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Masse salariale										1
2 Direction	21,614,573	2,692,697	18,345,021	3,041,728	612,328	1,678,782	305,478		48,290,607	2
3 Gérance	27,417,314	6,961,284	20,932,631	5,319,979	2,779,619	6,051,109	2,960,704		72,422,639	3
4 Enseignants-chercheurs	278,107,343	244,639	814,275	-	2,024,885	9,512	-		281,200,654	4
5 Chargés de cours	15,192,940	27,592	35,620	-	1,592,682	9,625	-		16,858,458	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	8,892,112	134,164	769,897	24,871	1,604,276	3,177	80		11,428,577	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	13,354,256	4,106	(968,328)	31,995	405,583	22,220	18,349		12,868,181	7
8 Personnel professionnel non enseignant	26,781,586	30,363,951	29,998,988	9,081,528	3,303,524	9,280,168	2,300,074		111,109,819	8
9 Personnel de soutien technique	11,120,046	8,936,392	151,820	599,279	849,677	1,026,598	2,078		22,685,889	9
10 Personnel de soutien de bureau	29,194,685	2,304,967	11,108,866	1,922,960	1,557,823	4,997,004	4,097,351		55,183,657	10
11 Personnel de métier et ouvrier	311,243	7,972	(1,443,629)	17,696,216	24,689	1,491,794	8,648,716		26,737,002	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	70,166,556	9,689,333	18,914,090	7,662,275	2,885,290	5,455,176	4,625,590		119,398,309	12
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	4,076,881	1,579,739	5,209,304	1,448,385	121,661	811,144	473,105		13,720,218	13
14 Total de la masse salariale et des avantages sociaux	506,229,536	62,946,835	103,868,555	46,829,215	17,762,035	30,836,308	23,431,526	-	791,904,010	14
15 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	6,678,200	6,678,200	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	(91)	-	1,659	-	-	-	-	-	1,568	17
18 Formation et perfectionnement (710)	218,268	184,439	79,914	130,821	52,938	139,611	6,583		812,574	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	8,972,272	414,254	1,998,262	179,189	3,421,009	1,250,741	391,458		16,627,184	19
20 Bourses (735)	11,739,410	575	3,490,139	-	787,407	41,379,474	-		57,397,004	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1,406,853	633,397	11,706,387	81,115	271,886	351,192	29,168		14,479,998	21
22 Fournitures et matériel (745)	17,532,827	2,548,118	(19,714,357)	5,071,693	3,269,119	2,792,175	5,634,883		17,134,460	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	519,062	96,966	9,353,075	45,341	-	42,942	11,405,325		21,462,712	23
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	7,972,688	3,504,585	(19,514,299)	22,748,861	5,582,456	3,208,127	16,070,903		39,573,320	24
25 Volumes et périodiques (750)	490,561	615,122	(90,338)	3,915	285,146	1,612	32		1,306,051	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2,855,427	17,047,052	(1,974,986)	28,941,813	1,103,469	962,931	4,627,265		53,562,970	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	68,252	152,112	63,038	18,639,580	530,334	34,394	11,397		19,499,108	27
28 Location-exploitation (830)	85,458	16,652	745,965	224,941	32,781	10,513	75,096		1,191,407	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	371,978	338,012	(3,230,000)	1,663,671	624,578	147,721	(50,980)		(135,021)	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	124,045	11,617	2,344,302	51,867	165,586	141,190	323,886		3,162,494	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34 Autres charges (860, 870)	38,037	1,303	177,750	-	1,873	-	11,611		230,574	34
35 Total des charges autres	52,395,047	25,564,205	(14,563,488)	77,782,807	16,128,581	50,462,623	38,536,627	6,678,200	252,984,602	35
36 Ventes internes (878)	(10,659,309)	(8,195,647)	7,563,215	(19,204,410)	(3,055,005)	(157,437)	(11,299,350)		(45,007,944)	36
37 Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	4,816,836	1,040,250	28,871,729	2,466,357	1,955,687	3,312,878	2,544,206		45,007,944	37
38 Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-		-	38
Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	46,552,574	18,408,808	21,871,456	61,044,754	15,029,263	53,618,064	29,781,483	6,678,200	252,984,602	39
40 TOTAL DES CHARGES	552,782,110	81,355,643	125,740,011	107,873,969	32,791,298	84,454,372	53,213,009	6,678,200	1,044,888,612	40

Université McGill
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	28,303,904	288,750	2,109,397	-	6,927,374	3,210,430	-	40,839,855	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	47,774,755	-	-	-	(10,657,366)	81,320	-	37,198,709	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	206,526,195	-	-	-	(15,595,512)	20,822,828	-	211,753,512	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	8,110,258	-	-	-	96,617	444,848	-	8,651,723	6
7	Total des subventions	290,715,113	288,750	2,109,397	-	(19,228,886)	24,559,426	-	298,443,800	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	432,692	-	15,792	424,639	1,362,896	1,772,642	-	4,008,662	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	28,134,932	1,299,287	12,571,559	674,225	3,234,513	24,070,993	1,637	69,987,146	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	313,337	-	-	-	-	-	-	313,337	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	114,880,612	1,331,724	1,260,623	2,292,726	28,637,013	10,165,589	-	158,568,286	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(11,005,490)	-	(2,117,925)	-	-	-	-	(13,123,415)	14
15	Ventes externes (460)	955,496	5,650	22,690	-	2,514,247	194,745	-	3,692,828	15
16	Autres produits (466, 470)	957,371	-	138,965	-	882,391	39,085	-	2,017,812	16
17	Total des produits autres	134,668,951	2,636,660	11,891,703	3,391,590	36,631,061	36,243,054	1,637	225,464,656	17
18	TOTAL DES PRODUITS	425,384,063	2,925,410	14,001,101	3,391,590	17,402,175	60,802,481	1,637	523,908,456	18

Université McGill
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale									1
2	Direction	2,447,532	-	206,833	-	1,149,480	209,519	-	4,013,364	2
3	Gérance	10,820,069	-	111,087	-	3,069,775	781,319	-	14,782,250	3
4	Enseignants-chercheurs	39,556,497	32,331	920,728	-	3,034,357	386,208	-	43,930,121	4
5	Chargés de cours	593,522	-	9,689	-	631,526	28,875	-	1,263,612	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	53,399,757	1,182	533,285	-	1,550,215	3,731,630	-	59,216,069	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	5,147,223	3,472	1,894	-	625,847	81,372	-	5,859,807	7
8	Personnel professionnel non enseignant	11,015,616	5,653	242,112	-	3,198,202	344,443	-	14,806,026	8
9	Personnel de soutien technique	6,555,330	8,410	57,063	54,180	342,533	2,116	-	7,019,633	9
10	Personnel de soutien de bureau	5,870,818	322,140	192,833	-	2,816,023	576,756	-	9,778,571	10
11	Personnel de métier et ouvrier	21,383	8,313	137	-	81,827	-	-	111,660	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	26,248,859	61,990	362,189	11,380	3,620,230	918,953	-	31,223,602	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	1,119,274	-	718,700	-	231,522	54,039	-	2,123,535	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	162,795,879	443,492	3,356,549	65,560	20,351,538	7,115,230	-	194,128,249	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	33,016	-	-	-	-	(11,404)	-	21,612	16
17	Formation et perfectionnement (710)	69,188	-	98,718	-	29,575	-	-	200,263	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	20,127,641	56,245	462,778	-	2,848,629	807,083	-	24,302,376	18
19	Bourses (735)	64,667,511	20,250	164,886	-	4,906,174	54,082,070	-	123,840,891	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	55,369,430	2,806	(2,744,478)	-	1,964,690	193,942	-	54,786,390	20
21	Fournitures et matériel (745)	39,019,536	126,678	7,478,817	40,811	2,198,980	1,528,352	-	50,393,174	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	1,799	-	-	1,799	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	17,710,648	63,148	14,307,818	14,246	3,350,066	920,452	-	36,366,378	23
24	Volumes et périodiques (750)	2,597,051	164,852	(49,810)	-	153,287	28,656	-	2,894,037	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	5,612,865	6,925	943,136	-	259,541	26,715	-	6,849,181	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	58,567	66,067	(9,211)	-	156,761	17,533	-	289,718	26
27	Location exploitation (830)	98,408	387	19,245	-	53,069	200	-	171,309	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2,584,605	34,692	(384,927)	53,371	208,852	(22,786)	-	2,473,807	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	5,809	-	-	-	3,552	81	-	9,443	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	22,676	-	171,870	-	-	54,995	-	249,542	33
34	Total des charges autres	207,976,950	542,051	20,458,841	108,429	16,134,977	57,628,672	-	302,849,919	34
35	Ventes internes (878)	(1,749,103)	(142)	8,028	-	(123,830)	3,886	-	(1,861,161)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	13,012,304	334,471	(12,691,840)	1,650	974,003	230,572	-	1,861,161	36
37	Gains et pertes latents (879)	223,793	-	(285,971)	-	-	-	-	(62,178)	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	219,463,944	876,380	7,489,058	110,079	16,985,150	57,863,130	-	302,787,741	38
39	TOTAL DES CHARGES	382,259,823	1,319,873	10,845,607	175,639	37,336,688	64,978,359	-	496,915,989	39



État du traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement 2023-2024 (l'« État du traitement ») de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») au 30 avril 2024.

À notre avis, l'État du traitement de l'Université McGill au 30 avril 2024 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable décrit à la note 1.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université McGill conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) du traitement 2023-24. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément au référentiel comptable décrit à la note 1, ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'État du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université McGill.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université McGill.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 18 octobre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741



Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : Université McGill

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2023-2024
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

50

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2023-2024 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université McGill**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	
Arseneault	Louis	Vice-recteur, communications et relations externes	VR	Non	5		280 209 \$	662 \$	280 871 \$			104 \$
Baccanale	Cecile	Vice-rectrice associée, soins aux animaux	VR	Non	12		325 000 \$	1 456 \$	326 456 \$			4 069 \$
Beauchamp	Yves	Vice-recteur, administration et finances	VR	Non	4		399 831 \$	241 807 \$	641 638 \$			1 714 \$
Beaudry	Guyline	Doyenne, Trenholme des bibliothèques	DOY	Non	12		302 800 \$	2 566 \$	305 366 \$			7 632 \$
Beech	Robin	Doyen, vie étudiante	DOY	Non	12		159 366 \$	2 566 \$	161 932 \$			0 \$
Boulet	Benoit	Vice-recteur associé, innovation et partenariats	VR	Non	12		228 731 \$	405 \$	229 136 \$			3 088 \$
Buddle	Christopher	Vice-provost, planification de l'enseignement et des programmes d'études	VR	Non	12		222 758 \$	2 566 \$	225 324 \$			7 556 \$
Campbell	Angela	Vice-provost, équité et politiques académiques	VR	Non	12		256 825 \$	2 566 \$	259 391 \$			8 338 \$
Chan	Yolande	Doyenne, faculté de gestion Desautels	DOY	Non	12		389 173 \$	17 682 \$	406 855 \$			20 262 \$
Crage	Martha	Vice-rectrice, recherche et innovation	VR	Non	12		365 633 \$	1 209 \$	366 841 \$			26 799 \$
Denoncourt	Marc	Chef des services d'information	VR	Non	12		273 205 \$	993 \$	274 198 \$			6 262 \$
Dutton	Diana	Vice-rectrice associée, ressources humaines	VR	Non	3		291 368 \$	77 297 \$	368 665 \$			3 335 \$
Dutton	Diana	Vice-rectrice, administration et finances, par intérim	VR	Oui	9		370 000 \$	1 706 \$	371 706 \$			0 \$
Eidelman	David H	Vice-recteur, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine et des sciences de la santé	VR	Non	3		572 974 \$	613 \$	573 587 \$			2 447 \$
Emami	Elham	Doyenne, faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale	DOY	Non	12		295 085 \$	2 566 \$	297 652 \$			7 250 \$
Farmer	Jean-Pierre	Vice-recteur associé, santé et affaires médicales	VR	Non	12		317 843 \$	2 204 \$	320 048 \$			175 \$
Fellows	Lesley K	Vice-rectrice, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine et des sciences de la santé	VR	Non	9		525 000 \$	1 879 \$	526 879 \$			1 853 \$
Ferguson	Sean Alastair	Doyen, École de musique Schulich	DOY	Non	12		239 500 \$	2 566 \$	242 066 \$			8 229 \$
Gariepy	Marie-Josée	Vice-rectrice adjointe, avancement universitaire	VR	Non	12		288 643 \$	405 \$	289 048 \$			2 151 \$
Geitmann	Anja	Vice-rectrice associée au campus Macdonald et doyen, faculté d'agriculture et sciences environnementales	VR	Non	8		289 740 \$	11 843 \$	301 583 \$			7 239 \$
Geitmann	Anja	Vice-rectrice aux relations internationales, par intérim	VR	Oui	4		300 000 \$	5 837 \$	305 837 \$			8 223 \$
Gros	Philippe	Premier vice-recteur, recherche et innovation	VR	Non	12		397 737 \$	17 715 \$	415 452 \$			0 \$
Khoury	Lara	Vice-rectrice associée, recherche	VR	Non	4	50 %	209 337 \$	597 \$	209 934 \$			0 \$
Labeau	Fabrice	Premier vice-provost, études et vie étudiante	VR	Non	12		246 222 \$	2 566 \$	248 788 \$			3 804 \$
Leckey	Robert	Doyen, faculté de droit	DOY	Non	12		323 767 \$	2 566 \$	326 334 \$			3 992 \$
Lennox	Bruce	Doyen, faculté des sciences	DOY	Non	12		298 021 \$	22 473 \$	320 494 \$			0 \$
Manfredi	Christopher P	Provost et vice-recteur principal aux études	VR	Non	12		393 601 \$	441 674 \$	835 274 \$			11 024 \$
Mondou	Denis	Vice-recteur associé, gestion des installations et services auxiliaires	VR	Non	12		257 250 \$	1 456 \$	258 706 \$			9 256 \$
Nalbantoglu	Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	DOY	Non	12		265 783 \$	2 319 \$	268 102 \$			4 294 \$
Nicell	Jim	Doyen, faculté de génie	DOY	Non	2		325 639 \$	485 \$	326 125 \$			3 329 \$
Ohrvall	Kristina	Vice-rectrice adjointe, recherche et développement	VR	Non	12		198 724 \$	2 566 \$	201 290 \$			2 009 \$
Orsat	Valerie	Doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales, par intérim	DOY	Oui	4		212 641 \$	4 164 \$	216 805 \$			584 \$
Pedri-Spade	Celeste	Vice-provost, initiatives autochtones	VR	Non	12		246 050 \$	2 566 \$	248 616 \$			854 \$
Rassier	Dilson J.E.	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	DOY	Non	3		275 438 \$	126 564 \$	402 001 \$			1 377 \$
Rogowska	Edyta	Secrétaire générale	SG	Non	12		219 811 \$	2 566 \$	222 377 \$			1 400 \$
Rohrbach	Petra	Vice-rectrice associée au campus Macdonald, par intérim	VR	Oui	4		163 274 \$	819 \$	164 094 \$			1 081 \$
Saini	Hagurdeep	Recteur et vice-chancelier	REC	Non	12		539 405 \$	2 319 \$	541 724 \$			63 687 \$
Shapiro	Lisa	Doyenne, faculté des arts	DOY	Non	12		260 700 \$	1 456 \$	262 156 \$			79 \$
Talwar	Victoria	Doyenne, faculté des sciences de l'éducation, par intérim	DOY	Oui	9		217 280 \$	8 982 \$	226 262 \$			6 012 \$
Tinmouth	Cristiane M	Vice-rectrice associée, services financiers	VR	Non	12		296 993 \$	2 566 \$	299 559 \$			3 584 \$
Titone	Debra Ann	Vice-rectrice associée, recherche	VR	Non	8	50 %	217 688 \$	11 843 \$	229 531 \$			2 491 \$
Weil	Carola	Doyenne, École de l'éducation permanente	DOY	Non	12		280 710 \$	1 456 \$	282 166 \$			7 256 \$
Weinstein	Marc	Vice-recteur, avancement universitaire	VR	Non	12		476 863 \$	94 270 \$	571 133 \$			39 179 \$
Yargeau	Viviane	Doyenne, faculté de génie	DOY	Non	10		255 000 \$	6 715 \$	261 715 \$			4 047 \$

ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université McGill

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	178	Le plus élevé	323 702	432 888
		Moyenne	167 148	32 939
		Le moins élevé	92 945	147
Personnel de direction des services	171	Le plus élevé	275 600	61 731
		Moyenne	153 370	6 421
		Le moins élevé	109 240	102
Personnel de gérance des emplois de soutien	710	Le plus élevé	146 105	63 653
		Moyenne	87 383	4 897
		Le moins élevé	62 550	22

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	163	Le plus élevé	27 373
		Moyenne	2 405
		Le moins élevé	35
Personnel de direction des services	125	Le plus élevé	60 150
		Moyenne	3 640
		Le moins élevé	15
Personnel de gérance des emplois de soutien	337	Le plus élevé	60 705
		Moyenne	2 154
		Le moins élevé	11

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement

Établissement : Université McGill
Année financière : 2023-2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- (1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le *Guide de déclaration* ayant trait à l'État du traitement 2023-2024 requis en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1) (le "Guide") du traitement 2023-2024 présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et finalement les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

- (1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'Université McGill et non pas des médecins qui traitent des patients. L'Université McGill paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné avec le système de l'assurance-maladie.
- (1.2) Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée. Ils incluent aussi des règlements liés à d'autres personnes liées à la personne concernée (p. ex. frais payés pour le bénéfice de la personne concernée), ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.
- (1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (p. ex. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc., sont exclus).



Rapport sur la performance



Grille des indicateurs

**INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS
ET ENSEIGNANTS**

Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)

	Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance	
Étudiant								
1	Effectif étudiant total	n	37,419	37,410	36,763	37,186	37,108	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	86.6%	87.1%	88.2%	88.2%	88.8%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	13.4%	12.9%	11.8%	11.8%	11.2%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	63.1%	60.8%	59.1%	58.3%	56.8%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	36.9%	39.2%	40.9%	41.7%	43.2%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	9.6%	10.0%	10.7%	10.9%	11.1%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	11,684	11,095	10,750	10,946	10,766	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	31.2%	29.7%	29.2%	29.4%	29.0%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	219	1	1	277	264	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	793	777	772	722	661	MES
11	Résidents en médecine	n	1,260	1,315	1,356	1,412	1,419	MES
Enseignants-chercheurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	89	67	28	57	83	U
13	Hommes	n	47	38	13	26	40	U
14	Femmes	n	42	29	15	31	43	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	1,802	1,820	1,798	1,768	n.d.	BCI
16	Hommes	n	1,172	1,171	1,145	1,123	n.d.	BCI
17	Femmes	n	630	649	652	644	n.d.	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année	n	1,083	967	1,107	1,097	n.d.	BCI
19	Hommes	n	557	486	550	568	n.d.	BCI
20	Femmes	n	526	477	554	527	n.d.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2.1	2.0	1.9	2.0	2.0	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	14.3	13.7	13.7	13.9	13.7	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6.2	5.8	6.0	6.1	5.9	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	70%	72%	70%	71%	72.5%	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	28%	25%	26%	26%	24.3%	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	2%	3%	3%	3%	3.2%	U

Session
annuelle

57

Remarques

* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire								
28	Hommes	n	1,174	1,172	1,171	1,145	1,123	BCI
29	Sciences de la santé	n	357	361	363	351	350	BCI
30	Sciences pures	n	251	253	250	246	236	BCI
31	Sciences appliquées	n	175	171	175	175	174	BCI
32	Arts	n	54	53	55	52	50	BCI
33	Lettres	n	46	46	45	45	43	BCI
34	Sciences humaines	n	171	171	169	166	161	BCI
35	Éducation	n	33	33	31	31	29	BCI
36	Droit	n	23	22	21	22	20	BCI
37	Administration	n	64	62	62	57	60	BCI
38	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI

39	Femmes	n	605	630	649	652	644	BCI
40	Sciences de la santé	n	226	231	235	239	235	BCI
41	Sciences pures	n	83	87	100	100	101	BCI
42	Sciences appliquées	n	35	39	42	45	43	BCI
43	Arts	n	18	18	17	18	22	BCI
44	Lettres	n	45	47	47	46	39	BCI
45	Sciences humaines	n	109	115	118	113	114	BCI
46	Éducation	n	43	45	43	43	40	BCI
47	Droit	n	18	20	20	22	23	BCI
48	Administration	n	27	27	27	26	27	BCI
49	Autres	n	1	1	0	0	0	BCI
50	Total	n	1,779	1,802	1,820	1,798	1,768	BCI
51	Sciences de la santé	n	583	592	598	590	585	BCI
52	Sciences pures	n	334	340	350	346	337	BCI
53	Sciences appliquées	n	210	210	217	220	217	BCI
54	Arts	n	72	71	72	70	72	BCI
55	Lettres	n	91	93	92	91	82	BCI
56	Sciences humaines	n	280	286	287	279	275	BCI
57	Éducation	n	76	78	74	74	69	BCI
58	Droit	n	41	42	41	45	44	BCI
59	Administration	n	91	89	89	83	87	BCI
60	Autres	n	1	1	0	0	0	BCI

Remarques

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire								
61	Hommes	n	558	557	486	550	568	BCI
62	Sciences de la santé	n	14	10	12	21	20	BCI
63	Sciences pures	n	60	51	37	50	57	BCI
64	Sciences appliquées	n	83	87	67	85	98	BCI
65	Arts	n	61	62	48	57	55	BCI
66	Lettres	n	64	63	62	64	68	BCI
67	Sciences humaines	n	110	100	98	100	119	BCI
68	Éducation	n	21	27	23	28	23	BCI
69	Droit	n	47	51	45	44	41	BCI
70	Administration	n	98	106	94	101	87	BCI
71	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
72	Femmes	n	515	526	477	554	527	BCI
73	Sciences de la santé	n	44	41	44	47	58	BCI
74	Sciences pures	n	33	37	24	28	28	BCI
75	Sciences appliquées	n	37	25	22	34	32	BCI
76	Arts	n	36	33	36	39	39	BCI
77	Lettres	n	121	133	112	124	110	BCI
78	Sciences humaines	n	108	106	106	126	119	BCI
79	Éducation	n	60	72	60	87	73	BCI
80	Droit	n	21	29	26	21	22	BCI
81	Administration	n	55	50	47	48	46	BCI
82	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
83	Total	n	1,073	1,083	967	1,107	1,097	BCI
84	Sciences de la santé	n	58	51	56	68	78	BCI
85	Sciences pures	n	93	88	61	78	85	BCI
86	Sciences appliquées	n	120	112	90	119	130	BCI
87	Arts	n	97	95	84	96	95	BCI
88	Lettres	n	185	196	174	188	178	BCI
89	Sciences humaines	n	218	206	205	226	239	BCI
90	Éducation	n	81	99	83	116	96	BCI
91	Droit	n	68	80	73	67	63	BCI
92	Administration	n	153	156	141	149	133	BCI
93	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI

Remarques

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94	Total¹	n	24,465	2,921	25,390	1,991	24,917	1,660	24,643	2,405	25,015	2,103
95	Sciences de la santé	n	3,419		3,437		3,530		3,535		3,654	
96	Sciences pures	n	2,177	1	2,189	1	2,219	1	2,166	1	2,102	3
97	Sciences appliquées	n	4,895	86	5,052	116	4,998	326	5,050	642	5,230	449
98	Arts	n	595		625		574		524		502	
99	Lettres	n	666	559	636	458	614	265	605	275	610	264
100	Sciences humaines	n	5,308	55	5,631	72	5,444	46	5,466	23	5,451	18
101	Éducation	n	1,172	75	1,193	44	1,221	85	1,245	98	1,287	56
102	Droit	n	692		696		684		685		674	
103	Administration	n	2,301	523	2,343	572	2,201	433	2,229	371	2,192	303
104	Études plurisectorielles	n	1,645	8	1,707	5	1,693	2	1,668	1	1,610	3
105	Sans objet	n	1,595	1,614	1,881	723	1,739	502	1,470	994	1,703	1,007
106	Valeur indéterminée	n										
107	Femmes	%										
108	Sciences de la santé	%	72.7%		72.5%		73.4%		74.3%		75.6%	
109	Sciences pures	%	59.3%	0.0%	59.0%	0.0%	59.3%	0.0%	62.3%	0.0%	63.7%	33.3%
110	Sciences appliquées	%	35.8%	34.9%	36.4%	37.1%	36.2%	28.2%	37.4%	29.6%	38.7%	26.1%
111	Arts	%	55.5%		53.0%		49.8%		48.3%		54.2%	
112	Lettres	%	76.0%	66.9%	75.8%	65.7%	77.0%	69.8%	80.0%	73.1%	80.8%	70.8%
113	Sciences humaines	%	69.3%	76.4%	69.8%	75.0%	71.4%	82.6%	73.8%	82.6%	74.2%	88.9%
114	Éducation	%	78.0%	86.7%	76.9%	86.4%	77.6%	90.6%	77.6%	87.8%	76.9%	91.1%
115	Droit	%	60.8%		62.4%		64.6%		64.7%		63.9%	
116	Administration	%	54.5%	64.4%	55.1%	67.3%	54.2%	67.7%	53.8%	67.1%	51.1%	66.7%
117	Études plurisectorielles	%	69.1%	87.5%	67.2%	60.0%	65.6%	50.0%	65.2%	100.0%	65.5%	66.7%
118	Sans objet	%	65.2%	61.1%	63.8%	64.7%	69.8%	63.7%	69.9%	59.9%	65.6%	62.9%
119	Valeur indéterminée	%										

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.

Remarques

2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	Total¹	n	5,132	1,308	5,011	1,260	5,074	1,160	4,926	1,143	5,003	856
121	Sciences de la santé	n	1,417	127	1,428	124	1,535	137	1,492	135	1,456	115
122	Sciences pures	n	478		483		495		498		471	
123	Sciences appliquées	n	1,041	9	1,004	13	945	4	908	17	1,004	31
124	Arts	n	216	43	207	18	210	30	217	24	209	29
125	Lettres	n	109	18	106	39	103	45	104	56	109	55
126	Sciences humaines	n	459	63	434	66	444	65	407	33	441	38
127	Éducation	n	575	7	574	12	527	15	484	5	444	2
128	Droit	n	82	2	74	5	77	3	86	1	90	
129	Administration	n	737	921	685	909	716	795	709	779	732	412
130	Études plurisectorielles	n	18		16		22		21		22	
131	Sans objet	n		118		74		66		93		61
132	Valeur indéterminée	n									25	113
133	Femmes	%										
134	Sciences de la santé	%	70.7%	66.9%	72.6%	70.2%	73.0%	73.0%	73.3%	71.9%	74.5%	75.7%
135	Sciences pures	%	52.9%		57.1%		59.0%		59.0%		54.4%	
136	Sciences appliquées	%	42.8%	88.9%	41.3%	53.8%	42.4%	50.0%	43.5%	47.1%	44.1%	22.6%
137	Arts	%	43.1%	53.5%	46.4%	66.7%	49.0%	53.3%	45.6%	70.8%	49.8%	34.5%
138	Lettres	%	67.9%	83.3%	68.9%	74.4%	66.0%	71.1%	67.3%	78.6%	74.3%	78.2%
139	Sciences humaines	%	66.9%	85.7%	67.1%	78.8%	66.7%	76.9%	67.3%	78.8%	68.0%	78.9%
140	Éducation	%	81.2%	57.1%	81.0%	83.3%	78.6%	86.7%	77.9%	100.0%	78.2%	100.0%
141	Droit	%	53.7%	0.0%	58.1%	60.0%	54.5%	33.3%	58.1%	100.0%	63.3%	
142	Administration	%	45.6%	64.2%	41.9%	65.9%	41.8%	67.4%	47.5%	65.0%	49.0%	65.0%
143	Études plurisectorielles	%	33.3%		43.8%		54.5%		61.9%		54.5%	
144	Sans objet	%		63.6%		71.6%		65.2%		62.4%		63.9%
145	Valeur indéterminée	%									52.0%	53.1%

Remarques

3e cycle - Doctorat + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	Total¹	n	3,593	0	3,758	0	3,952	0	4,069	0	4,123	8
147	Sciences de la santé	n	775		825		893		962		984	
148	Sciences pures	n	742		793		836		835		840	
149	Sciences appliquées	n	925		951		1,007		1,009		1,025	
150	Arts	n	138		139		158		157		164	
151	Lettres	n	86		94		89		98		99	
152	Sciences humaines	n	591		622		618		631		625	
153	Éducation	n	118		122		121		134		119	
154	Droit	n	78		70		75		74		77	
155	Administration	n	95		93		96		102		102	
156	Études plurisectorielles	n	45		49		59		67		75	
157	Sans objet	n										
158	Valeur indéterminée	n									13	8
159	Femmes	%										
160	Sciences de la santé	%	60.9%		61.5%		61.8%		61.1%		60.8%	
161	Sciences pures	%	40.6%		41.9%		41.5%		42.2%		45.7%	
162	Sciences appliquées	%	32.3%		32.4%		33.4%		34.1%		34.0%	
163	Arts	%	42.0%		43.2%		42.4%		42.7%		42.1%	
164	Lettres	%	51.2%		47.9%		50.6%		58.2%		57.6%	
165	Sciences humaines	%	61.1%		60.6%		62.0%		62.1%		62.7%	
166	Éducation	%	73.7%		71.3%		71.1%		70.1%		75.6%	
167	Droit	%	51.3%		55.7%		52.0%		52.7%		48.1%	
168	Administration	%	44.2%		45.2%		44.8%		48.0%		50.0%	
169	Études plurisectorielles	%	33.3%		38.8%		39.0%		35.8%		34.7%	
170	Sans objet	%										
171	Valeur indéterminée	%									61.5%	75.0%

Remarques

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Total - Grades + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172	Total¹	n	33,190	4,229	34,159	3,251	33,943	2,820	33,638	3,548	34,141	2,967
173	Sciences de la santé	n	5,611	127	5,690	124	5,958	137	5,989	135	6,094	115
174	Sciences pures	n	3,397	1	3,465	1	3,550	1	3,499	1	3,413	3
175	Sciences appliquées	n	6,861	95	7,007	129	6,950	330	6,967	659	7,259	480
176	Arts	n	949	43	971	18	942	30	898	24	875	29
177	Lettres	n	861	577	836	497	806	310	807	331	818	319
178	Sciences humaines	n	6,358	118	6,687	138	6,506	111	6,504	56	6,517	56
179	Éducation	n	1,865	82	1,889	56	1,869	100	1,863	103	1,850	58
180	Droit	n	852	2	840	5	836	3	845	1	841	
181	Administration	n	3,133	1,444	3,121	1,481	3,013	1,228	3,040	1,150	3,026	715
182	Études plurisectorielles	n	1,708	8	1,772	5	1,774	2	1,756	1	1,707	3
183	Sans objet	n	1,595	1,732	1,881	797	1,739	568	1,470	1,087	1,703	1,068
184	Valeur indéterminée	n									38	121
185	Femmes	%										
186	Sciences de la santé	%	70.6%	66.9%	70.9%	70.2%	71.6%	73.0%	71.9%	71.9%	73.0%	75.7%
187	Sciences pures	%	54.3%	0.0%	54.8%	0.0%	55.1%	0.0%	57.0%	0.0%	58.0%	33.3%
188	Sciences appliquées	%	36.4%	40.0%	36.6%	38.8%	36.6%	28.5%	37.7%	30.0%	38.8%	25.8%
189	Arts	%	50.7%	53.5%	50.2%	66.7%	48.4%	53.3%	46.7%	70.8%	50.9%	34.5%
190	Lettres	%	72.5%	67.4%	71.8%	66.4%	72.7%	70.0%	75.7%	74.0%	77.1%	72.1%
191	Sciences humaines	%	68.4%	81.4%	68.8%	76.8%	70.2%	79.3%	72.3%	80.4%	72.7%	82.1%
192	Éducation	%	78.7%	84.1%	77.8%	85.7%	77.4%	90.0%	77.1%	88.3%	77.1%	91.4%
193	Droit	%	59.3%	0.0%	61.4%	60.0%	62.6%	33.3%	63.0%	100.0%	62.4%	
194	Administration	%	52.1%	64.3%	51.9%	66.4%	50.9%	67.5%	52.1%	65.7%	50.6%	65.7%
195	Études plurisectorielles	%	67.7%	87.5%	66.2%	60.0%	64.6%	50.0%	64.1%	100.0%	64.0%	66.7%
196	Sans objet	%	65.2%	61.3%	63.8%	65.4%	69.8%	63.9%	69.9%	60.1%	65.6%	62.9%
197	Valeur indéterminée	%									55.3%	54.5%

Remarques

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

		2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Taux de réussite des études de baccalauréat															
198	Persévérance après 1 an	8,783	94.2%	8,439	95.1%	8,820	95.3%	8,720	96.5%	8,862	95.1%	8,464	95.3%	8,511	96.3%
199	Diplomation après 6 ans	8,783	88.9%	8,439	89.5%	8,820	90.5%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé	1,152	91.5%	1,082	92.2%	1,033	95.1%								
201	Sciences pures	670	88.1%	645	89.8%	774	93.3%								
202	Sciences appliquées	1,165	87.0%	1,143	89.2%	1,281	90.2%								
203	Arts	184	81.5%	186	80.6%	176	85.8%								
204	Lettres	253	89.7%	210	84.3%	229	83.0%								
205	Sciences humaines	1,562	91.3%	1,490	91.0%	1,653	90.9%								
206	Éducation	572	83.7%	414	86.2%	301	83.1%								
207	Droit	180	95.6%	178	96.6%	174	96.6%								
208	Administration	747	95.3%	740	95.4%	908	95.0%								
209	Études plurisectorielles	558	92.8%	715	93.6%	506	90.5%								
210	Sans objet	1,740	84.4%	1,636	83.9%	1,785	86.4%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant															
211	Sciences de la santé	328	77.7%	335	82.1%	422	82.7%	472	80.7%						
212	Sciences pures	132	79.5%	162	74.7%	171	70.2%	172	75.0%						
213	Sciences appliquées	324	90.4%	387	89.4%	358	89.9%	384	87.8%						
214	Arts	82	91.5%	101	91.1%	112	92.0%	99	93.9%						
215	Lettres	46	80.4%	45	75.6%	33	90.9%	43	74.4%						
216	Sciences humaines	202	91.1%	197	86.3%	199	91.0%	223	89.7%						
217	Éducation	65	90.8%	95	86.3%	94	88.3%	113	91.2%						
218	Droit	57	87.7%	47	93.6%	39	92.3%	50	92.0%						
219	Administration	170	95.3%	186	94.6%	185	97.3%	227	96.5%						
220	Études plurisectorielles	7	42.9%	5	80.0%	4	100.0%	6	66.7%						
221	Sans objet														
222															
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant															
223	Sciences de la santé	85	82.4%	110	77.3%										
224	Sciences pures	93	82.8%	77	74.0%										
225	Sciences appliquées	119	79.0%	128	78.9%										
226	Arts	25	84.0%	19	78.9%										
227	Lettres	22	50.0%	19	47.4%										
228	Sciences humaines	93	66.7%	81	66.7%										
229	Éducation	33	72.7%	25	68.0%										
230	Droit	11	72.7%	14	78.6%										
231	Administration	12	58.3%	13	38.5%										
232	Études plurisectorielles	3	33.3%	4	75.0%										
233	Sans objet														
234															
Remarques															

**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne
dans un diplôme de grade**

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Durée moyenne des études au baccalauréat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
235	Sciences de la santé	3.2	3.2	3.2	3.3	3.2		
236	Sciences pures	3.0	3.1	3.1	2.9	3.1		
237	Sciences appliquées	4.0	3.9	4.0	3.7	3.8		
238	Arts	3.5	3.6	3.5	3.4	3.5		
239	Lettres	3.0	2.9	3.0	2.8	3.0		
240	Sciences humaines	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0		
241	Éducation	3.5	3.4	3.6	3.7	3.8		
242	Droit	3.3	3.4	3.3	3.3	3.3		
243	Administration	2.9	2.9	2.9	2.7	2.9		
244	Études plurisectorielles	3.0	2.9	2.9	3.0	3.1		
245	Sans objet	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	3.4	3.3	3.4	3.3	3.4		
Durée moyenne des études de maîtrise		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
248	Sciences de la santé	2.2	2.2	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2
249	Sciences pures	2.2	2.1	2.0	2.1	2.0	2.2	2.1
250	Sciences appliquées	1.9	1.9	1.8	1.9	1.9	2.0	1.9
251	Arts	1.8	1.8	1.9	1.8	1.9	1.8	1.9
252	Lettres	2.0	2.1	2.0	2.1	2.3	2.0	2.0
253	Sciences humaines	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.6
254	Éducation	1.8	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	1.8
255	Droit	1.4	1.4	1.4	1.5	1.3	1.3	1.4
256	Administration	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.8
257	Études plurisectorielles	2.6	2.3	2.4	2.7	2.3	2.3	2.4
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Durée moyenne des études de doctorat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
261	Sciences de la santé	5.2	5.4	5.3				
262	Sciences pures	5.3	5.5	5.4				
263	Sciences appliquées	5.0	5.2	5.1				
264	Arts	5.1	5.5	4.9				
265	Lettres	5.2	5.2	6.0				
266	Sciences humaines	6.0	6.2	6.1				
267	Éducation	5.2	5.2	5.3				
268	Droit	6.0	4.9	5.0				
269	Administration	5.6	6.0	6.8				
270	Études plurisectorielles	6.0	4.7	7.3				
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	5.3	5.5	5.4				

Remarques

--

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
274 Hommes	n	3,111	3,142	3,194	3,207	3,197
275 Direction	n	68	77	70	68	72
276 Haute direction	n	5	6	4	4	4
277 Autre personnel de direction	n	63	71	66	64	68
278 Professeurs	n	1,178	1,176	1,189	1,160	1,136
279 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	455	472	516	557	546
280 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	455	472	513	528	515
281 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	3	29	31
282 Personnel de gérance	n	178	193	255	236	263
283 Personnel professionnel	n	560	557	526	572	563
284 Personnel technique	n	163	166	162	190	186
285 Personnel de bureau	n	158	160	145	104	113
286 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	351	341	331	320	318
287 Personnel métiers et services	n	351	341	331	320	318
288 Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
289 Femmes	n	3,632	3,816	3,939	3,960	3,952
290 Direction	n	96	98	87	89	95
291 Haute direction	n	4	5	4	5	5
292 Autre personnel de direction	n	92	93	83	84	90
293 Professeurs	n	614	637	668	673	673
294 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	434	492	509	531	530
295 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	434	492	503	509	508
296 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	6	22	22
297 Personnel de gérance	n	373	403	497	450	556
298 Personnel professionnel	n	1,076	1,139	1,159	1,259	1,088
299 Personnel technique	n	176	163	158	194	184
300 Personnel de bureau	n	799	819	792	700	763
301 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	64	65	69	64	63
302 Personnel métiers et services	n	64	65	69	64	63
303 Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
304 Total	n	6,743	6,958	7,133	7,170	7,159
305 Direction	n	164	175	157	157	167
306 Haute direction	n	9	11	8	9	9
307 Autre personnel de direction	n	155	164	149	148	158
308 Professeurs	n	1,792	1,813	1,857	1,834	1,810
309 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	889	964	1,025	1,089	1,077
310 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	889	964	1,016	1,038	1,024
311 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	9	51	53
312 Personnel de gérance	n	551	596	752	687	821
313 Personnel professionnel	n	1,636	1,696	1,685	1,831	1,652
314 Personnel technique	n	339	329	320	384	370
315 Personnel de bureau	n	957	979	937	804	881
316 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	415	406	400	384	381
317 Personnel métiers et services	n	415	406	400	384	381
318 Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0

63

Remarques

Le dénombrement des professeurs exclut la direction académique qui est comptabilisée sous « Autre personnel de direction »
 La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Revenus de recherche par source de financement (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319 Revenus de recherche (total)	\$398,741 k	\$387,166 k	\$361,083 k	\$365,977 k	\$339,510 k
320 Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI	\$49,941 k	\$31,833 k	\$33,894 k	\$61,444 k	\$35,872 k
321 Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)	\$239,198 k	\$227,578 k	\$207,402 k	\$194,639 k	\$207,048 k
322 Chaires de recherche du Canada	\$24,868 k	\$24,635 k	\$26,785 k	\$25,248 k	\$25,471 k
323 Organismes subventionnaires canadiens	\$220,217 k	\$191,257 k	\$176,309 k	\$172,006 k	\$185,565 k
324 Autres gouvernement du Canada	\$18,982 k	\$36,321 k	\$31,093 k	\$22,632 k	\$21,483 k
325 Montant de recherche du Québec	\$32,341 k	\$39,762 k	\$44,869 k	\$31,843 k	\$28,758 k
326 Fonds de recherche du Québec	\$21,120 k	\$22,557 k	\$24,148 k	\$21,718 k	\$19,583 k
327 Gouvernement du Québec	\$11,221 k	\$17,205 k	\$20,722 k	\$10,126 k	\$9,175 k
328 Autres sources	\$77,261 k	\$87,993 k	\$74,918 k	\$78,051 k	\$67,832 k

Remarques

- 1) Sources des données : InfoEd, base de données d'administration de la recherche de l'Université McGill. Pour les fonds de la FCI : Service de gestion financière liée à la recherche de l'Université McGill. Pour les chaires internes, les chaires James-McGill et les bourses William-Dawson : Services financiers de l'Université McGill.
- 2) Il arrive que les chercheurs(-euses) de l'Université McGill affilié(e)s à un hôpital ou à un centre de recherche présentent une demande de financement au service des subventions de l'hôpital affilié et non au Bureau de la recherche subventionnée de l'Université McGill. Deux années complètes peuvent s'écouler avant qu'une telle demande et la subvention associée ne soient consignées dans InfoEd, auquel cas le présent tableau n'en fera pas état. Le financement indiqué sera donc moindre au cours des dernières années qu'au cours des années précédentes, et il augmentera au fil du temps.
- 3) Les données concernant la FCI et les chaires de recherche internes (James-McGill, William-Dawson) représentent les fonds déboursés et non les montants reçus.
- 4) Étant donné que l'Université McGill utilise une base de données opérationnelles, les données sont fournies sous réserve de modifications.

Revenus de recherche par source de financement (IFUC-ACPAU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319 Revenus de recherche (total)	\$597,105 k	\$653,305 k	\$665,380 k	\$651,903 k	n.d.
320 Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI	\$36,118 k	\$41,801 k	\$99,361 k	\$61,662 k	n.d.
321 Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)	\$307,516 k	\$357,584 k	\$295,333 k	\$292,422 k	n.d.
Section organismes subventionnaires canadiens					n.d.
329 CRSH (ACPAU ligne 1)	\$19,380 k	\$23,419 k	\$22,326 k	\$20,545 k	n.d.
330 Santé Canada (ACPAU ligne 2)	\$6,387 k	\$4,011 k	\$6,188 k	\$4,285 k	n.d.
331 CRSNG (ACPAU ligne 3)	\$57,015 k	\$61,750 k	\$55,547 k	\$53,527 k	n.d.
332 IRSC (ACPAU ligne 4)	\$112,653 k	\$112,236 k	\$114,583 k	\$109,827 k	n.d.
333 Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	\$32,434 k	\$31,521 k	\$29,364 k	\$29,093 k	n.d.
334 Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	\$79,647 k	\$124,647 k	\$67,325 k	\$75,145 k	n.d.
335 Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)	\$77,564 k	\$79,358 k	\$116,829 k	\$99,647 k	n.d.
336 Fonds de recherche du Québec	\$36,400 k	\$38,606 k	\$35,027 k	\$45,739 k	n.d.
337 FRQ-S	\$25,944 k	\$26,783 k	\$25,849 k	\$28,273 k	n.d.
338 FRQ-NT	\$7,141 k	\$9,649 k	\$7,141 k	\$11,860 k	n.d.
339 FRQ-SC	\$3,315 k	\$2,174 k	\$2,037 k	\$5,606 k	n.d.
340 Ministères et organismes	\$41,164 k	\$40,752 k	\$81,802 k	\$53,908 k	n.d.
341 Autres sources (ACPAU lignes 15 à 20)	\$156,178 k	\$157,964 k	\$168,484 k	\$192,807 k	n.d.

Remarques

Les données pour 2024 ne sont pas encore connues. Précision : Comme la ligne 320 contient des sommes comprises également à la ligne 335, la ligne 319 ne correspond pas au total des lignes 320 à 341. Les données sont tirées des fichiers de l'ACPAU. Les lignes 12 à 14 ainsi que les lignes 21 à 24 du rapport de l'ACPAU (totalisant 33 911 k\$ pour 2023) n'ont pas été prises en compte dans le présent tableau.

Chaires de recherche (nombre) (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	n	n	n	n	n
Unité de recherche	85	86	86	73	54
Chaire de recherche du Canada	185	185	177	177	177
Autres chaires de recherche	405	408	416	415	389

Remarques

« Unité de recherche » : Ces groupes sont potentiellement si nombreux qu'il serait difficile de les recenser. Le nombre indiqué correspond donc aux centres de recherche approuvés par le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et aux plateformes technologiques. En 2024, l'Université McGill a révisé sa politique sur les plateformes et les centres de recherche admis, ce qui explique pourquoi le nombre d'unités de recherche est inférieur à celui des années précédentes. Les chaires de recherche du Canada sont celles qui ont été octroyées à l'Université McGill par le Programme des chaires de recherche du Canada. Le nombre indiqué pour la catégorie « Autres chaires de recherche » est celui des chaires institutionnelles occupées et des chaires octroyées au moyen de concours jugés par des pairs.

Revenus de recherche par secteur disciplinaire (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
Fonds de recherche (total)	\$398,741 k	\$387,166 k	\$361,083 k	\$365,977 k	\$339,510 k
Sciences de la santé	\$180,614 k	\$181,804 k	\$158,651 k	\$157,728 k	\$130,957 k
Sciences pures	\$91,542 k	\$89,200 k	\$78,833 k	\$75,694 k	\$82,364 k
Sciences appliquées	\$84,290 k	\$72,641 k	\$75,556 k	\$87,682 k	\$81,214 k
Arts	\$3,791 k	\$3,156 k	\$3,523 k	\$3,434 k	\$3,748 k
Lettres	\$3,452 k	\$3,757 k	\$2,805 k	\$2,620 k	\$2,508 k
Sciences humaines	\$20,355 k	\$18,247 k	\$25,025 k	\$23,857 k	\$22,501 k
Éducation	\$2,514 k	\$1,789 k	\$1,835 k	\$773 k	\$1,472 k
Droit	\$3,193 k	\$2,976 k	\$3,699 k	\$3,332 k	\$3,579 k
Administration	\$4,375 k	\$8,687 k	\$5,976 k	\$4,192 k	\$4,549 k
Autres	\$4,616 k	\$4,908 k	\$5,181 k	\$6,664 k	\$6,617 k

Remarques

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	%	%	%	%	%
Professeurs-chercheurs financés	83.25%	80.47%	76.04%	74.92%	71.66%
Sciences de la santé	29.12%	28.52%	25.55%	23.80%	20.98%
Sciences pures	15.46%	15.98%	15.93%	16.24%	15.78%
Sciences appliquées	15.74%	15.98%	15.77%	15.91%	16.23%
Arts	1.69%	1.61%	1.48%	1.45%	1.19%
Lettres	2.87%	2.39%	2.14%	2.22%	2.09%
Sciences humaines	12.20%	10.65%	9.95%	9.57%	9.62%
Éducation	1.41%	1.05%	1.10%	1.06%	1.07%
Droit	1.52%	1.17%	1.37%	1.61%	1.70%
Administration	3.37%	3.11%	2.80%	3.06%	3.17%
Autres	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Remarques

Ce taux correspond aux chercheurs(-euses) admissibles à une bourse par rapport au nombre total de membres du corps professoral indiqué à la ligne 15 de la page 1. Toutefois, le nombre total de chercheurs(-euses) admissibles est supérieur à celui qui figure à la ligne 15, parce qu'il comprend les membres contractuels du personnel enseignant avec rang académique. La catégorie « Autres » a été exclue, parce qu'elle ne comprend pas de chercheurs(-euses), mais uniquement du financement institutionnel.

Montant médian des revenus de recherche par professeur chercheur (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Financement médian (ensemble des secteurs)	\$108,640	\$104,038	\$100,000	\$99,919	\$97,526
Sciences de la santé	\$177,480	\$164,169	\$142,551	\$141,772	\$129,323
Sciences pures	\$146,229	\$134,688	\$124,000	\$125,000	\$123,300
Sciences appliquées	\$120,655	\$108,999	\$103,980	\$112,454	\$128,116
Arts	\$53,471	\$50,718	\$44,036	\$40,818	\$60,359
Lettres	\$32,004	\$32,336	\$26,377	\$34,800	\$34,664
Sciences humaines	\$44,791	\$47,352	\$66,876	\$69,400	\$55,657
Éducation	\$64,588	\$54,158	\$34,413	\$33,894	\$48,424
Droit	\$58,680	\$70,264	\$85,267	\$43,333	\$34,835
Administration	\$41,710	\$44,000	\$49,067	\$37,455	\$45,691
Autres	NA	NA	NA	NA	NA

Remarques

Précision : La catégorie « Autres » a été exclue, car elle représente une seule entité, soit MILA, qui a octroyé du financement à l'Université plutôt qu'à une personne en particulier. Les données sur les chaires de recherche financées par l'Université n'ont pas pu être incluses dans le présent tableau, parce qu'elles proviennent d'une base de données financières distincte.

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Mesures phares d'encadrement des étudiants

Bureau des études et de la vie étudiante

L'Université McGill cherche à rendre ses ressources de soutien facilement accessibles à l'ensemble des étudiantes et étudiants, à faire naître chez eux un sentiment d'appartenance et à leur donner les moyens de s'épanouir tout au long de leur parcours universitaire.

Elle offre à sa population étudiante un éventail complet de services par l'entremise des unités du Bureau, soit le Service des loisirs et des sports, la Gestion de l'effectif étudiant, le Décanat à la vie étudiante, le Service de logement étudiant et d'hôtellerie et les Services aux étudiants.

Ces unités adoptent une approche proactive et holistique, calquée sur le modèle de soins en collaboration. Cette approche assure aux étudiantes et étudiants l'accès à une vaste gamme de services de soutien, allant des activités autogérées, comme des groupes de jardinage, aux interventions dirigées par des professionnels. Dans chacune des unités, l'offre de services a été bonifiée durant l'année universitaire 2023-2024.

Activités autogérées

- Centre d'entraînement Le Parc : Il s'agit du premier centre d'entraînement situé à l'intérieur d'une résidence étudiante mcgilloise. Le centre a ouvert ses portes en janvier 2024, au rez-de-chaussée de la Nouvelle Résidence. Cet espace rénové est doté d'appareils d'entraînement cardiovasculaire et de musculation, qui sont à la disposition de l'ensemble des locataires.
- Lancement de la formation en mode asynchrone « Preparing for your internship » (En route vers mon stage), préparée en collaboration avec la Faculté de génie.
- Lancement du système de gestion des données ClockWork : Grâce à ce système, les exigences sont respectées en matière de documents juridiques, les étudiantes et étudiants ont plus facilement accès à leur dossier, certaines fonctions de base sont automatisées, et il est possible de produire des rapports mieux ciblés.
- Création du jardin interconfessionnel de la paix : Il s'agit d'un lieu où l'on peut jardiner tout en discutant de foi, de spiritualité ou de religion. Ce jardin a vu le jour en 2023 grâce à une petite subvention de démarrage de 300 \$ du Bureau du développement durable et à la participation de 25 étudiants bénévoles et membres du personnel du Bureau de la vie religieuse et spirituelle.
- Aménagement de salles de réflexion silencieuse dans les résidences.

Activités en personne

- Depuis deux ans, le Service des loisirs et des sports et le Service de logement étudiant et d'hôtellerie réunissent au stade Percival-Molson les 3 000 personnes nouvellement installées en résidence pour leur donner l'occasion de socialiser, et de découvrir ce que la vie en résidence leur réserve.
- Ajout d'ateliers sur l'équité *Nos espaces partagés* : Ces séances de formation en personne ou en ligne visent à doter les étudiantes et étudiants d'outils qui leur permettront d'intégrer les notions d'anti-oppression et d'antiracisme dans leur vie et de créer des communautés sûres et inclusives.

Cours, ateliers et séminaires de développement des compétences

- Depuis 2022, plus de 600 étudiantes et étudiants ont suivi le programme d'apprentissage expérientiel Micro-Exp, qui permet aux participants d'acquérir de l'expérience et de la confiance en soi, de réseauter et de se préparer au monde du travail dans le cadre de micro-projets ou de micro-affectations. Ce programme s'adresse principalement aux étudiants de première et de deuxième année du premier cycle, issus en grande partie de groupes généralement sous-représentés.
- En 2023, plus de 340 activités et ateliers d'acquisition de compétences, de développement de carrière et de réseautage ont été organisés.

Soutien par les pairs

- En mai 2024, lancement de la plateforme du Réseau de mentorat et des deux premiers programmes de mentorat (programme de jumelage des Services aux étudiants internationaux et programme de jumelage à l'intention des étudiants canadiens).
- Activités et ateliers de conversation, en français et en anglais, animés par des pairs. Durant l'année 2023-2024, 702 étudiantes et étudiants y ont participé comparativement à 590 étudiants l'année précédente.
- Lancement d'un programme de mentorat de deux ans en 2022. Durant la deuxième année du programme, nous avons formé une équipe en pleine croissance de pairs bénévoles de diverses confessions religieuses. Nous avons offert plus d'activités visant à améliorer l'expérience des étudiants, tant celle des bénévoles que des participants.

69

Services professionnels

- Pour la première fois depuis les années 1970, l'Université McGill a accueilli le championnat national de natation U SPORTS. Des athlètes universitaires de partout au Canada se sont affrontés au Centre aquatique de Pointe-Claire. L'équipe de natation Redbirds de McGill est arrivée troisième, et l'équipe féminine s'est classée quatrième.
- Le Décanat à la vie étudiante a créé le poste de directeur(-trice) associé(e), Gestion de crise et prévention du suicide. Le Bureau des études et de la vie étudiante pourra ainsi servir de ressource en gestion de crise.
- Nomination d'une agente de liaison auprès des étudiants musulmans et d'une agente de liaison auprès des étudiants juifs. Les étudiantes et étudiants peuvent s'adresser à ces personnes en toute confidentialité, que ce soit pour discuter ou pour exprimer des préoccupations. Les agentes de liaison peuvent servir d'intermédiaires officielles entre les étudiants et l'administration de l'Université.
- Création d'une plateforme technologique servant à gérer les demandes d'information des étudiants internationaux.
- Accroissement des efforts de recrutement stratégique dans le but d'augmenter le nombre de médecins de famille au Pôle bien-être étudiant.
- Création de groupes de soutien confessionnels avec l'aide de professionnels du bien-être et de leaders spirituels, et en collaboration avec le Pôle bien-être étudiant.

- Accroissement du nombre de logements en résidence pour les étudiantes et étudiants internationaux et de deuxième année ou plus.
- Réduction du bruit dans les résidences et offre d'options bon marché au campus Macdonald.
- Nomination d'une gestionnaire en résidence à temps plein au campus Macdonald, et d'animateurs en résidence, dans le but de mieux accompagner les étudiants et de resserrer les liens avec d'autres ressources du Bureau des études et de la vie étudiante sur les deux campus.
- Nomination d'un conseiller principal en résidence et augmentation du nombre de gestionnaires et d'animateurs en résidence au campus du centre-ville afin de mieux servir les étudiantes et étudiants logeant en résidence.
- Embauche d'une nutritionniste qui veille à la qualité de l'offre alimentaire sur les campus et rencontre les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers.
- Lancement du premier forfait-repas cachère au Canada.

Soutien financier

- Lancement des bourses Okò:ra de l'Université McGill, en collaboration avec Indspire : Ces bourses ne sont pas accordées en fonction du mérite ni d'un besoin financier. Elles garantissent à leurs bénéficiaires une somme de 5 000 \$ par année d'études, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par programme de premier cycle dont les cours sont donnés sur le campus (à la Faculté de droit, à la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou à la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale, par exemple). Jusqu'à maintenant, notre plus grande cohorte comptait 109 boursiers et boursières.
- Nouvelle bourse complète pour les jeunes pris en charge, offerte en collaboration avec les ressources diversifiées du Service étudiant d'accessibilité et d'aide à la réussite.
- Offre de bourses d'entretien Expériences éducatives enrichies la plus généreuse depuis la création du programme en 2017-2018 : 750 000 \$ ont été partagés entre 250 étudiantes et étudiants qui, autrement, auraient eu de la difficulté à trouver un stage, à participer à des travaux de recherche ou à réaliser une session d'études sur le terrain.

70

Communications et rayonnement

- Augmentation de 54 % du nombre d'abonnés au compte Instagram des Services aux étudiants
- Refonte de quatre grands sites Web
- Plus de 36 000 interactions de l'équipe AskMcGill avec la population étudiante
- Participation fréquente du Service étudiant d'accessibilité et d'aide à la réussite à des périodes de questions sur les services offerts, à l'intention des membres du corps enseignant et du personnel

Programmes d'activités de recherche

Principales orientations de recherche

Plan stratégique et principaux indicateurs de performance

Les priorités de McGill en recherche sont dictées par le *Plan stratégique de recherche*. Dans sa version mise à jour, adoptée en 2019, ce plan est assorti des objectifs suivants : accroître les retombées de nos travaux, encourager la création et la consolidation de nouveaux partenariats, offrir aux jeunes chercheurs et chercheuses une expérience de recherche de grande qualité et favoriser une participation active à l'économie mondiale du savoir.

Le Plan s'articule autour de sept domaines dans lesquels McGill se démarque et affiche une expertise reconnue :

- enrichir la connaissance des fondements, des applications et des retombées de la technologie à l'ère numérique;
- exploiter le potentiel du cerveau humain et de l'ensemble du système nerveux;
- concevoir et créer des matériaux, des technologies, des milieux et des collectivités durables;
- faire progresser les sciences de la santé et les sciences biomédicales pour favoriser la santé de la population;
- soutenir les politiques publiques et les organisations, et contribuer à une meilleure compréhension des transformations sociales;
- explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers;
- approfondir les questions fondamentales concernant l'humanité, l'identité et l'expression.

72

À la fine pointe de leur domaine, les chercheurs et chercheuses de McGill sont à l'origine de découvertes qui changent notre vie et notre vision du monde. Divers indicateurs attestent d'ailleurs l'excellence de la recherche mcgilloise : l'obtention de financements concurrentiels et prestigieux, le nombre et la valeur des contrats et des partenariats de recherche, les revenus qui leur sont associés et la valorisation des résultats de recherche, qui se traduit notamment par des transferts technologiques (licences, brevets, etc.).

Les données suivantes témoignent de notre performance en 2022-2023 :

- 685,8 millions de dollars en subventions de recherche (McGill et hôpitaux affiliés) [source : ACPAU];
- première place au palmarès des universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat du magazine Maclean's (2023);
- 209 licences et options de licence accordées (2022);
- 123 divulgations d'inventions (2022);
- 77 demandes de brevet nationales et internationales (2022);
- 15 nouveaux brevets reçus (2022);
- 128 prix et bourses octroyés à des chercheurs mcgillois en 2023, y compris 15 professeures et professeurs élus membres de la Société royale du Canada. Parmi les distinctions décernées aux chercheurs en 2023, mentionnons les suivantes :

- nomination au rang de chevalier de l'Ordre national du Québec de Howard Bergman (Département de médecine familiale, Faculté de médecine et des sciences de la santé);
- médaille de l'Assemblée nationale du gouvernement du Québec remise à Samuel Benaroya (Département de médecine, Faculté de médecine et des sciences de la santé);
- titre de Compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec décerné à Rane Lee (Département d'interprétation, École de musique Schulich);
- prix La preuve par l'image Acfas remis à Anja Geitmann (Département des sciences végétales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement);
- investiture à titre de membre de l'Ordre du Canada (C.M.) de Daniel Weinstock (Faculté de droit);
- nomination à titre de membre émérite de l'Ordre de l'excellence en éducation de Susanne Lajoie (Département de psychopédagogie et counseling, Faculté des sciences de l'éducation).

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

De l'ADN à l'ARN : une approche canadienne inclusive pour les traitements thérapeutiques par ARN fondés sur la génomique (D2R)

73

En mars 2023, l'Université McGill a reçu 165 millions de dollars du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada dans le cadre d'une importante initiative de recherche, *De l'ADN à l'ARN : une approche canadienne inclusive pour les traitements thérapeutiques par ARN fondés sur la génomique (D2R)*. L'apport des entreprises partenaires, du gouvernement du Québec et des donateurs porte l'investissement total en recherche pour cette initiative à 353 millions de dollars.

La mission de D2R : mettre en place un programme de haut calibre voué à la découverte et à la mise au point, sous aiguillage génomique, de médicaments de précision à base d'ARN et d'outils de calcul connexes, le tout assorti d'un accélérateur clinique qui permettra de mettre ces nouveaux traitements à la disposition de toute la population du Canada et du reste du monde, y compris les personnes marginalisées et délaissées par la médecine aux prises avec des maladies infectieuses, rares ou négligées, ou atteintes d'affections chroniques courantes, comme le cancer. À cette fin, l'équipe D2R a noué des partenariats avec nombre de chercheuses et de chercheurs, d'établissements universitaires, d'entreprises et d'organismes communautaires, y compris des organismes dirigés par des Autochtones, qui exercent leurs activités à l'échelle locale, nationale et internationale.

Financée jusqu'en 2030, l'initiative D2R stimule l'innovation en facilitant la transposition en applications cliniques et commerciales des avancées en médecine génomique et en sciences de l'ARN, et en contribuant à l'évolution des politiques. Elle appuie diverses activités de recherche, notamment la recherche fondamentale, la recherche sur la santé des Autochtones, la conclusion de collaborations internationales ou de partenariats de commercialisation et l'élaboration de solutions à même de combler le fossé entre les progrès scientifiques et les besoins de la société.

Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation

En 2023, l'Université McGill a reçu du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du gouvernement du Québec une somme de 107,1 millions de dollars pour ses infrastructures de recherche. Parmi les projets visés figure la Plateforme translationnelle de McGill pour la recherche sur l'autisme, financée à hauteur de 27,1 millions de dollars. Dirigée par Guy Rouleau, professeur de neurologie et de neurochirurgie et directeur de l'Institut-Hôpital neurologique de Montréal, la Plateforme est vouée à l'étude des mécanismes sous-jacents des troubles du spectre de l'autisme et à l'élaboration de biomarqueurs pour le diagnostic précoce de ces troubles.

La FCI finance également l'incubateur de recherche sur le trauma chez les enfants et les adolescents (Child & Youth Trauma Research Incubator-ThRIve) que chapeaute Delphine Collin-Vézina, professeure à l'École de service social et directrice du [Centre de recherche sur l'enfance et la famille](#) de l'Université McGill. À la différence des approches traditionnelles d'enquête sur le terrain, ThRIve invite les survivantes et survivants de traumatismes d'enfance ou de jeunesse à participer pleinement à ses recherches.

Chaires de recherche doubles en intelligence artificielle et en santé/santé numérique et sciences de la vie

En 2023, le Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS) a annoncé l'octroi d'une somme de 4,5 millions de dollars consacrée à trois chaires doubles en intelligence artificielle et en santé/santé numérique et sciences de la vie codirigées par des chercheurs de l'Université McGill. Le programme réunit deux chercheuses ou chercheurs ayant des expertises complémentaires : l'un dans le domaine de l'intelligence artificielle/sciences des données et l'autre dans le domaine des sciences de la vie. Ensemble, ils s'attaquent aux enjeux de santé qui touchent les Canadiens et Canadiennes, et nuisent à l'efficacité et à l'efficacé du système de soins.

74

Chaires d'excellence en recherche du Canada

En 2023, les résultats du dernier concours du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada ont été annoncés : trois scientifiques de renommée mondiale allaient grossir les rangs de l'Université McGill grâce à ces chaires prestigieuses, chacune d'une valeur de huit millions de dollars. La Pr^e Darcy Wagner s'est jointe à la Faculté de médecine et des sciences de la santé à titre de titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en régénération des poumons. Ses travaux novateurs portent sur la mise au point de traitements à base de substances synthétiques indiqués dans des maladies pulmonaires aiguës et chroniques, respectivement troisième et quatrième causes de décès à l'échelle de la planète.

La Pr^e Dana Small, quant à elle, s'est jointe à la Faculté de médecine et des sciences de la santé à titre de titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur le métabolisme et le cerveau. Elle compte élaborer une stratégie audacieuse pour lutter contre les pandémies d'obésité et de diabète. Enfin, le Pr Jason Hessels s'est joint à la Faculté des sciences à titre de titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en astrophysique transitoire. Ce domaine en pleine émergence apporte une nouvelle dimension à la compréhension de l'histoire de la formation des galaxies, des étoiles, des planètes et, au bout du compte, de la vie.

Partenariats avec le secteur privé

En 2023, l'Université McGill a conclu des ententes avec Moderna dans le cadre de deux projets de recherche novateurs sur les nanoparticules lipidiques. Ces nanoparticules sont des composants essentiels des médicaments à ARNm comme les vaccins, car elles constituent la principale méthode d'acheminement des brins d'ARNm vers les cellules cibles.

Grâce aux activités menées notamment par l'entremise du Fonds d'innovation de McGill, mécanisme de soutien stratégique servant à accélérer la progression d'inventions et d'entreprises issues de la recherche, le Bureau de l'innovation et des partenariats (I+P) de l'Université McGill continue de stimuler l'esprit entrepreneurial, résultats à l'appui. À titre d'exemple, en 2022, les nouvelles demandes de brevet ont augmenté de 18 % et un nombre record de 15 jeunes pousses axées sur la recherche ont été lancées.

Quelques réalisations des jeunes pousses nées dans le giron mcgillois :

- Altiro Energy a récemment obtenu 250 000 \$ en financement de sources privées pour sa solution de remplacement des énergies fossiles. Cette somme s'ajoute aux ententes que l'entreprise a conclues avec HydroQuébec et Box One.
- DendroTEK a commencé la vente de sa technologie améliorant la culture cellulaire, et a atteint plusieurs mois plus tôt que prévu son objectif de ventes de 20 000 \$.
- L'entreprise HisTurn, qui dépiste et traite l'infertilité masculine, a obtenu 233 000 \$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO). Cette somme lui a été octroyée pour la commercialisation accélérée de ses solutions.

Pour faciliter l'émergence de nouvelles entreprises dérivées, l'Université a conclu des ententes stratégiques avec des « générateurs de jeunes pousses » (*venture studios*), qui auront accès aux technologies prometteuses avant même leur mise au point. En avril 2023, l'Université McGill a signé une entente avec BX Ventures, générateur de jeunes pousses dans le domaine des solutions technologiques propres. L'entreprise a récemment ouvert un bureau à Montréal et a déjà participé au lancement de FeX, société d'énergie dont la technologie a été mise au point par le Pr Jeffrey Bergthorson, de l'Université McGill.

Toujours en 2023, l'Université a organisé le colloque Chargé à bloc, où des dirigeantes et dirigeants fédéraux, provinciaux et du secteur privé se sont réunis pour discuter du rôle de premier plan que doit jouer le Québec dans la transition vers une économie fondée sur l'énergie renouvelable. Le géant de l'aviation Airbus s'est également présenté à ce colloque d'un jour, lors duquel on a vanté les synergies possibles entre cette grande entreprise et l'Université.

Plan de recherche stratégique

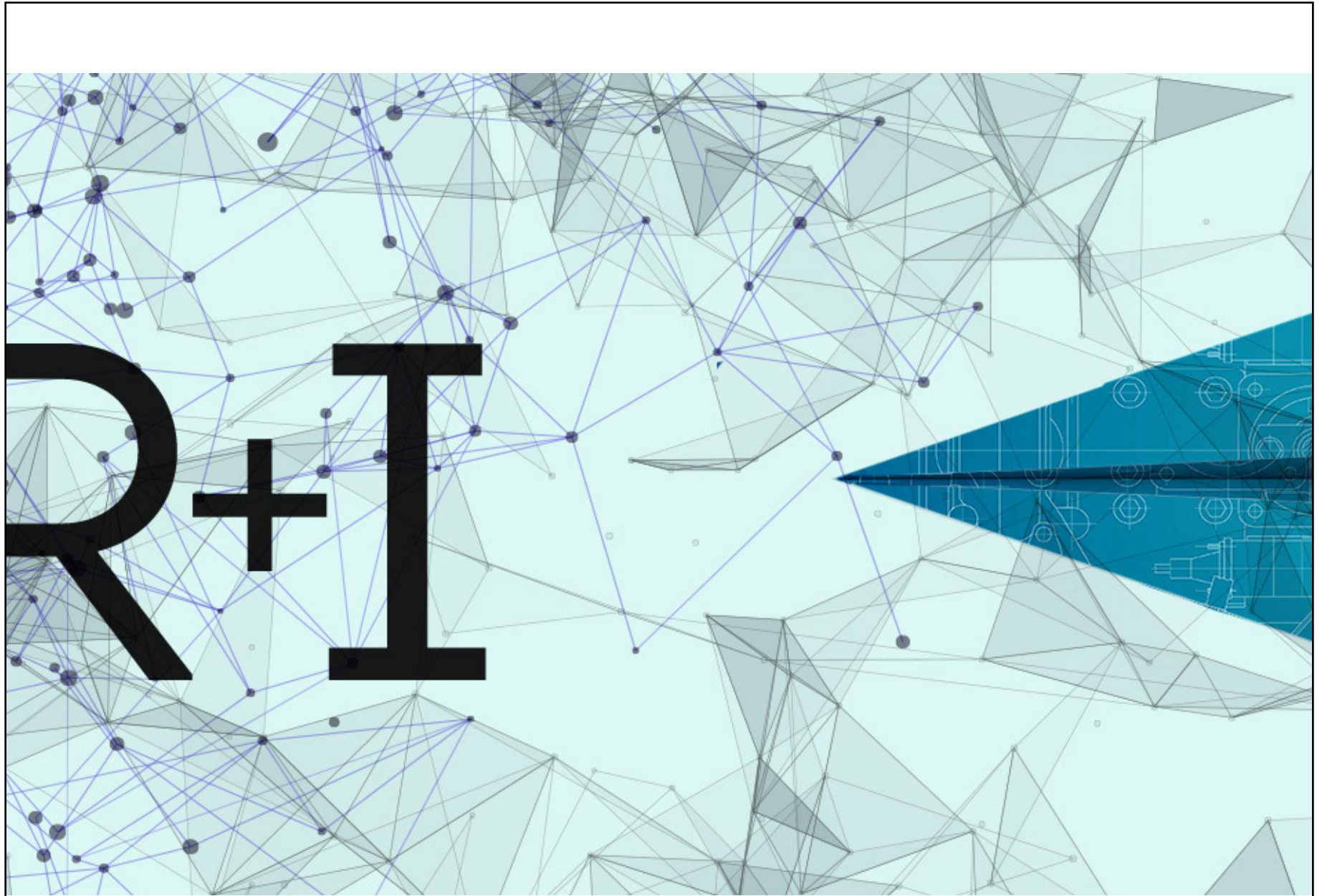


McGill

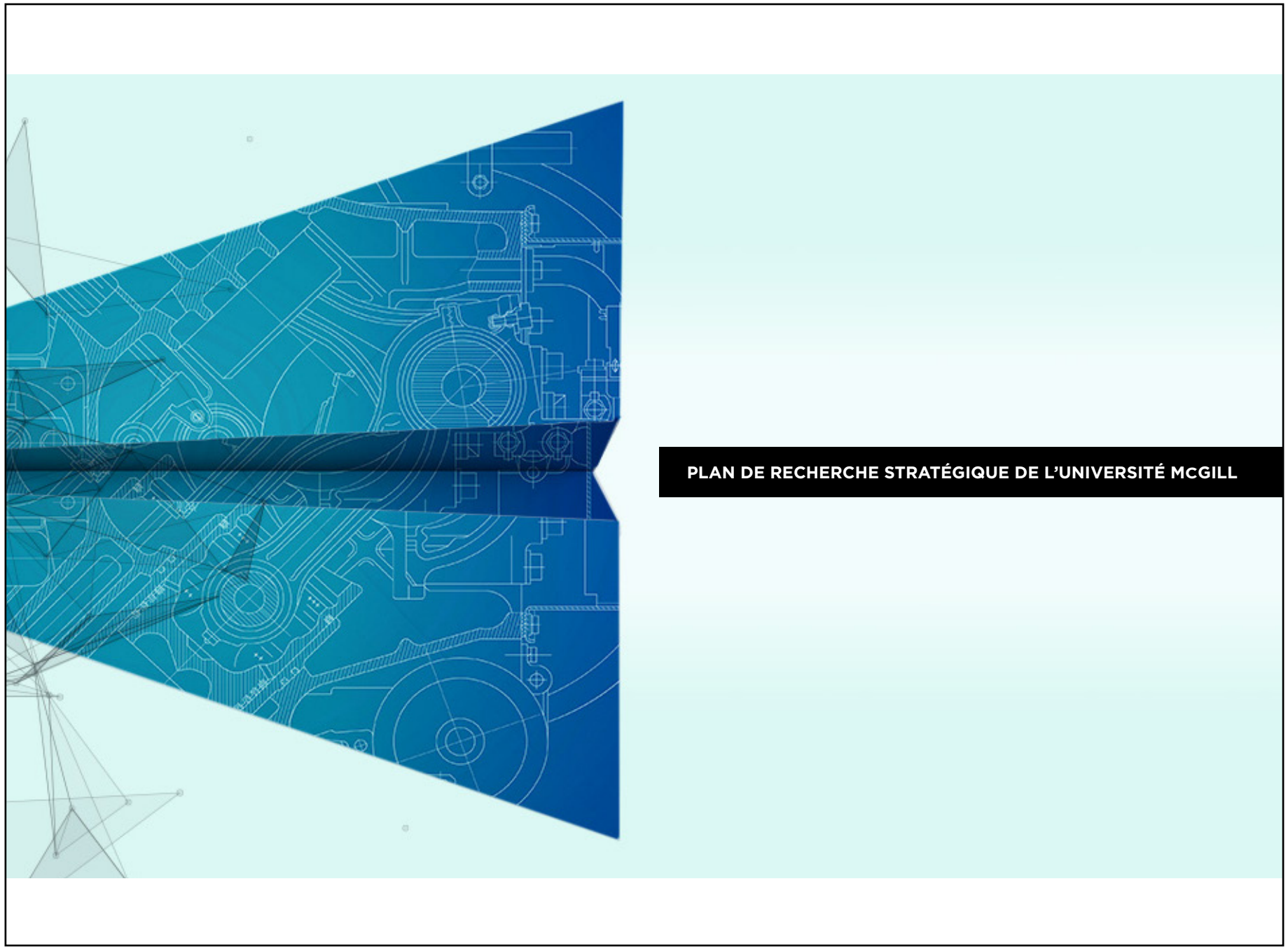
Recherche et
innovation

R+I

PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL



EN PAGE COUVERTURE : HOPE BOYCE, ÉTUDIANTE AUX CYCLES SUPÉRIEURS (PHYSIQUE, INSTITUT SPATIAL DE MCGILL)



PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis près de deux siècles, l'Université McGill attire certains des chercheurs et des jeunes esprits les plus brillants. De nos jours, McGill affirme toujours son engagement à l'endroit du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche qui satisfont aux normes les plus élevées qui soient dans le monde entier.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements de McGill à promouvoir la créativité, l'innovation, l'équité, la diversité et l'inclusion; à résoudre les problèmes par la collaboration et les partenariats et à demeurer au service de la société sous sept thèmes d'excellence en recherche.

L'Université McGill est un grand établissement diversifié dont les recherches s'exercent dans deux campus, 10 facultés et nombre d'hôpitaux, de centres de recherche et d'instituts. L'Université compte plus de 1700 membres du corps professoral permanents ou en voie d'obtenir leur permanence. Si la définition des thèmes d'excellence en recherche à l'échelle de ces entités représente un défi ardu, elle est nécessaire en vue de promouvoir des volets de collaboration avec des partenaires, d'attirer des personnes et des ressources et d'entrevoir l'avenir de la recherche en tablant sur les forces actuelles. Dans cette optique, nous avons défini sept thèmes d'excellence en recherche ayant pour but :

- d'approfondir les connaissances des fondements, des applications et des répercussions de la technologie à l'ère numérique;
- de comprendre le potentiel du cerveau humain et du système nerveux;
- de concevoir et de créer des matériaux, des technologies, des paysages et des collectivités durables;

- de faire progresser les sciences biomédicales et de la santé à l'appui de la santé de la population;
- de renforcer la politique publique et les organisations et d'approfondir la connaissance de la société et de la transformation sociale;
- d'explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers; et
- de se pencher sur des questions fondamentales sur l'humanité, l'identité et l'expression.

Le PRS est la pierre d'assise de l'exploration de l'avenir à laquelle se livre McGill en améliorant ses capacités de recherche, en nouant et en renforçant ses relations stratégiques et en augmentant ses répercussions sociétales par la mobilisation des connaissances au-delà du corps universitaire.

Ajoutons que le PRS a pour objet de promouvoir des solutions emballantes et créatives aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent au fil du changement de nos champs de recherche et des réalités sociales, culturelles, économiques et technologiques.





Un chercheur œuvre au Laboratoire de microfabrication et d'outils nanométriques de l'Université McGill, établissement à la fine pointe de la microtechnologie et de la nanotechnologie. Des filtres bloquant les ultraviolets (UV) créent un milieu qui convient à la résine photorésistante aux UV servant à modeler des microstructures ou des structures nanométriques.



SECTION 1

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

VISION

McGill est une université engagée dans des recherches de calibre mondial, axée sur les étudiants et dotée d'un sens de l'intérêt public durable. Nous sommes guidés par notre mission qui consiste à mener des recherches et des activités d'enseignement considérées comme excellentes selon les normes mondiales les plus strictes qui soient. Nos chercheurs soulèvent des questions importantes et contribuent au sein de disciplines, et entre elles, à relever les défis les plus urgents et les plus complexes de l'humanité et du milieu naturel du XXI^e siècle.

Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel de développer une culture qui promeut et simplifie l'excellence de la recherche pour permettre aux chercheurs du corps universitaire et aux étudiants de se livrer à des quêtes intellectuelles riches, de réagir aux nouvelles réalités mondiales et d'enrichir les connaissances avec des partenaires qui auront des retombées locales, nationales et mondiales.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements essentiels de McGill à l'appui de la recherche, recense les thèmes d'excellence en recherche et souligne notre stratégie de mise en œuvre et nos objectifs des cinq prochaines années.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Riche d'un passé émaillé de réalisations, McGill figure continuellement parmi les principales universités du monde dans un large éventail de disciplines et de matières. Nous sommes réputés pour l'attrait que nous exerçons sur les chercheurs les plus brillants qui soient et les jeunes penseurs qui contribuent immensément à la progression des connaissances.

Le PRS réaffirme notre engagement à l'appui du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche. Et, c'est dans cet esprit que nous nous engageons à :

- susciter la créativité;
- promouvoir l'innovation;
- résoudre les problèmes en misant sur la collaboration et le partenariat;
- promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion; et à
- servir la société.

Le PRS décrit l'envergure et la portée de chacun des sept thèmes d'excellence en recherche de McGill. Ces thèmes décrivent certes la recherche en cours, mais ils sont également prospectifs et empreints d'objectifs ambitieux, notamment l'avancée de la technologie pour améliorer la condition humaine, alléger le fardeau de la maladie et édifier des sociétés durables. Chaque thème d'excellence chapeaute des exemples provenant de nos chercheurs qui ont pour but sa concrétisation. La section finale fait état d'objectifs stratégiques conçus en vue d'améliorer la capacité de McGill de contribuer de façon distincte à la recherche, à l'enseignement et à la formation et à l'engagement communautaire ici et ailleurs. Ces objectifs tablent sur les efforts actuels et continuels de simplification des procédures administratives, d'augmentation des occasions de collaborations interdisciplinaires et d'exploration de nouveaux modèles organisationnels pour les équipes de recherche stratégique.

Dans l'ensemble, le PRS vise à augmenter les répercussions mondiales de nos recherches, à encourager la formation et le renforcement de partenariats, à offrir des recherches de qualité aux stagiaires et à aider McGill à puiser dans le bassin mondial des connaissances tout en contribuant à sa progression.



LE CARACTÈRE UNIQUE DE LA RECHERCHE À MCGILL

Fondée en 1821, l'Université McGill est un établissement axé sur la recherche dont le passé est riche de contributions d'envergure aux arts et aux sciences humaines, aux sciences et à la technologie et à la santé. L'Université appartient au monde et plonge tout à la fois dans de solides racines à Montréal — destination universelle d'érudits et ville où non seulement langues, cultures et points de vue se côtoient, mais s'unissent pour créer une communauté sans pareil que renforce sa diversité.

L'Université McGill est sise sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de réunion et d'échange à des Autochtones, dont des représentants des Haudenosaunee et des Anichinabés. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations comme étant les dépositaires traditionnels des terres et des eaux qui nous entourent aujourd'hui.

McGill tire d'énormes avantages de la place qu'elle occupe au centre d'un noyau dynamique d'activité intellectuelle, culturelle et scientifique. Outre ses nombreux établissements d'enseignement, Montréal héberge des laboratoires gouvernementaux de premier plan et une industrie axée sur la recherche. Ces intervenants ancrent des grappes de recherche dans les sciences de la vie, l'utilisation de ressources durables, l'aéronautique et l'intelligence artificielle.

La vitalité intellectuelle et culturelle de Montréal renforce la capacité de McGill d'attirer l'élite des membres du corps professoral et des étudiants du Québec, du Canada et du monde entier. Ainsi, McGill recrute constamment des étudiants de premier cycle dont les notes à l'admission sont les plus élevées du pays et compte le plus fort pourcentage d'étudiants issus de l'étranger parmi les universités axées sur la recherche au Canada. McGill cultive ce talent en accordant une importance particulière au lien qui existe entre la recherche et l'éducation, car elle sait que les étudiants les plus brillants à tous les niveaux s'inspirent d'idées et de pratiques nouvelles et qu'ils sont de futurs chefs de file. Le ratio d'étudiants de cycles supérieurs

sur le nombre d'étudiants de premier cycle de McGill est particulièrement élevé; ce paramètre témoigne qu'elle est une université axée sur la recherche accordant la priorité à la formation de la prochaine génération de chercheurs. On ne soulignera jamais assez à quel point les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux jouent un rôle fondamental dans les recherches que mène l'Université et que leur soutien et leur formation sont essentiels à la réalisation de son mandat d'exploration.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le PRS décrit la distribution stratégique de McGill au chapitre de la répartition des Chaires de recherche du Canada (CRC), des demandes déposées auprès du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et des investissements de la Fondation canadienne pour l'innovation. Il constitue également une référence à l'appui de la promotion de nos chercheurs et de nos étudiants de calibre mondial auprès de nos donateurs publics et privés. Veuillez vous reporter à l'Annexe 1 pour obtenir le résumé de l'affectation et des projections des CRC.

L'esprit du PRS s'harmonise avec les priorités de la principale et vice-chancelière, du Plan stratégique académique de l'Université McGill : horizon 2017-2022, du Rapport final 2017 du Groupe de travail du vice principal exécutif sur les études et l'éducation des Autochtones, du Plan d'action sur le climat et le développement durable (2017-2020) de McGill, de même que sur les priorités de recherche stratégiques de nos facultés et de nos hôpitaux affiliés. En dernier lieu, les stratégies de mise en application décrites dans le présent document s'appuient sur des engagements institutionnels à améliorer l'efficacité et les liens entre un large éventail d'entreprises de l'Université.

Le PRS accorde aux facultés, aux départements, aux centres, aux instituts et aux chercheurs de McGill la liberté et la souplesse nécessaires à la poursuite de leurs objectifs particuliers dans le contexte de la vision stratégique de l'établissement.

SECTION 2

ENGAGEMENTS PRINCIPAUX

Les cinq engagements principaux ci-après témoignent du dévouement de McGill à la poursuite de l'excellence en recherche. Nous croyons que la recherche fondamentale déborde des limites de la connaissance pour éclairer la recherche fondée sur des problèmes et nous permettre de relever les nouveaux défis à mesure qu'ils se dressent. Il n'existe aucun paramètre de mesure efficace de la réussite de la recherche ni de ses retombées sur la société. Nous reconnaissons que toutes les formes de recherche font progresser les connaissances et influent directement ou indirectement sur la société et qu'elles ajoutent aux bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ

Les universités s'enchaînent dans une longue histoire de réflexion et de questionnement de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé. Peu importe les résultats des recherches, tous les progrès s'amorcent sur des idées créatives. Depuis près de deux siècles, McGill joue un rôle actif dans cette tradition, et nous croyons fermement que les universités doivent demeurer des lieux où les esprits supérieurs sont libres de rester en quête de découvertes et d'apporter des connaissances.

PROMOUVOIR L'INNOVATION

La promotion de l'innovation sous toutes ses formes — sociale, pédagogique et organisationnelle et par le développement de nouveaux produits et processus — nous permet de jouer un rôle de premier plan dans une société axée sur la connaissance. Nous inventons et nous augmentons les répercussions de la recherche en transposant les résultats obtenus en applications sociales et commerciales. Cette transposition peut revêtir nombre de formes — la communication des découvertes à des décideurs, le transfert des connaissances et du savoir-faire, la protection des idées et des inventions, la concession de licences portant sur les découvertes et la création d'entreprises issues de l'essaiage ou d'organismes à but non lucratif.

RÉSOLURE DES PROBLÈMES EN MISANT SUR LA COLLABORATION ET LE PARTENARIAT

McGill favorise l'établissement de partenariats avantageux de part et d'autre dans les domaines universitaires tant sur ses campus qu'avec des alliés d'ailleurs. Nos chercheurs collaborent avec des organismes communautaires, des associations de citoyens, de même qu'avec des représentants des administrations publiques et des partenaires industriels. Souvent, les approches au chapitre des partenariats et des équipes exigent un effort organisationnel supplémentaire et un soutien institutionnel particuliers. Il est essentiel de fournir ces efforts en vue de dégager les avantages des partenariats qui peuvent inclure des initiatives de recherche poussée et des résultats tout autant que de nouvelles occasions d'apprendre pour les étudiants. La réunion de chefs de file — sans distinction de discipline, d'expérience, ni d'affiliation — peut générer des idées et des approches nouvelles. Tant chez nous qu'à l'étranger, notre corps professoral et nos étudiants jettent des ponts avec des pairs d'autres établissements de recherche, d'institutions, d'administrations publiques, d'entreprises privées et d'organismes communautaires de premier plan.



Un chercheur du Département de géographie de l'Université McGill marche sur le diapir Stolz, une station sise dans la baie Whitsunday, dans le coin sud-est de l'île Axel Heiberg, au Nunavut.

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Excellence de la recherche et équité vont de pair. La sous-représentation chez nos chercheurs et nos étudiants est une perte de potentiel humain inacceptable que nous nous attachons à éliminer. La quête pleine et entière de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé se matérialise quand on s'ouvre aux visions, aux expériences, aux connaissances, aux traditions et aux études des connaissances d'une multitude de personnes.

SERVIR LA SOCIÉTÉ

Les chercheurs de McGill mettent leur ingéniosité et leur créativité au service de la société. En tirant parti des points forts et de l'expertise de divers intervenants, ils participent à des créations et appliquent des recherches factuelles pour s'attaquer à des enjeux communs; ils fournissent orientation et développement à l'appui de politiques, de pratiques et de produits; ils fournissent des cadres d'apprentissage novateurs et des expériences professionnelles à l'intention des étudiants de tous les cycles; ils améliorent les pratiques professionnelles et ils cherchent et appuient des initiatives qui se traduisent par des améliorations palpables à l'intention de personnes et de collectivités.

SECTION 3

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Les sept **thèmes de l'excellence en recherche** réunissent les chercheurs de McGill dans de vastes volets d'importance stratégique. Ces thèmes ne sont pas exclusifs; autrement dit, certains domaines de recherche pourraient se rattacher à plusieurs thèmes. Par exemple, certaines caractéristiques des *répercussions de la technologie à l'ère numérique* se retrouvent sous de multiples thèmes parce que nombre de domaines de recherche subissent un changement de paradigme attribuable à l'évolution technologique. L'ensemble des thèmes ne rend pas entièrement compte de toute la diversité et de la complexité des points forts de la recherche à McGill, mais leur ampleur permet à la plupart des membres du corps professoral d'y trouver des affinités. Ces thèmes serviront de feuille de route aux fins d'établissement d'objectifs institutionnels et de soutien tant pour la recherche dans une discipline qu'interdisciplinaire. Notre nomenclature est conçue pour contribuer à générer et à renforcer de nouveaux liens pour s'attaquer à des questions d'importance locale, régionale et mondiale. Les thèmes de l'excellence en recherche sont nécessairement des méthodes générales de groupement de points forts et de volets d'importance stratégique et c'est pourquoi nos chercheurs ont défini quelques **exemples de domaines de recherche** emblématiques qui relèvent de ces thèmes. Ces exemples ne sont pas exhaustifs – ils ont pour but de donner au lecteur un aperçu des recherches diverses de McGill regroupées par thème. Nous remercions tous les chercheurs qui nous ont si gracieusement fourni ces exemples.

1) APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DES FONDEMENTS, DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA TECHNOLOGIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Nous, humains, avons notamment comme caractéristique de créer des technologies dans l'espoir d'améliorer notre sort collectif. Les sciences pures, les mathématiques appliquées, les algorithmes et les logiciels sont les bases de la découverte de composantes, d'applications et d'outils

nouveaux qui vont des systèmes de transport à grande échelle aux systèmes de communications numériques de petite taille en passant par les nouvelles technologies de fabrication. De profonds changements marquent nos interactions fondées sur la technologie et nos attentes au chapitre de la vitesse et du contenu qu'elle offre. Les progrès des technologies de la communication et de la transmission à large bande continuent d'intensifier les échanges autres qu'humains — l'« Internet des objets » — alors que les avancées de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles voies de communication entre nous et font appel à des machines dans l'exécution d'un nombre croissant de tâches. Avant même les progrès technologiques récents — médias numériques, mégadonnées et recours aux réseaux sans fil et optiques, des questions telles que « Comment déchiffrerons-nous les quantités inimaginables de données dont nous disposons? » et « Comment les personnes, les entreprises et les organisations peuvent-elles appliquer les technologies à l'amélioration de leurs activités? » logeaient depuis longtemps au cœur de la recherche mcgilloise. Nos travaux en mathématiques, en physique et en ingénierie ouvrent la voie à une vaste gamme d'applications technologiques industrielles. Les travaux dans les sciences sociales et dans les sciences humaines nous aident à mieux comprendre le rôle de la technologie dans les domaines institutionnels tels que l'éducation et la santé, et les changements sociaux, tels que ceux du marché du travail, des chaînes d'approvisionnement en marchandises et de l'économie de partage. Les répercussions sur la société des technologies actuelles et futures auront éventuellement une vaste portée. Il reste encore à définir les cadres sociaux, éthiques et juridiques pour composer avec ces répercussions — qui représentent un domaine du savoir merveilleusement riche et important — et pour les explorer.





Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique portent majoritairement sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage machine — l'étude des algorithmes qui peuvent apprendre à partir de données et de l'expérience, comme dans le cas du traitement des langues naturelles — gagne du terrain à McGill. Nos chercheurs œuvrent au développement de systèmes d'apprentissage par renforcement qui peuvent interagir avec un milieu et apprendre de cette interaction pour atteindre des objectifs définis. Les applications de l'apprentissage machine s'étalent sur divers domaines, tels que la robotique et les systèmes de dialogue informatisé, de même que les sciences de la vie, l'imagerie médicale, la surveillance clinique et divers autres domaines d'intérêt scientifique, social et commercial.

La **robotique** est une pierre d'assise de la recherche dans les disciplines sœurs de l'intelligence artificielle et de la vision par ordinateur. Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique se concentrent sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure. Nos recherches portent sur la manière dont les robots peuvent apprendre davantage et se déplacer de façon plus pratique, les méthodes par lesquelles les connaissances comportementales peuvent être définies et transférées entre les domaines et celles par lesquelles des équipes de systèmes robotiques peuvent réaliser ensemble une tâche de plus en plus efficacement.

De **nouvelles formes musicales**, principalement ou totalement axées sur les technologies numériques, transforment la manière dont nous pensons, créons et interagissons avec les sons. Nous étudions comment des virtuoses développent ou adaptent leurs compétences en exécution musicale quand ils interagissent avec la technologie. Des découvertes dans ce domaine débouchent sur des technologies nouvelles qui comblent les besoins de musiciens fort talentueux, de sorte qu'ils peuvent offrir des prestations expressives sans égard à la forme actuelle ou future de la musique.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

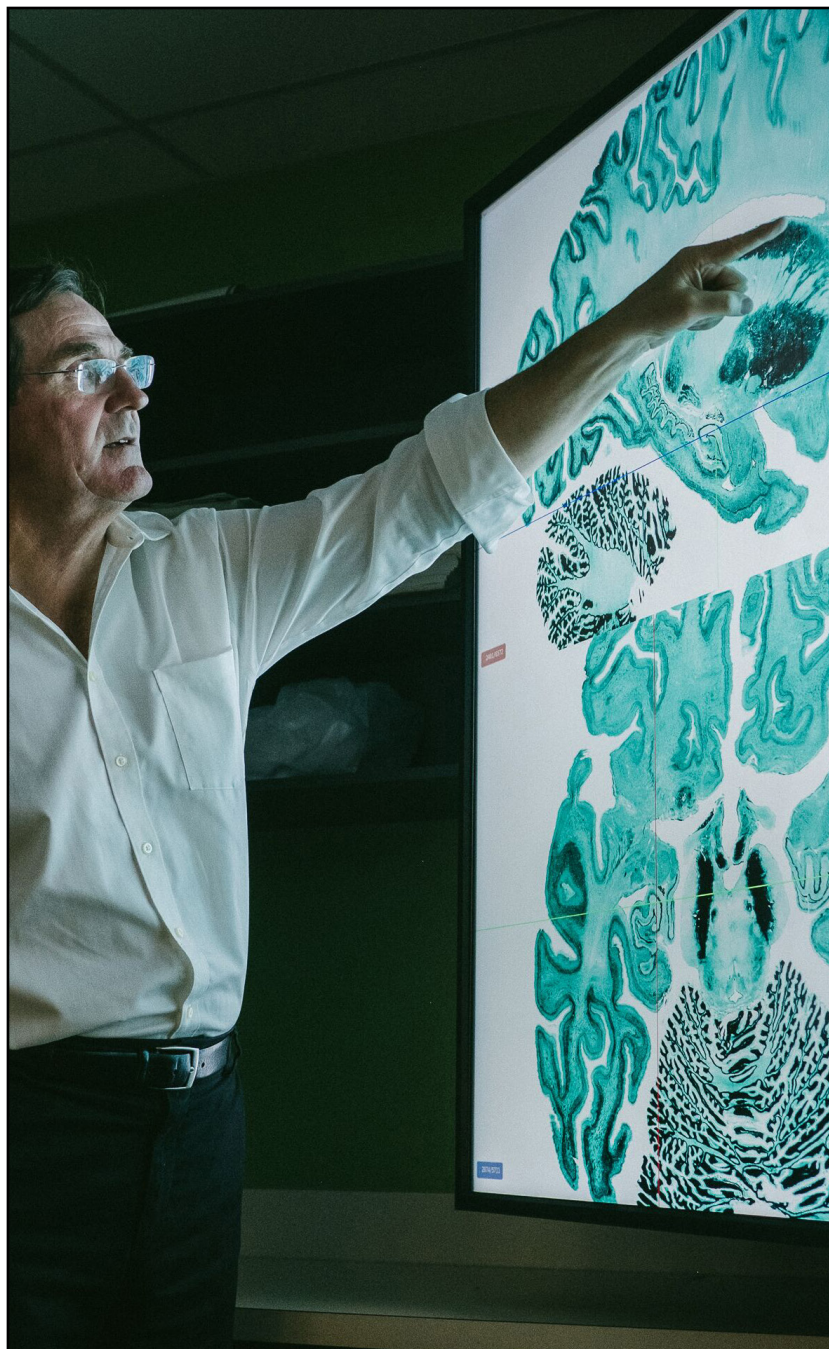
La **fabrication additive**, ou « impression 3D », est une technologie de fabrication multicouche. Les chercheurs de McGill développent des solutions numériques de préfabrication rapides et précises, en intégrant la modélisation des processus fondés sur la physique à des algorithmes d'optimisation et à leur validation sur des plateformes industrielles. Le large éventail d'applications de recherche en fabrication additive couvre tous les domaines de la fabrication de matériaux.

Les **systèmes de communication par fibre optique** sont la colonne vertébrale du monde branché. Pratiquement toutes les données transmises dans le réseau de communications mondial sont binaires et converties en impulsions optiques. Il n'est possible de combler la demande de connectivité en hausse rapide que par l'innovation continue des systèmes de communication par fibre. Les chercheurs de McGill œuvrent à des percées tant dans les systèmes à grande portée (distance de transmission de 300 à 6000 km) que dans les systèmes à petite portée (distances de transmission de 2 à 300 km). Les initiatives misent sur les synergies entre les deux catégories de systèmes et adoptent une combinaison de recherches théoriques, analytiques, expérimentales et de simulation sur des bancs d'essai de transmission par fibre optique à la fine pointe de la technologie.

Les **chaînes d'approvisionnement en produits de base** bénéficient du développement de nouvelles technologies numériques intelligentes intégrant les volets pertinents des systèmes d'aide à la prise de décision qui peuvent tenir compte avec compétence des incertitudes de l'offre et de la demande et de les gérer. Par exemple, les nouvelles technologies intelligentes allient durabilité et responsabilité des approvisionnements en minéraux et des chaînes de valeur pour dégager des revenus accrus pour l'industrie et améliorer la gestion de l'environnement. La rareté des matières premières et les préoccupations croissantes entourant l'environnement issues de notre utilisation linéaire des ressources propulsent les innovations au chapitre de l'utilisation et amorcent une transition en profondeur vers une économie circulaire.

2) COMPRENDRE LE POTENTIEL DU CERVEAU ET DU SYSTÈME NERVEUX

McGill est un des principaux centres mondiaux de recherche et d'enseignement des neurosciences et des disciplines connexes. Nos chercheurs couvrent une très vaste gamme d'études qui vont des fondements génétiques, moléculaires et cellulaires du système nerveux aux réseaux appuyant des comportements complexes, dont le plaisir, les émotions, la prise de décision et le langage. Cette gamme, qui englobe les facultés, les sites et les thèmes confère à McGill une position unique à l'appui de la progression des connaissances des neurosciences cognitives et de la plasticité cérébrale au cours de la vie, des modèles de maladies neurodégénératives, des neurosciences de la population, de la neuroinformatique et de la modélisation informatique, autant de disciplines qui visent à comprendre le cerveau et à prévenir et à traiter les troubles mentaux et neurologiques. Nos chercheurs sont motivés par des questions telles que « Quels facteurs sont associés à la santé mentale et comment le bien-être physique et mental sont-ils reliés? », « Comment allégeons-nous le fardeau des personnes et des familles qu'affectent les troubles neurogénéralifs? » et « Comment pouvons-nous développer de nouvelles approches d'interprétation, d'application et de partage de la quantité colossale de données sur le cerveau et le système nerveux maintenant à notre portée? »



Cerveau en santé, gage d'une vie en santé est un projet multidisciplinaire à priorité élevée et une initiative intersectorielle que finance principalement le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Cerveau en santé, gage d'une vie en santé se consacre à l'allègement du fardeau humain et socioéconomique des maladies psychiatriques et neurologiques. Ce programme a pour but de faire passer nombre de troubles du cerveau de la maladie terminale ou chronique en maladie qu'il est possible de traiter ou encore de guérir. Cette initiative réunit les principaux chercheurs du monde en génétique, en épigénétique, en neurophysiologie, en imagerie et des déterminants du comportement et socio-environnementaux pour comprendre le cerveau sain ou malade. À l'aide des avancées les plus récentes en neuroinformatique et en analyse de mégadonnées, nous pouvons maintenant épurer des quantités énormes de données brutes pour obtenir des connaissances nouvelles sur le développement du cerveau et de son fonctionnement. Les découvertes issues de cette initiative contribueront au développement d'un cadre canadien de santé cérébrale – ensemble de pratiques exemplaires factuelles, de lignes directrices et de politiques d'amélioration des soins.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **troubles neurodégénératifs** comme la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique et le trouble cognitif vasculaire ont des effets dévastateurs sur les patients et leur famille dont nombre de membres sont également proches aidants. Si les symptômes de ces troubles diffèrent, ils sont tous marqués par un déclin graduel des capacités cognitives et mémorielles qu'entraîne une déperdition progressive des cellules cérébrales ou de leurs fonctions. Au fil du vieillissement de notre population, on s'attend que le nombre de personnes affectées et le coût des soins augmentent de façon considérable. Les chercheurs de McGill sont des chefs de file mondiaux de la recherche sur les mécanismes biologiques qui sous-tendent ces troubles et du développement de nouveaux traitements de précision en vue d'éradiquer ou de ralentir leurs répercussions.

La **santé mentale** et la manière dont le cerveau code les émotions et les comportements se situent parmi les dernières frontières de la médecine actuelle. Au cours des 40 dernières années, nous avons constaté des changements considérables dans la connaissance de la maladie mentale qui, dans une large mesure, est issue des progrès des neurosciences et de l'acceptation croissante en psychiatrie que les maladies mentales sont attribuables à des troubles de la fonction cérébrale. Des chercheurs de McGill explorent les troubles qui ont leur origine au cours des deux premières décennies de vie, tels que la schizophrénie, les troubles alimentaires et de l'humeur et les comportements suicidaires. McGill est un chef de file mondial de la recherche sur les mécanismes qui aident à expliquer les répercussions des expériences en début de vie sur le risque de développer ces troubles ou d'autres psychopathologies en général.

La **douleur** est un problème de santé humain permanent qui impose un fardeau économique. Et les défis incessants du traitement de la douleur chronique sont à l'origine de la crise des opioïdes en Amérique du Nord. Des chercheurs de McGill œuvrent au développement de nouveaux analgésiques ne créant pas

de dépendance pour offrir de nouvelles options aux personnes souffrantes. Les initiatives en cours vont de l'exploration des circuits du cerveau et de la moelle épinière participant à la douleur chronique à la tenue d'essais cliniques sur de nouveaux traitements prometteurs en passant par le développement de nouvelles mesures de la douleur dans les modèles animaux.

3) CONCEVOIR ET CRÉER DES MATÉRIAUX, DES TECHNOLOGIES, DES LIEUX ET DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Éclairés par la systémique, des chercheurs de McGill relèvent les défis que posent les mécanismes de maintien de la vie des générations actuelles et futures de la planète en mettant à contribution les sciences fondamentales et appliquées à l'appui des matériaux renouvelables, de l'énergie, de l'agriculture et des modes de transport. Les paysages mondiaux fournissent des « services écosystémiques » essentiels — air, eau, nourriture, énergie et ressources naturelles, mais seulement dans la mesure de leur diversité biologique et du maintien de leur faculté d'adaptation. De par leur collaboration multidisciplinaire, des chercheurs de McGill animent le nouveau champ de la biologie cellulaire évolutive et de la diversité moléculaire en jetant un pont entre l'étude des processus cellulaires et l'aptitude des organismes dans un environnement à l'évolution rapide. La diversité biologique et la capacité d'adaptation des paysages reposent sur les progrès des technologies environnementales saines qui font intervenir nombre de parties prenantes, de périodes et de territoires et qui influent sur eux. La vaste majorité des Canadiens, et plus de la moitié de la population mondiale vit dans des régions urbaines. Les enjeux au titre de la durabilité qui découlent de l'urbanisation rapide placent les villes à l'avant-plan de l'adoption de technologies et de politiques qui permettent aux humains de prospérer tout en protégeant les services écosystémiques des paysages mondiaux.



L'Initiative en systèmes de la durabilité de McGill (ISDM) épaulé les chercheurs dans diverses disciplines et facultés pour développer en collaboration des projets qui font progresser la société vers un modèle d'existence durable autour de thèmes de recherche importants tels que les paysages durables, la création de matériaux pérennes et l'adaptation des milieux urbains en prévision de l'avenir. L'ISDM souligne les occasions en matière de recherche à la portée des étudiants et l'engagement avec des parties prenantes, dont l'industrie, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la société civile.

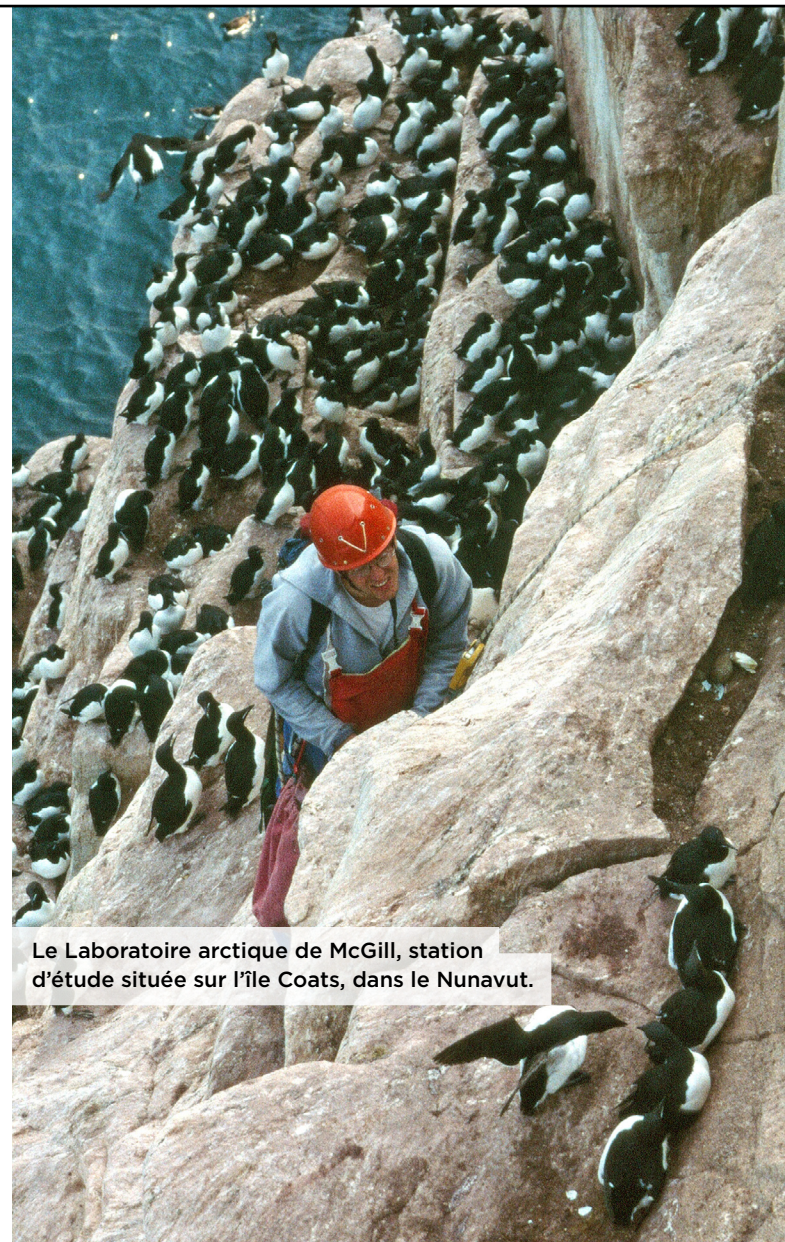
THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE


L'étude des **paysages productifs durables**, soit des lieux qui servent activement à la production de ressources, telles que des aliments, des poissons et des produits forestiers, est un volet de recherche active à McGill. Auparavant, l'accent sur ces paysages a porté sur la production bon marché, fiable et efficace de services écosystémiques particuliers tels que celle de nourriture, d'énergie ou de bois d'œuvre. La recherche sur la durabilité dans ce domaine permet de comprendre comment les activités humaines et les dynamiques socioécologiques peuvent modifier ces paysages, influencer la biodiversité et l'offre d'un ensemble de services écosystémiques interreliés dans divers scénarios.

Des chercheurs de McGill étudient les systèmes **nordiques, arctiques et circumpolaires** des points de vue physique, social et sanitaire combinés. L'approche de McGill à la recherche sur le Nord met l'accent sur des partenariats université-communauté voués à l'étude des paysages, du bien-être des collectivités et de la durabilité environnementale des paysages nordiques. Les chercheurs de McGill se concentrent sur un ensemble divers et interrelié d'enjeux qui vont des maladies infectieuses, zoonotiques et mentales, de l'habitation, des systèmes alimentaires autochtones et de la sécurité des aliments à la cryosphère, aux cycles biogéochimiques, aux changements climatiques et à l'exploitation minière durable en passant par les contaminants arctiques.

L'agriculture de précision est un volet de recherche interdisciplinaire qui s'appuie sur les nouvelles technologies pour augmenter l'efficacité des systèmes de production agricoles actuels et réduire leurs retombées environnementales défavorables. La recherche porte sur le développement de technologies nouvelles portant sur les sols et la perception des plantes, l'intégration de nombre de sources de données spatiales et temporelles en vue d'améliorer la gestion agricole et l'adoption de solutions automatisées pour augmenter l'efficacité des fermes. L'optimisation des ressources issue de l'agriculture de précision se traduit par l'augmentation des rendements, la



Le Laboratoire arctique de McGill, station d'étude située sur l'île Coats, dans le Nunavut.



maximisation de la rentabilité, l'amélioration de la qualité des aliments, la durabilité de l'agriculture et l'adaptation au climat des terres agricoles dans le but ultime de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

La **chimie verte** remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables. Ces solutions soutiennent la transition vers l'utilisation durable des ressources (énergie et matériaux), de sorte à mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'extraction propre des ressources et de récolte, d'utilisation et de réutilisation. Nos chercheurs s'attachent à la découverte de nouveaux processus chimiques de « conception propre » catalytiques et exempts de solvant pour fabriquer des molécules fonctionnelles, des matériaux avancés, dont des polymères et des nanomatériaux, de même que pour créer de nouveaux matériaux ultrafonctionnels tels que des semi-conducteurs pour cellules photovoltaïques, des électrodes pour batteries, des membranes de désalinisation/purification de l'eau et bien plus encore.

4) FAIRE PROGRESSER LES SCIENCES BIOMÉDICALES ET DE LA SANTÉ À L'APPUI DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Tablant sur un long passé de contributions remarquables à la recherche en santé, McGill est un chef de file mondial de la transposition de recherche fondamentale sur les mécanismes pathologiques aux niveaux moléculaires et cellulaires en améliorations des résultats cliniques. Nous nous concentrons sur l'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour trouver des solutions efficaces et de grande qualité en soins et en réhabilitation d'un large éventail de maladies. Ces solutions vont de la progression de la recherche sur les cellules souches, la médecine régénérative et la bio-ingénierie (dont l'ingénierie tissulaire et l'utilisation de nanomatériaux en médecine) au développement de traitements de précision, d'innovations en chirurgie et d'instruments médicaux. Il demeure une question fondamentale au cœur de nos travaux dans ces domaines : « Comment pouvons-nous optimiser la prévention et le traitement des maladies? » Nous répondons à

cette question par l'élaboration de nouvelles approches en vue d'améliorer nos connaissances et de fournir de nouvelles solutions au cours de la vie d'une personne à des problèmes de santé complexes, comme de nombreux types de cancer, des infections et des troubles immunitaires, des maladies cardiométaboliques et de l'appareil locomoteur, et de maladies rares et négligées. Notre approche multidisciplinaire porte sur les déterminants génériques intrinsèques de la santé humaine tout en étudiant comment des facteurs environnementaux et sociaux influent sur le bien-être personnel et collectif. De plus, il est tenu compte dans cette approche que le fardeau de la maladie et de la mauvaise santé pèse plus lourdement sur les populations vulnérables et, de ce fait, les chercheurs en santé mcgillois travaillent avec des collectivités pour comprendre et atténuer les inégalités en santé au Québec, au Canada et tout autour du globe.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche en **médecine génomique** à l'Université McGill met à contribution des occasions sans précédent qui permettent les progrès en génétique et en génomique pour trouver des traitements ciblés chez les individus. En recherche en médecine génomique, les avancées en bioinformatique améliorent les diagnostics, les interventions et les traitements d'un large éventail de maladies, dont des cancers, des infections, des troubles neurologiques et des maladies chroniques du vieillissement. Des intervenants collaborent avec des chercheurs en génomique de McGill pour faire progresser nos connaissances des retombées politiques, juridiques et éthiques des applications médicales de la génomique.

Les milieux physiques et sociaux où nous vivons, travaillons, étudions et nous divertissons façonnent en profondeur la **santé et le bien-être humains**. Misant sur le leadership de longue date du Canada et du Québec en santé publique, des chercheurs de McGill tentent de mieux comprendre les effets de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur sur nombre de conséquences en santé. Ils examinent le rôle des aménagements de

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

l'environnement et de la conception des quartiers sur la diminution du fardeau de la maladie chronique et tentent de comprendre comment des changements sociodémographiques comme le vieillissement et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules influent sur les contacts sociaux, la santé et le bien-être.

Le fardeau que constituent les **cancers** demeure écrasant et s'alourdit davantage dans le monde en raison du vieillissement et de la croissance de la population. Les priorités de McGill au chapitre de la recherche sur le cancer englobent les facteurs de risque modifiables et la lutte à la résistance aux médicaments dans les maladies métastatiques et la transposition de découvertes fondamentales pour accroître la portée des traitements du cancer. Grâce à l'intégration des données cliniques, d'imagerie et de celles issues d'épreuves en laboratoire aux découvertes fondamentales, aux progrès technologiques et aux recherches par paramètres d'évaluation, des chercheurs de McGill élaborent des stratégies médicales de précision et axées sur le patient en vue de traiter les cancers réfractaires.

Les découvertes sur les **cellules souches** du milieu du XX^e siècle ont ouvert la voie à la révolution des sciences biomédicales. Des chercheurs de McGill travaillent à l'amélioration de nos connaissances de la biologie cellulaire des embryons et des adultes et établissent des banques de cellules humaines à partir de nombreuses maladies. L'expertise en recherche de McGill en production de cellules thérapeutiques de qualité clinique est le gage de notre apport aux technologies de pointe en traitement des cellules, favorise l'établissement de partenariats productifs avec des entités du secteur privé et débouchera sur l'offre de nos traitements biologiques aux Canadiens et à la communauté internationale.

Les **maladies infectieuses et inflammatoires** posent des défis mondiaux en matière de santé. Des chercheurs de McGill travaillent à tous les aspects des molécules, des cellules, des patients et des populations pour découvrir de nouveaux mécanismes qui sous-tendent le développement de ces affections. Ils font progresser les diagnostics et les traitements

nouveaux entourant ces maladies et produisent des solutions destinées aux populations qui en ont le plus besoin. Au nombre des champs de recherche, mentionnons les maladies virales, bactériennes et fongiques dans le monde entier et les infections nosocomiales, l'antibiorésistance et les maladies auto-immunes et inflammatoires.

5) RENFORCER LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES ORGANISATIONS ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Si la mondialisation de l'économie, l'intégration régionale, les enjeux environnementaux transnationaux et de sécurité, le droit international, les conflits et la migration humaine grugent le pouvoir des États souverains de l'extérieur, le multiculturalisme le multinationalisme, le fédéralisme et la décentralisation, de même que la reconnaissance du caractère distinct des peuples autochtones transforment les États et les sociétés de l'intérieur. McGill se situe déjà à l'avant-garde de l'étude mondiale et comparative de ces enjeux de nombreuses manières grâce à sa situation dans un Montréal, un Québec et un Canada diversifiés aux chapitres linguistique et culturel. Les défis de notre siècle font appel à de nouvelles formes de responsabilité mondiale, de même qu'à des approches créatives et multidisciplinaires à la mise en œuvre de changements qui tablent sur les points forts des secteurs public, privé et social. Nous pouvons maintenant, comme jamais auparavant, voir à l'intérieur des sociétés et suivre le comportement humain et la prise de décision. La capacité de maîtriser et d'interpréter ces renseignements sur les gens et les lieux représente à la fois un défi en matière de protection de la vie privée et une occasion extraordinaire. Les chercheurs de McGill posent des questions telles que « Comment les sociétés actuelles sont-elles organisées et comment changent-elles? », « Comment pouvons-nous créer des sociétés plus productives, plus équitables et plus inclusives? » et « Comment pouvons-nous appliquer les données à l'amélioration des





PHOTO FOURNIE À TITRE GRACIEUX PAR : PROF. MATHIEU CHEMIN

Des chercheurs et des étudiants du Département d'économie de McGill collectent des données au Kenya.

vies et des gagne-pains tout en protégeant le droit à la confidentialité? » Ce faisant, ils définissent et analysent d'un œil critique et mettent en œuvre des améliorations sociales destinées aux individus et aux collectivités, de même que les institutions économiques, juridiques, éducatives, familiales et religieuses qui les organisent et les servent.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche au carrefour des **relations internationales**, de la théorie politique, de l'anthropologie et du droit ont permis d'éclairer comment les mouvements promoteurs des droits de la personne font leur apparition et s'accroissent; comment les conceptions troubles de la souveraineté étatique ont protégé des institutions et des personnes abusives; et exploré la signification et la valeur des allégations des divers groupes à l'appui de la reconnaissance et du respect de leurs droits. Cela dit, les institutions qui se vouent aux progrès des droits de la personne sont soumises à des tensions profondes. Le travail actuel de chercheurs qui se penchent sur les relations internationales et les droits de la personne se fonde sur une vaste gamme de méthodes, de l'ethnographie à l'analyse normative, pour diagnostiquer et comprendre la nature de ces défis en évolution et formuler des solutions à ces défis.

Les enfants des **Premières Nations** sont surreprésentés dans les soins à l'extérieur du foyer comparativement aux autres. Le travail de chercheurs de McGill sur la prévalence de ces soins et les conditions qui les entourent a formé un volet clé d'une réglementation d'un tribunal canadien des droits de la personne qui a jugé que le Canada avait eu un comportement discriminatoire à l'encontre des enfants, des familles et des communautés autochtones en ne finançant pas ces types de services de soutien à la prévention du placement qui sont par contre financés pour tous les autres Canadiens. La recherche porte sur les deux premières mobilisations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015.

Les défis au titre de la **politique publique** ne peuvent être relevés de façon réaliste et efficace que par la combinaison des points de vue des

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

chercheurs de diverses disciplines. Les politiques nécessaires à une transition importante des systèmes énergétiques mondiaux et locaux doivent s'appuyer sur des connaissances issues de la science, de l'ingénierie, de l'économie, de la gestion, de la science politique et du droit. Les politiques de refonte de notre filet de sécurité sociale en réaction aux changements qu'apporte la technologie sur le marché du travail doivent combiner des connaissances technologiques à celles du droit, de l'éthique, de l'économie et de la santé publique. McGill accorde la priorité aux cadres de recherche qui favorisent la mise en commun des points de vue de chercheurs de disciplines habituellement distinctes pour raccourcir la trajectoire de la création de connaissances vers des options politiques.

6) EXPLORER LES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

À l'instar d'autres au fil de l'Histoire, les chercheurs de McGill explorent des questions fondamentales telles que « Quelles sont les origines de la vie? », « Quelle est la nature et l'origine de l'Univers? » et « Quelles lois de la physique régissent le cosmos? » McGill est un acteur d'envergure dans les progrès rapides et étendus de notre compréhension du monde naturel et de ses systèmes. Cette recherche a permis de mettre au jour les lois de la physique, de la chimie et des mathématiques, la nature de la vie, la place de la Terre dans l'Univers et l'évolution de notre propre espèce. Nos connaissances continuent de s'étendre grâce aux découvertes majeures réalisées chaque année dans des disciplines telles que la biologie moléculaire, l'astrophysique, la cosmologie et la physique subatomique. McGill continue d'accorder de l'importance à l'observation et à la modélisation de la Terre, de l'atmosphère, des océans et de l'eau douce. Nos chercheurs de calibre mondial reconnaissent l'importance de la transposition de travaux théoriques en applications pour relever les défis environnementaux actuels aux échelles locale, régionale et mondiale.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les instruments d'exploration en **cosmologie** et en **astrophysique** développés à l'Université McGill permettent aux astronomes d'observer et d'interpréter les premiers moments qui ont suivi le Big Bang et d'explorer les régions les plus mystérieuses de notre cosmos. De concert avec un réseau d'observatoires internationaux, nous pouvons mapper le ciel plus rapidement que jamais, de sorte à obtenir des mesures intégrales qui peuvent résoudre le mystère de l'énergie noire qui alimente l'expansion accélérée de l'Univers. Les progrès de l'instrumentation numérique nous rendent aptes, par exemple, à détecter maintenant un nombre sans précédent d'impulsions radio rapides, phénomène astronomique nouvellement découvert et imprévu. Ces progrès en instrumentation et en connaissances fondamentales ont de vastes applications en communications et en observation de la Terre et dans la compréhension de notre place dans l'Univers.

La recherche en **écologie et sur l'évolution** révèle comment des communautés biologiques diverses persistent et réagissent au stress de source humaine, dont la pollution et les changements climatiques. Les principes écologiques sous-tendent des disciplines pratiques comme la gestion des ressources et la biologie de la conservation. L'évolution est la science qui décrit comment les organismes sont reliés les uns aux autres et explique notre place dans le monde naturel. Les principes de l'évolution jouent un rôle clé dans la compréhension et le contrôle de certains des problèmes pratiques les plus urgents de notre époque, tels que l'antibiorésistance ou la tolérance aux pesticides chez les champignons et les insectes qui s'en prennent à nos récoltes et à nos forêts. La recherche de McGill révèle la grande souplesse évolutive des organismes et comment l'évolution change les communautés, les écosystèmes et les services qu'ils rendent aux personnes.

La **nanoscience** vise à découvrir et à comprendre comment les lois classiques de mesure des matériaux macroscopiques classiques se ramifient à l'approche de l'échelle nanométrique. En effet, à cette échelle, la conduction



L'un des radiotélescopes les plus novateurs du monde, l'expérience canadienne de cartographie de l'intensité de l'hydrogène (CHIME) aide les chercheurs mcgillois à percer des mystères du cosmos.



THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

électrique se quantifie, les nanomatériaux démontrent des propriétés mécaniques considérablement accrues et les détecteurs biochimiques peuvent isoler des molécules. Nos chercheurs œuvrent au développement et à l'application de nano-outils, dont des méthodes de modélisation à forte intensité de calculs, la microscopie en champ proche et l'autoassemblage de nanosystèmes et explore une gamme de technologies quantiques dont l'optique quantique et les sciences optiques ultrarapides. Au nombre des meilleurs exemples d'application de la nanoscience, mentionnons l'utilisation d'ADN d'ingénierie pour construire des systèmes de libération ciblée de médicaments.

7) SE PENCHER SUR DES QUESTIONS FONDAMENTALES SUR L'HUMANITÉ, L'IDENTITÉ ET L'EXPRESSION

Les chercheurs de McGill précisent la définition de la personne du XXI^e siècle. Ils explorent des questions audacieuses et difficiles telles que « Qui sommes-nous? », « D'où venons-nous? », « Qu'est-ce qui est bon, juste ou équitable? » et « Comment nous exprimons-nous? » — qui forment la base de nos réflexions critiques et éthiques et de notre conscience de nous dans un monde interrelié. L'attention particulière accordée aux histoires et aux différences culturelles traduit le besoin de comprendre les relations complexes entre la temporalité du passé et la spatialité du présent. Dans la même foulée, il est essentiel de comprendre les diverses sociétés — de comprendre leurs langues et de les parler, de connaître leurs histoires grâce à l'historiographie et à d'autres approches — pour apprendre d'elles tout autant que d'apprendre à leur sujet. La quête humaniste est la recherche, la création et l'interprétation du sens. Nous, humains, aspirons à comprendre notre condition par une observation et une introspection attentives, par l'interprétation des trames narratives culturelles et religieuses, par la connaissance des sociétés sous l'angle de leurs traditions juridiques, de leurs arts et de leurs prestations créatives et par l'analyse de la littérature, de la musique et des arts visuels.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **études sur les jeunes et les jeunes filles** ont progressé au cours de la dernière décennie pour reconnaître le rôle des jeunes dans l'identification d'enjeux, et dans les interventions connexes, tels que la violence fondée sur le genre, la sécurité, l'itinérance, et l'identité sexuelle et de genre dans leur vie de tous les jours. Des méthodologies visuelles participatives et autres fondées sur les arts recourant, par exemple, aux téléphones cellulaires et à d'autres appareils pour produire des films, des blogues vidéo et d'autres formes de médias contribuent à refaçonner le travail avec les jeunes, et à leur sujet, pour reconnaître davantage de manières dont ils coproduisent des connaissances. Le travail de McGill dans les volets de la jeunesse et du genre aide à transformer les manières dont les écoles, les communautés et les ONG internationales conceptualisent ce travail, notamment dans le contexte d'une communauté dirigée par les jeunes, « établie à partir de zéro » et du dialogue sur les politiques.

L'improvisation-composition prolongée a cédé du terrain au profit d'autres approches en composition et **en prestation dans le jazz** contemporain. Des chercheurs et des interprètes de McGill réinventent le concept du laboratoire à roulement de musiciens qu'a créé le bassiste influent Charles Mingus au milieu du XX^e siècle. Le groupe de chercheurs et d'interprètes recrée un creuset participatif d'autoréflexion pour explorer et mieux comprendre la tradition de l'improvisation collective en jazz.

La langue est un volet clé de la distinction entre les humains et les autres espèces et se situe au cœur tant de la connaissance humaine que de l'identité culturelle. La **linguistique** explore la capacité humaine exclusive en matière de langues en cherchant à comprendre le système abstrait de la grammaire, des sons à la signification en passant par la structure de phrases, ainsi que la gamme et les limites de la variation entre les langages humains. La recherche en cours menée en partenariat avec des communautés autochtones met au jour comment les chercheurs et les professeurs en langues en milieu communautaire peuvent collaborer aux progrès de notre connaissance





CREDIT: TAM LAN TRUONG

L'Orchestre de jazz de McGill

théorique d'un ensemble linguistique diversifié tout en contribuant à la documentation et à la revitalisation de langues minoritaires menacées.

À l'instar d'autres grandes villes, **Montréal** est composée de nombre de communautés différentes aux trames culturelles diversifiées. Ces trames ouvrent la porte à la psyché collective et peuvent nous aider à comprendre les points forts, les défis et les priorités d'une communauté comme ses valeurs et ses aspirations. De plus, elles nous orientent vers de nouvelles mesures applicables stratégiquement pour atteindre des aspirations collectives. Des chercheurs de McGill développent des méthodes et des outils pour consigner ces trames, établir des références entre elles au moyen de données sociales

quantitatives et les soumettre à des analyses approfondies en vue de comprendre les conditions et les enjeux principaux de la transformation sociale. Ces recherches partent de l'hypothèse que les innovations ne peuvent mener qu'à des transformations sociales significatives et durables si elles sont associées à une culture locale et quand, à leur tour, elles créent des trames de transformation favorables.

SECTION 4

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PRS

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

En sa qualité d'institution, McGill vise à fournir aux chercheurs la planification, les politiques et l'infrastructure les meilleures qui soient, à simplifier le développement et le renforcement de l'excellence de la recherche par l'entremise de nos programmes et par l'établissement de rapports entre les personnes et les organismes. Le présent PRS établit une voie pour permettre à l'Université de réagir aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent dans le domaine de la recherche et au fil de l'évolution des réalités sociales, culturelles, économiques et éducatives de notre monde.

Le PRS comprend implicitement un nombre de mécanismes primordiaux qui nous permettront de concrétiser notre vision. La présente section présente les objectifs stratégiques principaux que nous utiliserons pour atteindre nos buts. Au cours des cinq prochaines années, McGill :

- renforcera son programme d'innovation et de partenariat;
- dirigera les trajectoires de recherche vers des initiatives collaboratives à grande échelle et des partenariats internationaux;
- fera la promotion de la diversité, et misera sur elle, dans tous les volets de recherche; et
- occupera une place prépondérante en science ouverte et en gestion des données issues de la recherche.

OBJECTIF 1 : RENFORCER LE PROGRAMME D'INNOVATION ET DE PARTENARIAT

La créativité et l'innovation alimentent les sociétés fondées sur la connaissance et qui sont interreliées numériquement. L'écosystème de l'innovation fait de plus en plus intervenir des partenaires divers et bénéficie de la levée des obstacles entre les établissements d'enseignement, l'industrie, les administrations publiques, les organismes à but non lucratif et les communautés. Nous cherchons à transformer les efforts collaboratifs en avantages communs tout en nous attaquant aux enjeux entourant les responsabilités des partenaires et de la propriété intellectuelle. Afin de



La chimie verte remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables.

prendre la tête dans un milieu en évolution rapide, McGill :

- appuiera la précommercialisation et la préapplication d'études de validation des concepts, le prototypage et la poursuite du développement de technologies naissantes qui présentent un potentiel élevé de produire de grandes répercussions commerciales ou sociales;
- jouera un rôle de leader international dans le développement et la mise en œuvre des pratiques exemplaires dans l'évaluation des risques et de la valeur ajoutée et dans la gestion de la propriété intellectuelle;
- élaborera des stratégies proactives pour obtenir du financement de diverses sources externes;
- se mettra en rapport avec l'industrie, des entreprises locales aux multinationales, au sujet de tous les volets prioritaires;
- renforcera les relations locales et régionales;
- renforcera également les plateformes consacrées à l'élimination des obstacles et rendra possibles les échanges collaboratifs des idées entre les disciplines et les acteurs des milieux universitaires, industriels, gouvernementaux de tous les paliers, de même que des communautés locales et éloignées; et
- fera la promotion de l'entrepreneuriat et développera la mobilisation communautaire.

OBJECTIF 2 : DIRIGER LES TRAJECTOIRES DE RECHERCHE VERS DES INITIATIVES COLLABORATIVES À GRANDE ÉCHELLE ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En collaboration avec des facultés, des groupes de recherche et des réseaux, nous dresserons des plans à long terme et délinéerons la route de projets à potentiel élevé pour les transformer en initiatives d'envergure couronnées de succès. Les trajectoires de recherche sont « établies à partir de zéro » et Recherche et innovation appuiera l'excellence à toutes les étapes — qu'il s'agisse de recherche individuelle ou multiétablissements et de la génération

d'idées à leur application en société. Nous sommes particulièrement conscients des besoins des chercheurs en début de carrière qui amorcent leurs travaux ou leur trajectoire. Nous leur offrirons des séances d'information ciblées et, de concert avec les facultés, nous contribuerons à encadrer les chercheurs en début de carrière à McGill.

Au nombre des mesures précises pour atteindre cet objectif, mentionnons :

- le soutien d'initiatives créatives, ambitieuses au moyen de cadres appropriés;
- l'affectation de ressources à des activités collaboratives et axées sur la diffusion;
- le développement de partenariats gouvernementaux et internationaux dans des volets clés de l'excellence en recherche de McGill;
- la recherche et l'appui de nouveaux domaines d'expertise et de leadership en recherche;
- l'acquisition d'outils et le développement d'une expertise interne en analytique aux fins de planification de la recherche et de projection;
- les conseils aux chercheurs en début de carrière en planification de leurs travaux futurs et en exploration du cadre de financement;
- l'offre d'occasions de tenir des dialogues interdisciplinaires pour s'attaquer aux questions complexes en recherche;
- la coordination du développement stratégique et des acquisitions de la nouvelle infrastructure de recherche;
- l'appui des activités de l'infrastructure de recherche actuelle avec le souci du partage des installations pour optimiser les ressources; et
- la contribution à la croissance et à la planification à long terme des centres et d'autres établissements de recherche.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, ET MISER SUR ELLE, DANS TOUS LES VOILETS DE RECHERCHE

L'Université McGill s'est fermement engagée à l'endroit de l'équité, de la diversité, et de l'inclusion (EDI) et promeut l'EDI dans toutes les formations et pour tous les postes à pourvoir, dont ceux à l'appui de notre mission et de nos activités au chapitre de la recherche. Nous nous attachons à créer un milieu où la diversité est valorisée et où divers points de vue sont recherchés pour enrichir et influencer le changement à tous les niveaux de l'établissement.

L'engagement à l'endroit de l'EDI dans la recherche revêt de nombreuses formes. Afin de promouvoir l'EDI en recherche, McGill :

- développera et partagera une expertise sur laquelle nos chercheurs pourront miser pour intégrer l'EDI dans leurs activités quotidiennes, leurs recherches et leurs groupes de laboratoire et appuiera le développement de projets de recherches associés à des plans de mise en œuvre EDI;
- s'inspirera de divers points de vue dans des comités d'examen par les pairs et des groupes de travail;
- mettra en évidence l'excellence dans des domaines qui pourraient avoir été oubliés, notamment par la remise de prix; et
- sensibilisera les chercheurs au fait que l'intégration des principes EDI aux équipes et aux programmes de recherche est source de nouvelles avenues de recherche et d'idées novatrices.

OBJECTIF 4 : OCCUPER UNE PLACE PRÉPONDERANTE EN SCIENCE OUVERTE ET EN GESTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE

La recherche crée une quantité de données considérables qu'il faut gérer efficacement dans l'optique d'améliorer le potentiel de découverte, la reproduction, la réutilisation et la transparence de la recherche qui sont autant de fondements de l'érudition actuelle et des découvertes scientifiques.

Les données de recherche ne conviennent pas toutes à une vaste diffusion. Certaines restrictions découlent de motifs éthiques, juridiques ou commerciaux. Cela dit, l'adoption de pratiques exemplaires au titre de la communication dans le domaine public en vue d'une réutilisation par d'autres intervenants peut donner lieu à des découvertes inconcevables au début de la collecte des données de recherche. En devenant le premier établissement universitaire du monde à adopter une politique en matière de science ouverte, l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal de McGill augmente les retombées de ses recherches en les partageant avec une communauté mondiale pour accélérer la découverte de nouveaux traitements.

Afin de continuer de mener la marche de la science ouverte et de la gestion de données, McGill :

- établira une stratégie institutionnelle en matière de gestion, d'éthique et d'intendance des données de recherche;
- développera l'infrastructure de gestion des données dont des appuis en planification pour les chercheurs;
- mettra en œuvre des politiques et des procédures de gestion des données dans l'optique de notre engagement à l'endroit des principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) pour les Premières Nations dans le cas des données de recherches menées sous la direction d'Autochtones ou en partenariat avec eux; et
- mentionnera les chercheurs qui adopteront les processus de gestion des données et le partage des pratiques exemplaires.



CONCLUSION

Le Plan de recherche stratégique appuie l'excellence en recherche à McGill à laquelle il concourt. Il renforce les aspirations des chercheurs individuels tout autant que celles des équipes en offrant une orientation générale, notamment dans des domaines qui s'arriment aux limites disciplinaires classiques. La réflexion continue, l'évaluation et le réinvestissement stratégique nous aideront à entretenir un milieu de recherche qui explore de nouvelles idées, contribue à la progression de l'éducation et mobilise la connaissance avec nos partenaires pour le plus grand bien de la société.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont formulé des commentaires à l'occasion de notre consultation en ligne et les membres du Conseil consultatif de la recherche qui ont soutenu l'élaboration du PRS. Et nous remercions particulièrement les nombreuses personnes qui ont fourni des exemples de recherche illustrant l'ampleur et la portée des activités de recherche menées à McGill.



Rapport sur les perspectives de développement

Priorités de développement

L'Université McGill a pour mission d'enrichir le savoir et d'en favoriser la création et la transmission en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.

Faits saillants 2024

Déficit du régime de retraite – Zéro

en date du 30 avril 2024, contre un déficit de 65,7 M\$ au 30 avril 2023, en raison des conditions temporairement favorables du marché.

Excédent de fonctionnement de

78,0 M\$

pour l'exercice selon les PCGR, contre une perte de fonctionnement nette de 28,4 M\$ pour l'exercice 2023.

Aa2 AA-

Cotes respectives des agences Moody's et S&P Global Ratings maintenues pour l'émission d'obligations non garanties de série A (210 M\$), de série B (160 M\$) et de série C (90 M\$).

Faits saillants

4 %

TAUX DE DISTRIBUTION

La part distribuée des revenus des fonds de dotation s'est élevée à 74,3 M \$, par rapport à des revenus en intérêts et en dividendes de 141,8 M\$. La différence de 67,5 M\$ non distribuée s'ajoute à des gains non réalisés de 63,1 M\$ (2023 : gains non réalisés de 110,4 M\$).

Les calculs définitifs du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), qui confirment notre financement provincial pour l'exercice financier 2024, ont été reçus le 5 juillet 2024. Les enveloppes récurrentes se sont élevées à 408,8 M\$.

56,1 M\$

Montant accordé par le MES pour des dépenses en infrastructures et en TI pour l'exercice 2024 (2023 : montant accordé de 104,9 M\$)

Il s'agit d'une baisse de 48,8 millions \$ par rapport à l'exercice 2023. Pour l'exercice financier clos le 30 avril 2024, les dépenses en immobilisations financées au moyen des obligations non garanties de série B - totalisant 160 millions \$ - et des obligations non garanties de série C - totalisant 90 millions \$ - se chiffraient à 16,5 millions \$ pour les projets de TI et à 9,9 millions \$ pour l'entretien différé. À ce jour, les dépenses totales s'élèvent à 124,8 millions \$ pour les projets de TI et à 126,2 millions \$ pour les projets d'entretien différé.

2024

296,0 M\$

Financement de la dette à long terme auprès de Financement-Québec au 30 juin 2024, confirmé par le MES

(2023 : 26,5 M\$)

La somme avait été reçue en entier en novembre 2023 et appliquée à la marge de crédit à court terme auprès de Financement-Québec. La portion des projets d'immobilisations financée par le MES par l'intermédiaire de Financement-Québec est d'un montant maximal de 835,9 millions \$, valide jusqu'au 31 mai 2024. En date du 30 avril 2024, 153,8 millions \$ avaient été retirés pour la portion des projets d'immobilisations financée par le MES.

109

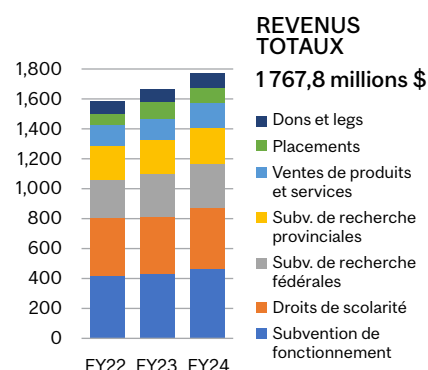
Le Plan directeur du campus,

avalisé par le Conseil en mai 2019, est présentement mis en œuvre. Il s'agit d'un document évolutif qui définit les mesures à adopter pour améliorer la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage, de la recherche et de la vie étudiante à McGill, tout en adhérant aux principes de développement durable, de saine gestion financière et de gestion responsable de nos édifices patrimoniaux.

Indicateurs financiers clés

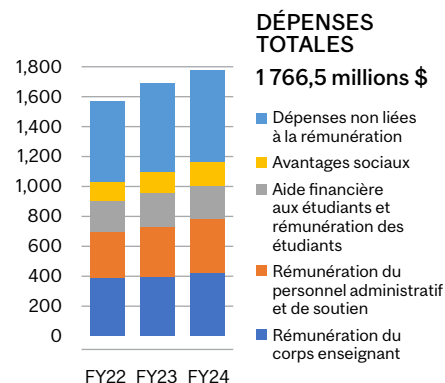
REVENUS TOTAUX

- Hausse des revenus de 106,8 millions \$ (6,4 %), attribuable en grande partie à une augmentation de 29,0 millions \$ (6,7 %) de la subvention de fonctionnement du gouvernement provincial
- Hausse de 22,4 millions \$ (5,8 %) des droits de scolarité
- Hausse des ventes de produits et services de 22,2 millions \$ (15,4 %) due au niveau d'activité
- Hausse de 16,9 millions \$ (6 %) des subventions de recherche fédérales
- Hausse de 12,2 millions \$ (11,8 %) des revenus de placement
- Dons et legs stables par rapport à l'exercice 2023 (1,1 %)



DÉPENSES TOTALES

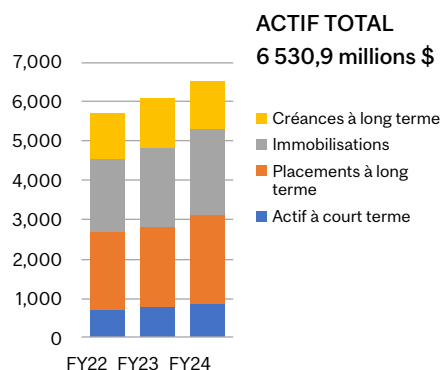
- Hausse des dépenses de 90,7 millions \$ (5,4 %)
- Hausse de la rémunération du corps enseignant de 24,3 millions \$ (6,0 %), attribuable en grande partie à la politique salariale
- Hausse de la rémunération du personnel administratif et de soutien de 24,1 millions \$ (7,2 %) due à une augmentation salariale négociée et à l'évaluation annuelle de la rémunération
- Hausse du coût des avantages sociaux, proportionnelle à la hausse de la rémunération
- Hausse de 2,8 millions \$ (1,3 %) de l'aide financière aux étudiants et de leur rémunération
- Hausse des dépenses non liées à la rémunération de 25,1 millions \$ (4,4 %), attribuable en grande partie à l'augmentation des frais de déplacement et d'occupation, ainsi que des intérêts et frais bancaires, légèrement compensée par une réduction de l'amortissement des immobilisations



110

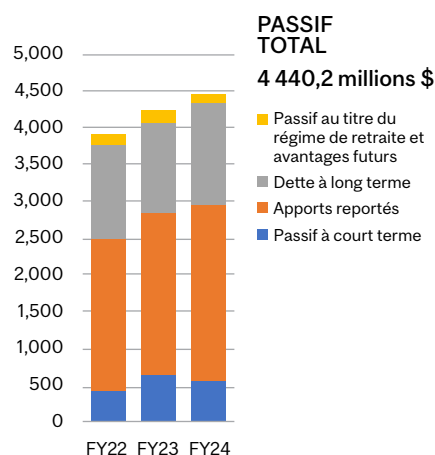
ACTIF TOTAL

- Hausse de 458,1 millions \$ (7,5 %) de l'actif total
- Hausse de 105,8 millions \$ (5,2 %) de la valeur nette des immobilisations
- Baisse de 15,2 millions \$ (1,2 %) des créances à long terme due à une réduction des instruments dérivés supérieure à la hausse des subventions de recherche et d'investissement
- Hausse de 296,5 millions \$ (15 %) de la valeur marchande des placements à long terme
- Hausse de 71,0 millions \$ (8,6 %) de l'actif, principalement due à l'excédent de trésorerie placé à court terme



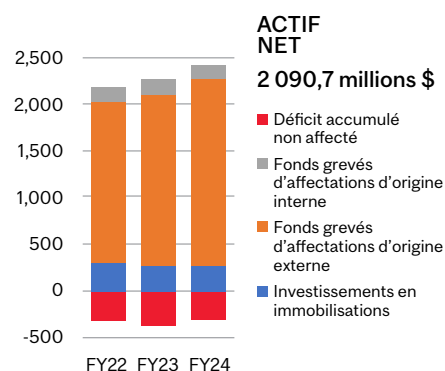
PASSIF TOTAL

- Hausse du passif total de 220,2 millions \$ (5,2 %)
- Hausse de 185,0 millions \$ (8,4 %) des apports reportés nets due à une augmentation des apports afférents aux immobilisations
- Baisse de 94,1 millions \$ (14,0 %) du passif à court terme, due en grande partie à la baisse des emprunts à court terme auprès de Financement-Québec pour des projets d'investissement
- Hausse de 206,7 millions \$ (17,3 %) de la dette à long terme due au nouveau régime de financement par Financement-Québec
- Baisse de 77,4 millions \$ (49,5 %) des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs, due à des gains constatés lors des réévaluations de fin d'exercice selon les taux d'intérêt actuels



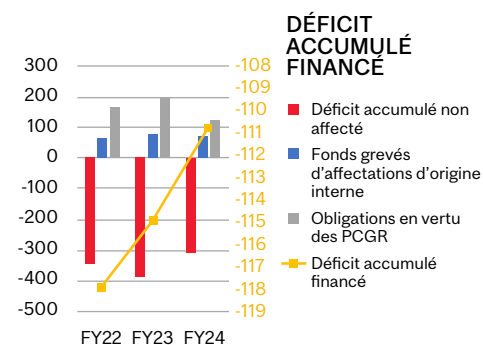
ACTIF NET

- Hausse de 238,0 millions \$ (12,8 %) de l'actif net
- Hausse du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne (4,2 %) et externe (8,5 %)
- Baisse du déficit accumulé non affecté de 79,5 millions \$ (20,6 %) due à des gains constatés lors de réévaluations des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi qu'aux revenus, qui ont dépassé les dépenses



DÉFICIT ACCUMULÉ FINANCÉ

- Le déficit accumulé financé représente le déficit accumulé, déduction faite du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne et des obligations au titre des vacances, des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR).
- Baisse du déficit accumulé non affecté, qui s'est établi à 306,2 millions \$ (baisse de 20,6 %)
- Baisse du déficit accumulé financé, qui s'est établi à 111,1 millions \$ (3,8 %), due à la baisse du déficit accumulé non affecté et des soldes des fonds grevés d'affectations d'origine interne, qui a été plus importante que la baisse des obligations en vertu des PCGR



Faits saillants – Activités

Performance globale

L'Université McGill se distingue encore de ses établissements homologues, comme en témoignent les classements de l'exercice financier 2023-2024 :

- **Palmarès universitaire mondial QS**

McGill est au 1^{er} rang des universités canadiennes et occupe le 29^e rang mondial, comparativement au 31^e rang l'année dernière.

- **Revue Maclean's**

McGill a été classée au 1^{er} rang des universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat pour une 19^e année consécutive.

- **Classement universitaire mondial Times Higher Education**

McGill occupe le 49^e rang, comparativement au 46^e rang l'année dernière.

- **Classement universitaire mondial par réputation Times Higher Education**

McGill s'est classée au 47^e rang; elle occupait le 50^e rang l'année dernière.

- **Classement mondial des universités de Shanghai**

McGill occupe le 70^e rang, comparativement au 73^e rang l'année dernière.

- **Palmarès universitaire mondial QS par discipline**

McGill s'est classée parmi les 100 meilleures universités dans 47 disciplines où elle est représentée, et parmi les 50 meilleures dans 35 disciplines. Dans les deux cas, il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année dernière.

- McGill s'est classée parmi les 10 meilleures universités dans trois disciplines. C'est en génie minéral et minier que McGill se démarque le plus, catégorie dans laquelle elle occupe maintenant le 5^e rang – après avoir occupé le 6^e rang pendant deux années consécutives –, en plus de se classer dans les 10 premières pour la huitième année consécutive. McGill figure au 6^e rang dans la catégorie *gestion des bibliothèques et de l'information*, comparativement au 8^e rang en 2023, et elle conserve son 7^e rang en *anatomie et physiologie*.

- Le palmarès découle d'une analyse comparative détaillée de 16 400 programmes universitaires suivis par des étudiants dans plus de 1 500 universités de 96 pays et territoires.

- **Classement annuel des universités dans le monde du Center for World University Rankings (CWUR)**

McGill occupe le 27^e rang parmi les 2 000 universités de la liste. McGill se classe ainsi dans la tranche supérieure de 0,14 % des meilleures universités du monde. Afin d'établir sa liste, le CWUR évalue près de 21 000 établissements.



McGill reçoit la cote Platine en développement durable

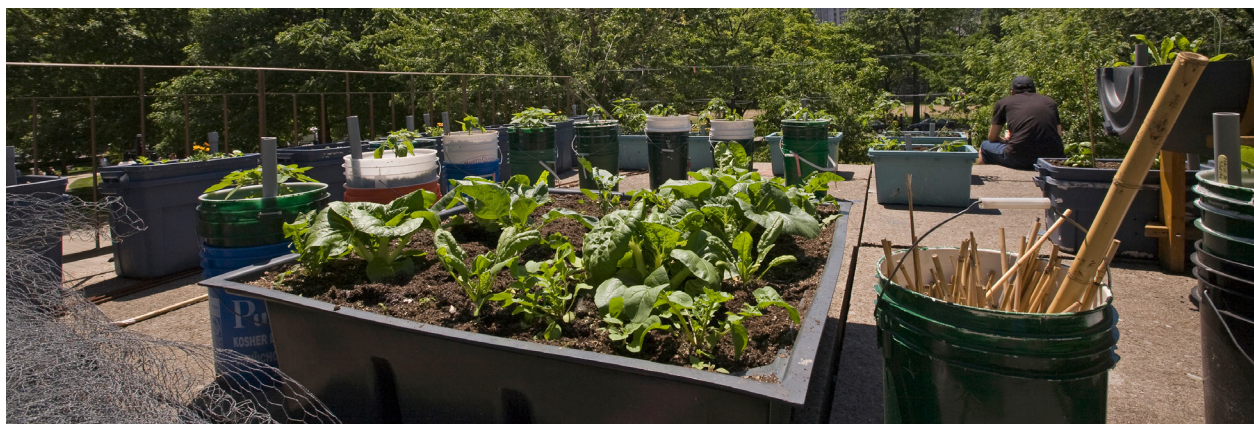
En 2024, l'Université McGill a reçu la cote Platine du programme STARS (*Sustainability Tracking, Assessment & Rating System*), mis au point par l'Association pour la promotion du développement durable dans le milieu de l'enseignement supérieur (connue sous son acronyme anglais, AASHE). Cette cote est attribuée pour une durée de trois ans. La cote Platine (correspondant à une note de plus de 85), est la plus élevée du programme. En date de mars 2024, seules 14 universités dans le monde – dont l'Université McGill – l'avaient obtenue.

STARS permet d'évaluer la durabilité de l'ensemble des activités de l'établissement dans cinq catégories : Enseignement et recherche, Sensibilisation, Fonctionnement, Planification et administration, et Innovation et leadership.

En 2012, l'Université McGill a soumis son premier rapport STARS et obtenu la cote Argent. Depuis, elle a procédé à d'importantes améliorations en matière de développement durable et étoffé son processus de collecte de données. Ces améliorations lui ont permis d'obtenir la cote Or en 2016, qui lui sera décernée de nouveau en 2020.

L'Université s'était engagée à obtenir la cote Platine en développement durable au plus tard en 2030. Grâce aux efforts de la communauté mcgilloise, cet objectif ambitieux s'est réalisé six ans plus tôt que prévu. Ainsi, en 2024, l'Université McGill a fait état d'importantes réalisations, dont les suivantes : réacheminement des déchets de construction, respect des normes d'écoconstruction, adoption de pratiques de placement responsables et apprentissage axé sur le développement durable.

Les critères de STARS étant actualisés périodiquement et de nouvelles versions du programme étant publiées, le seuil correspondant à la cote Platine sera de plus en plus difficile à atteindre. L'Université McGill s'étant engagée à conserver cette cote, nous devons continuer de mettre le développement durable au centre de nos préoccupations, et ce, dans toutes nos sphères d'activité.



Développement durable

(du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024)

L'Université McGill se classe **cinquième parmi les établissements les plus durables en Amérique du Nord**, selon la deuxième édition annuelle du palmarès universitaire mondial QS - développement durable. Elle arrive treizième au monde, sur 1 403 établissements évalués.



Dans la foulée de l'engagement Nature positive qu'elle a pris à l'occasion de la COP15, l'Université a publié son tout premier **Plan de biodiversité**, qui présente des initiatives en faveur de la biodiversité sur les campus mcgillois. Le Plan a été lancé en septembre 2023 durant un festival d'une semaine axé sur l'engagement communautaire.

Le Fonds des projets durables, plus important fonds du genre au Canada, a financé en avril 2024 son 370^e projet. Depuis sa création, il a accordé plus de **13 millions \$** en financement de démarrage à des projets sur le campus, portés par des membres de la population étudiante et du personnel.

Développement durable

(du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024)

En décembre 2023, McGill a lancé un **module sur le développement durable** qu'elle propose en ligne aux membres de son personnel souhaitant découvrir des façons d'intégrer la durabilité à leur quotidien. Cette mesure phare de sa stratégie sur le climat et le développement durable s'inscrit dans son engagement à fournir davantage de possibilités de formation et d'apprentissage à toute sa communauté.



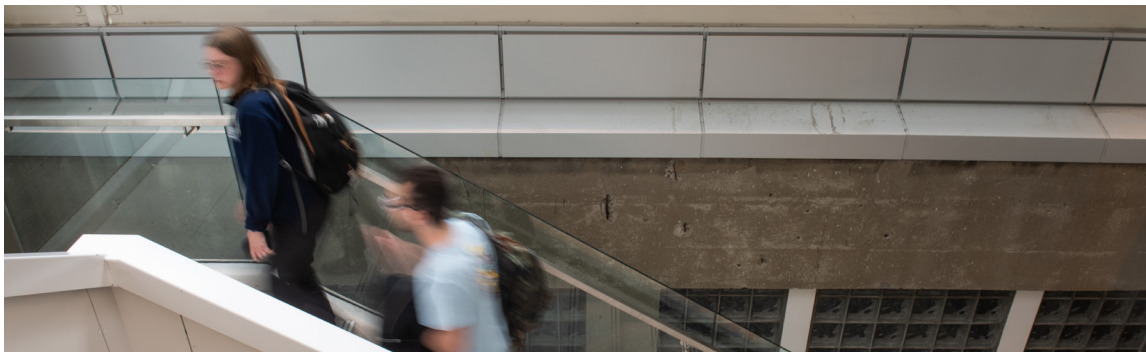
En 2023, **plus de 4 700 membres** de la communauté mcgilloise ont assisté à des ateliers, à des formations, à des réunions ou à des présentations sur le développement durable organisés par le Bureau du développement durable, et plus de 6 100 bénévoles ont été mobilisés pour la réalisation de projets de développement durable sur les campus.

Dans un effort de réduction des déchets, la réutilisation du mobilier et d'autres composants d'immeubles a été au cœur de récents projets de rénovation et de mise hors service à McGill. En 2023, plus de **3 000 articles** – soit 83 % de ceux qui ont été récupérés – pouvaient être réutilisés et ont été détournés des sites d'enfouissement.

116

En 2023, grâce au programme *McGill nourrit McGill*, plus de **10 000 kilogrammes** de fruits et légumes cultivés à la ferme du campus Macdonald ont été servis dans les cafétérias du campus du centre-ville.





Infrastructures

Au cours de l'année 2023-2024, 23 chantiers ont été menés à bien, dont les suivants :

- **Bibliothèque Macdonald-Stewart** : Réparation et réfection des murs extérieurs en maçonnerie, imperméabilisation des murs de fondation, remplacement des fenêtres, réaménagement des espaces intérieurs et modernisation des systèmes électromécaniques.
- **Pavillon Burnside** : Vastes travaux de rénovation des salles de classe et des toilettes situées au sous-sol.

On compte actuellement 50 chantiers. Les travaux prévus dans les chantiers d'envergure ci-dessous devraient s'achever d'ici la fin de l'exercice 2025 :

- **Pavillon de biologie Stewart** (réaménagement de l'aile ouest) : Reconstruction intérieure pour la création de nouveaux locaux de recherche et d'enseignement de pointe.
- **Centrale thermique du centre-ville** : Mise à niveau des installations électriques et autres modifications nécessaires à l'installation de deux chaudières électriques (en remplacement d'une des chaudières au gaz naturel) et de matériel de récupération d'énergie. Grâce à ce nouveau matériel, l'Université réduira considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et se rapprochera de son objectif de carboneutralité, à atteindre d'ici 2040.
- Construction d'une **nouvelle serre** sur le campus Macdonald.

118

Les travaux se sont poursuivis ou ont commencé dans plusieurs chantiers :

- **Pavillon Pollack** : Modernisation de la salle de concert, qui comprend le remplacement des sièges, l'amélioration de l'éclairage et des installations audiovisuelles, la rénovation des coulisses et des installations pour les artistes, ainsi que la mise à niveau du système CVCA.
- **Pavillon Raymond** (campus Macdonald) : Remplacement du toit, réparation des fondations et pose d'un drain en pierres sèches, remplacement des systèmes CVCA et des hottes, et pose de gicleurs, de douches d'urgence et de bains oculaires.
- **Institut de recherche en sciences du sport Sylvan-Adams** : Rénovation de quatre maisons en rangée sur l'avenue des Pins en vue de l'aménagement du nouvel institut de recherche.
- Restauration des façades de la **Nouvelle Résidence**, échelonnée sur trois étés.
- **Pavillon de musique Strathcona** : La réfection de l'enveloppe de l'immeuble est en cours et se poursuivra jusqu'en 2026. Elle comprend la consolidation des fondations, le renforcement de la structure des pignons et des toits, et la restauration des fenêtres et des murs en maçonnerie.
- Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques de l'**Aréna McConnell**.

Plus de 50 projets de construction devraient être entrepris au cours de la prochaine année, dont les chantiers d'envergure suivants :

- Suite de la transformation de la partie inférieure du campus du centre-ville, plus précisément réaménagement et reconstruction de la portion supérieure de l'**allée principale**, du carrefour en Y jusqu'au Pavillon des arts McCall MacBain.
- Remplacement de l'infrastructure de distribution électrique du **Pavillon Burnside**.
- Remplacement du mur rideau au **680, rue Sherbrooke**.
- Agrandissement de l'immeuble qui héberge l'**Institut spatial Trottier**, sur la rue University.



Activités

L'Université McGill a été nommée parmi les **meilleurs employeurs de Montréal** pour la seizième année consécutive, notamment en raison de sa gamme variée d'avantages sociaux, comme les modalités de travail flexibles, les généreuses vacances offertes, un horaire réduit en été et d'autres congés payés accordés au cours de l'hiver. L'Université a été saluée pour le soutien qu'elle procure aux jeunes mères en leur offrant des prestations supplémentaires au titre des congés de maternité et la possibilité de faire suivre leur congé d'un congé autorisé sans salaire. Son campus urbain magnifique et sans pareil, ses installations sportives de premier ordre, son éventail de cours offerts par des instructeurs et sa Clinique de médecine sportive, notamment, en font un milieu de travail stimulant qui se démarque. Le régime de retraite, les programmes de formation à l'interne et la réduction des droits de scolarité figurent aussi au nombre des avantages dignes de mention.

Grâce à ses programmes exceptionnels qui favorisent la diversité et l'inclusion au travail, l'Université McGill s'est classée parmi les **meilleurs employeurs au Canada en matière de diversité**. Ce palmarès souligne la mise en place de diverses mesures favorables à la diversité, notamment des programmes visant cinq groupes cibles d'employé(e)s : les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones et les membres de la communauté 2SLGBTQIA+. L'Université s'est démarquée par son *Plan stratégique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2020-2025*, qui définit les cinq priorités de l'établissement dans ce domaine, ainsi que par ses autres initiatives, comme le *Plan de lutte contre le racisme anti-noir*; le Réseau de mentorat professoral du provost; le plan visant l'accroissement, au sein du corps professoral, de la proportion de femmes occupant un poste de professeure titulaire, d'une part, et de personnes se définissant comme membres d'un des autres groupes désignés occupant un poste de professeur permanent ou menant à la permanence, d'autre part; et enfin la mise en place du Service des initiatives autochtones.

En mars 2024, l'Université McGill a lancé le **Cadre des saines pratiques de travail hybride**, prochaine étape de son programme de travail en mode hybride pour le personnel administratif et de soutien admissible, en s'appuyant sur les apprentissages tirés du *Régime de travail flexible intérimaire*, de projets pilotes sur de nouveaux modèles de travail et d'analyses comparatives. Des parties prenantes de l'ensemble de la communauté mcgilloise ont généreusement collaboré à la création de ce cadre, qui vise à répondre aux besoins des facultés, des départements et des unités administratives, tout en respectant la mission et les priorités stratégiques de l'Université. Semblable au *Régime de travail flexible intérimaire*, il offre toutefois une plus grande latitude quant à la prise de décision et il définit les responsabilités de chacun. Bien que la proportion de travail à la maison de 20 % ou de 40 % demeure la norme, le nouveau cadre autorise un ratio de télétravail de 50 % à 60 % lorsque la nature des tâches le permet, ce qui contribue à l'optimisation de l'occupation des locaux. La souplesse du régime avantage à la fois les membres du personnel et l'Université.



Faits saillants – Activités

39 461
ÉTUDIANT(E)S

Effectif étudiant à
l'automne 2023,
une baisse de 0,13 %
par rapport à l'automne
2022

1 711

ENSEIGNANT(E)S
CANDIDAT(E)S À
LA PERMANENCE

4 543

MEMBRES DU
PERSONNEL
ADMINISTRATIF ET
DE SOUTIEN



Effectif étudiant

À l'automne 2023, l'effectif étudiant de McGill a presque atteint la barre des 39 500 personnes, réparties sur le campus du centre-ville et le campus Macdonald. La majorité d'entre elles (84 %) sont inscrites à des programmes du premier cycle et des cycles supérieurs à temps plein, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Les étudiant(e)s à temps partiel au premier cycle et aux cycles supérieurs représentent 11 % de l'effectif; les 5 % restants sont composés de postdoctorant(e)s, de résident(e)s et de fellows en médecine, ainsi que d'étudiant(e)s d'autres catégories. Les étudiant(e)s aux cycles supérieurs (à temps plein ou à temps partiel) comptent pour 26 % de l'effectif total.

Dans l'ensemble, l'effectif étudiant a baissé de 0,13 % par rapport à l'an dernier (après une augmentation de 0,63 % l'année précédente) :

122

Effectif étudiant (automne)

	2023	2022	2021	2020
	39 461	39 513	39 267	39 736
	-0,13 %	0,63 %	-1,18 %	0,18 %
PREMIER CYCLE, TEMPS PLEIN	24 413	24 125	23 638	24 041
PREMIER CYCLE, TEMPS PARTIEL	2 864	2 960	3 127	3 443
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PLEIN	8 735	8 636	8 656	8 254
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PARTIEL	1 412	1 708	1 755	2 011
POSTDOCTORANTS, RÉSIDENTS, FELLOWS	2 037	2 084	2 091	1 987



La population étudiante est répartie dans nos dix facultés, l'École d'éducation permanente et les Études interfacultaires, comme l'indique le tableau de l'effectif pour l'automne 2023.

Effectif étudiant par faculté (temps plein et temps partiel) Automne 2023	Nombre d'étudiant(e)s	Pourcentage de la population étudiante
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	1 714	4,3%
Arts	10 133	25,7%
École d'éducation permanente	1 829	4,6%
Médecine dentaire	296	0,8%
Faculté de gestion Desautels	3 216	8,1%
Sciences de l'éducation	2 527	6,4%
Génie	4 818	12,2%
Droit	889	2,3%
Médecine et sciences de la santé ⁽ⁱ⁾	5 931	15,0%
École de musique Schulich	854	2,2%
Sciences	6 405	16,2%
Total partiel	38 612	97,8%
Études interfacultaires ⁽ⁱⁱ⁾	849	2,2%
Total	39 461	100%

123

⁽ⁱ⁾ Au total, 5 931 étudiant(e)s sont inscrit(e)s à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Au premier cycle, ce nombre comprend les 1 966 étudiant(e)s de l'École des sciences infirmières Ingram (baccalauréat en sciences infirmières [intégré] et B. Sc. inf.) et de l'École de physiothérapie et d'ergothérapie (baccalauréat en sciences de la réadaptation), ainsi que les 841 étudiant(e)s du programme MDCM. Il y a également 2 265 étudiant(e)s aux cycles supérieurs, 271 postdoctorant(e)s et 1 429 résident(e)s et fellows.

⁽ⁱⁱ⁾ Aux Études interfacultaires, 849 étudiant(e)s aux cycles supérieurs sont inscrit(e)s en neurosciences (595), en génie biologique et biomédical (193) et en sciences quantitatives du vivant (61).

Ces inscriptions se traduisent en équivalents temps plein (ETP), unité de mesure à la base des subventions gouvernementales, des droits de scolarité et des frais. Le diagramme ci-après indique les ETP facturés (droits de scolarité) au cours des quatre dernières années. À noter que McGill accueille des étudiant(e)s venant du Québec, des autres provinces canadiennes et d'ailleurs dans le monde.

Selon le modèle de financement du MES, les subventions varient en fonction des disciplines. Par exemple, pour l'exercice financier 2024, une personne étudiant au premier cycle est financée à hauteur de 7 492 \$ par année à la Faculté des arts (catégorie *Sciences humaines et sociales* au MES) et de 36 572 \$ par année en médecine dentaire (catégorie *Médecine dentaire* au MES).

Droits de scolarité facturés – Étudiants ETP

	2024	2023	2022	2021
	33 343	32 920	33 355	34 162
	1,29%	-1,30%	-2,36%	3,25%
ÉTUDIANTS DU QUÉBEC	18,319.69	18,019.54	17,748.26	17,777.02
ÉTUDIANTS CANADIENS (HORS QUÉBEC)	8 172.33	8 051,58	8 092,61	8 294,61
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	1 433,05	1 333,5	1 388,18	1,377,43
PROGRAMMES AUTOFINANCÉS	512,21	493	547	473,98
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DU PREMIER CYCLE (PROGRAMMES DÉRÉGLEMENTÉS)	4 905,98	5 023	5 579	6 239,34

124

Le nombre d'étudiants ETP a augmenté d'environ 1,29 % par rapport à l'année 2022-2023. Le nombre total d'étudiants ETP internationaux (à l'exception de ceux qui sont exemptés du supplément) a diminué de 0,27 %, s'établissant à 6 339 comparativement à 6 356 l'année précédente.

En 2023-2024, les droits de scolarité (réglementés par le MES) pour un étudiant du Québec à temps plein étaient de 2 880,90 \$ (96,03 \$ par crédit), ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2022-2023. Pour un étudiant à temps plein venant d'une autre province canadienne, les droits étaient de 8 991,90 \$ (299,73 \$ par crédit, y compris les suppléments), ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2022-2023. Pour un étudiant international, les droits variaient entre 19 702,50 \$ (656,75 \$ par crédit) et 65 604,30 \$ (pour B. Com.), y compris les suppléments, selon le programme. Actuellement, le MES exige de tous les étudiants canadiens à la maîtrise qu'ils paient le supplément « hors province », mais les étudiants canadiens au doctorat en sont exemptés.

En 2022-2023, le MES a adopté un taux d'indexation basé sur l'indice des prix à la consommation pour le Québec (augmentation de 3 % des droits de scolarité de base du Québec en 2023-2024).

Les sommes à verser au régime d'aide financière de la province sont comprises dans ces droits de scolarité.

De plus, conformément à ses pratiques, l'Université McGill verse 30 % des augmentations nettes des droits de scolarité à son programme d'aide financière.

Financement gouvernemental

L'ensemble des suppléments aux droits de scolarité versés à l'Université McGill par des étudiants canadiens ou internationaux sont déduits des subventions de fonctionnement de l'établissement. Les suppléments déduits de nos subventions ont totalisé 66,2 millions \$ (2023 : 65,5 millions \$), soit 16,1 % des droits de scolarité perçus. Le gouvernement accorde aux étudiants internationaux aux cycles supérieurs un nombre limité d'exonérations des droits supplémentaires; celles-ci sont administrées par le Bureau des études supérieures et postdoctorales.

Depuis l'automne 2015, les nouveaux étudiants de la France paient les mêmes droits que les étudiants canadiens hors Québec en vertu d'une entente entre le Québec et la France. Depuis l'automne 2018, une entente conclue avec la Belgique accorde le même privilège aux étudiants belges francophones. À l'automne 2024, ces étudiants européens seront exemptés de la hausse des droits de scolarité applicables aux étudiants canadiens hors Québec nouvellement admis et continueront de payer le tarif canadien non majoré. Les étudiants inscrits à certaines maîtrises spécialisées en gestion (y compris au MBA), à la maîtrise en politiques publiques, ainsi qu'à des programmes d'apprentissage à distance à l'extérieur du Québec, versent des droits de scolarité dans le cadre de programmes autofinancés.

Pour l'année 2024-2025, le gouvernement a annoncé le retour de la réglementation des droits de scolarité et de l'application de suppléments pour tous les étudiants internationaux nouvellement admis au premier cycle ou inscrits à un programme de deuxième cycle sans thèse. Les étudiants internationaux déjà inscrits à un programme déréglementé et qui renouvellent leur inscription seront exemptés de la réglementation des droits de scolarité jusqu'à la fin de leur programme d'études ou au plus tard à l'hiver 2029. En 2023-2024, les droits de scolarité facturés aux étudiants nouvellement inscrits ont augmenté de 7,7 % pour plusieurs de ces programmes déréglementés. Les étudiants qui ont renouvelé leur inscription ont été soumis à une augmentation moins importante (3 % en 2023-2024) ou ont profité de droits de scolarité garantis selon leur année d'admission. Tous les autres droits de scolarité perçus auprès d'étudiants internationaux en sus des droits de scolarité de base du Québec (réglementés, soit 2 880,90 \$) sont entièrement remis au gouvernement du Québec au moyen d'un mécanisme de récupération lors du calcul des subventions de fonctionnement annuelles.

La déréglementation des programmes susmentionnés a généré des revenus de 171,3 millions \$ en 2023-2024 (2022-2023 : 160,7 millions \$).

Le MES a défini des frais institutionnels obligatoires (FIO); il s'agit essentiellement des frais administratifs que les universités facturent aux étudiants en sus des droits de scolarité. En 2023-2024, l'augmentation annuelle pour l'Université McGill a été limitée à 3 %, sauf en présence d'ententes particulières conclues entre l'Université et les groupes d'étudiant(e)s visé(e)s ou leurs représentants.

Les FIO se sont établis à 45,4 millions \$ (2023 : 43,4 millions \$). Outre les FIO, les frais facturés pour des cours non assortis de crédits, des services aux étudiants, des activités sportives et d'autres activités ont totalisé 27,1 millions \$ (2023 : 26,5 millions \$). Combinés aux droits de scolarité, ces frais se sont chiffrés à 411,5 millions \$ (2023 : 389,1 millions \$), soit 37,4 % (2023 : 37,9 %) des revenus de fonctionnement.



Collation des grades

Les diplômes sont remis à deux occasions pendant l'année universitaire, soit à l'automne et au printemps, lors de la collation des grades. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de diplômes remis au cours des deux années universitaires indiquées.

Diplômes	2022-2023	2021-2022
Premier cycle	6 386	6 426
Maîtrise	2 092	2 019
Doctorat	591	517
Certificats et diplômes (études sup.)	542	543
Résident(e)s et fellows	25	25
Total	9 636	9 530

SOURCE : GESTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT

Diplômes remis, par faculté	2022-2023	2021-2022
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	434	469
Arts	2 168	2 316
Arts et sciences (B.A. et B. Sc.)	165	138
École d'éducation permanente	922	748
Médecine dentaire et sciences de la santé buccodentaire	80	95
Faculté de gestion Desautels	983	916
Sciences de l'éducation	680	712
Génie	956	956
Études interfacultaires	139	107
Droit	237	232
Médecine et sciences de la santé	1 211	1 168
École de musique Schulich	242	216
Sciences	1 419	1 457
Total	9 636	9 530





Effectif étudiant international

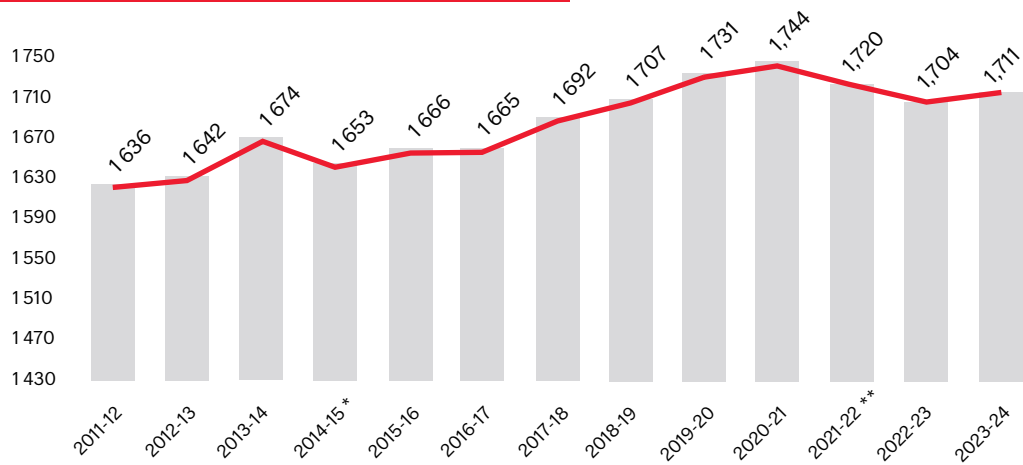
En 2023, l'Université McGill a accueilli près de 12 000 étudiant(e)s provenant d'un grand nombre de pays; 85 % de ces personnes venaient des pays indiqués ci-dessous.

Effectif étudiant international - Temps plein et temps partiel		
20 principaux pays		Automne 2023
1.	Chine	2 639
2.	États-Unis	2 184
3.	France	2 096
4.	Inde	782
5.	Iran	442
6.	Royaume-Uni	233
7.	Arabie saoudite	233
8.	Mexique	202
9.	Corée du Sud	170
10.	Bangladesh	163
11.	Turquie	162
12.	Brésil	111
13.	Koweït	111
14.	Liban	104
15.	Belgique	102
16.	Pakistan	100
17.	Allemagne	97
18.	Colombie	78
19.	Maroc	77
20.	Nigéria	73
Sub-Total		10 159

Personnel enseignant candidat à la permanence

Afin de soutenir l'offre croissante de programmes que nous proposons à notre population étudiante, nous avons continué d'étoffer les rangs de notre personnel enseignant. Grâce au programme de renouvellement du corps professoral, mis en place au début des années 2000, l'Université a accueilli de nombreux nouveaux professeurs et professeures venant des quatre coins du monde et travaillant dans des disciplines diverses. Actuellement, on compte 1 711 professeurs et professeures candidats à la permanence, comparativement à 1 271 (exercice financier 2000) avant le début du programme de renouvellement.

Personnel enseignant candidat à la permanence



■ Effectif de fin d'exercice

* Remplacement à 75 % des postes menant à la permanence

** Le confinement imposé par le gouvernement a occasionné des retards dans les processus d'embauche et d'immigration.



Personnel administratif et de soutien

Le personnel au service de la population étudiante et du corps enseignant comprend des personnes occupant des postes divers à l'Université. En date du 31 janvier 2024, 4 543 personnes secondaient l'Université dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche :

Temps partiel

253

79 Gestion
96 Travail de bureau
43 Soutien technique
30 Métiers et services
1 Commis de bibliothèque
4 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)

Temps plein

4 290

2 261 Gestion
1 240 Travail de bureau
337 Soutien technique
378 Métiers et services
62 Commis de bibliothèque
12 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)

130

Total

4 543

2 340 Gestion
1 336 Travail de bureau
380 Soutien technique
408 Métiers et services
63 Commis de bibliothèque
16 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)



Prix pour le personnel administratif et de soutien

Chaque année, le Prix du recteur pour le personnel administratif et de soutien souligne l'apport exceptionnel du personnel administratif et de soutien à l'Université McGill. Ce prix annuel donne au personnel l'occasion de mettre en valeur et de souligner les efforts remarquables déployés par des membres de notre communauté.

Entretien différé – Renouvellement des campus

Entretien différé et indice de l'état des installations

Actuellement, le programme d'entretien différé des biens matériels de l'Université McGill (bâtiments et infrastructures civiles, voir note 1) totalise quelque 925 millions \$ (voir note 2 au sujet du changement de méthode de calcul). Cette estimation est le résultat de l'exercice cyclique d'évaluation de l'état des installations. Chaque bien matériel est évalué tous les cinq ans. Un nouveau cycle quinquennal débutera en 2025.

Une fois par année, on examine la liste des lacunes décelées au cours de l'évaluation de l'état des installations pour déterminer lesquelles ont été corrigées dans le cadre de projets d'immobilisations. La valeur des lacunes corrigées entre la première évaluation, en 2013, et l'été 2023, se chiffre à 209 millions \$ (354 projets d'immobilisations, pour un investissement total de 656 millions \$).

L'Université McGill est toujours aux prises avec un indice de l'état des installations (IÉI, voir note 3) élevé, soit 25,6 %, comparativement à 27,3 % il y a un an. L'IÉI des infrastructures civiles de l'Université est de 70,7 %, comparativement à 24,8 % pour les bâtiments. En mai 2024, la valeur théorique totale de remplacement des infrastructures physiques de l'Université se chiffrait à 3,6 milliards \$; cette valeur comprend les bâtiments et les infrastructures civiles.





Renouvellement des campus

Le plan de renouvellement des campus comprend aussi des projets dont l'objectif premier n'est pas de combler le déficit d'entretien, notamment la mise à niveau de laboratoires, de salles de classe et d'autres lieux. À la fin de l'exercice 2024, près de 216 projets étaient en cours, et 79 étaient en évaluation ou en attente.

133

Financement

Pour l'exercice financier 2023-2024, l'allocation annuelle de l'Université McGill, établie conformément au *Plan quinquennal des investissements universitaires* (qui comprend des fonds pour les travaux d'entretien différé), a été fixée à 56,1 millions \$, comparativement à 104,9 millions \$ l'année précédente, et devrait rester la même au cours des prochaines années. Cette réduction d'allocation nuira à la capacité de l'Université de mener à bien son programme d'entretien différé et de faire diminuer l'IEI général de l'établissement.

¹ Les infrastructures civiles sont des ouvrages de génie civil, comme les routes, les marches et toutes les aires extérieures asphaltées, les canalisations souterraines comme les conduites d'eau potable et les conduites d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, les installations de distribution électrique, les tunnels de service, les fosses septiques et les trous d'homme.

² Par le passé, nous avons présenté des chiffres bien plus élevés, que nous avons obtenus en appliquant des facteurs d'ajustement au coût de correction des lacunes d'entretien. Or, l'entretien différé donne simplement une indication de l'état des biens matériels et ne représente pas les sommes réelles à engager pour combler le déficit d'entretien. Voilà pourquoi nous présenterons dorénavant des données non ajustées, qui correspondent à l'information que nous transmettons au gouvernement provincial. L'an dernier, si nous avions employé cette méthode de calcul, le programme d'entretien différé se serait plutôt chiffré à 875 millions \$. Les lacunes non corrigées contribuent grandement à faire augmenter le déficit d'entretien total. En effet, ces lacunes s'accroissent avec le temps, si bien qu'il devient de plus en plus coûteux d'y remédier, d'autant plus que le coût des matériaux et de la main-d'œuvre a monté en flèche au cours des dernières années.

³ L'indice de l'état des installations (IEI) d'un bien matériel est le rapport entre la valeur des travaux d'entretien différé et la valeur théorique de remplacement du bien. On considère que le bien doit être réparé lorsque l'IEI est supérieur à 15 %.

Le point sur la mise en œuvre du Plan directeur

Printemps 2024

Depuis l'approbation du Plan directeur par le Conseil des gouverneurs en mai 2019, le Bureau de la planification et du développement des campus travaille activement à sa mise en œuvre.

Directive sur l'affectation des locaux : L'Université McGill a adopté une directive en vue de l'affectation efficace et équitable de ses locaux en fonction des objectifs stratégiques et des pratiques exemplaires, et dans le respect des exigences en matière de communication d'information et de conformité. Elle a favorisé l'optimisation des locaux conformément à sa nouvelle politique sur les saines pratiques de travail hybride afin de réaliser des gains d'espace et de réduire ses coûts de location.

Révision du règlement 95-039 régissant le développement du campus de McGill : Une démarche de planification concertée a été entreprise à l'automne 2021 en collaboration avec la Ville de Montréal pour la mise à jour du cadre d'urbanisme de l'Université. Une équipe diversifiée de professionnels sera chargée de cette révision du contexte réglementaire, qui permettra à l'Université de réaliser plus efficacement les objectifs et les projets de transformation énoncés dans le Plan directeur. La fin de ce processus, qui comprend un exercice obligatoire de consultation publique, est prévue pour 2025.

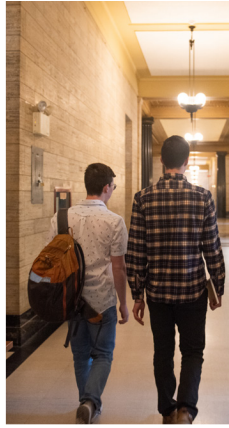
Représentation des Autochtones à McGill : En réponse aux appels à l'action formulés par le Groupe de travail du provost sur les études et l'éducation autochtones, nous œuvrons, avec le concours du Bureau des initiatives autochtones et de la communauté autochtone de McGill, à des projets d'intégration de représentations concrètes de la culture autochtone.

Intégration aux campus et adéquation avec les priorités institutionnelles : Le Comité consultatif d'architecture et d'urbanisme et le Comité d'examen de la conception de la Gestion des installations se réunissent régulièrement pour étudier des projets et veiller à ce qu'ils respectent le Plan directeur et qu'ils s'intègrent au paysage et au patrimoine bâti de l'Université McGill. Le Groupe de travail sur les priorités d'investissement de l'Université accorde la priorité aux projets d'envergure dûment planifiés et s'assure qu'ils cadrent avec le plan de dépenses en immobilisations de l'Université.

Stratégie immobilière : Les hypothèses de départ sur lesquelles s'appuyait la stratégie immobilière comprise dans le Plan directeur ont changé depuis 2019. Par conséquent, les stratégies immobilières pour le campus du centre-ville et le campus Macdonald seront redéfinies dans le cadre de la révision quinquennale du Plan directeur, qui a débuté au printemps 2024.

Projets de développement particuliers : Conformément au Plan directeur et aux recommandations approuvées du Groupe de travail sur les priorités d'investissement de l'Université, plusieurs transformations et interventions sont mises en place sous forme de projets d'immobilisations. C'est notamment le cas de ceux-ci :

- Nouveau Vic
- Centre de gestion des collections
- Rénovation des ateliers du Pavillon de génie Macdonald et rénovation du Pavillon Macdonald-Harrington
- Institut spatial de McGill
- Institut des sciences du sport



Le point sur le projet Nouveau Vic

De juin 2023 à juin 2024

Lancement de la Communauté de praticiens du Nouveau Vic

À la suite d'un projet pilote concluant, on a déployé la Communauté de praticiens du Nouveau Vic à grande échelle afin d'encadrer l'organisation des activités de recherche et d'enseignement axées sur le développement durable et les politiques publiques, actuellement disséminées sur le campus. La Communauté collaborera plus étroitement avec l'équipe de projet du Nouveau Vic, notamment pour les communications internes, et participera aux discussions sur le déplacement des activités de recherche et d'enseignement au complexe du Nouveau Vic et sur la nouvelle vocation à donner aux locaux vacants. Grâce à ce projet, l'Université McGill pourra placer le développement durable et les politiques publiques au cœur de ses activités, notamment en recherche et en enseignement.

Le point sur l'entente entre McGill, la SQI et la Ville de Montréal

Conformément à l'entente tripartite qu'elles ont conclue, la Société québécoise des infrastructures (SQI), la Ville de Montréal et l'Université McGill continuent de collaborer de près en vue de réaménager le reste du site et de transformer les espaces publics avoisinants, comme la rue University et l'avenue des Pins. Elles maintiennent les réunions de coordination, notamment avec le Comité directeur, le Comité de coordination des travaux et le Comité de bon voisinage, afin d'assurer la circulation de l'information entre les parties prenantes et l'avancement du projet.

Les discussions se poursuivent également avec CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, au sujet de la future cité universitaire et du réaménagement des zones adjacentes au Nouveau Vic et des secteurs situés au nord du site.

136

Le point sur le chantier

La conception des plans et devis du projet Nouveau Vic est maintenant terminée.

Les travaux de décontamination et de démolition à l'intérieur des pavillons patrimoniaux, ainsi que des pavillons construits dans les années d'après-guerre, sont terminés, et l'Université a entrepris la phase de construction du projet, dont la majeure partie devrait être terminée à la fin de 2028. Lorsque les travaux ayant pour but de séparer les services électriques et mécaniques pour les pavillons de la SQI seront terminés, ce qui est actuellement prévu pour cet été, les travaux de démolition de certains pavillons s'accéléreront, et l'Université pourra procéder à la construction d'un nouveau pavillon, qui abritera des laboratoires de recherche modernes et des espaces de soutien. Quant aux pavillons patrimoniaux, ils seront entièrement rénovés dans l'optique de la recherche et de l'enseignement dans les domaines du développement durable et des politiques publiques.

Le plan archéologique soumis par le panel d'experts a été mis en œuvre dans tous les secteurs prioritaires du site, et, jusqu'ici, aucune trace de la présence de sépultures anonymes n'a été décelée. Nous suivons également les recommandations du panel d'experts dans les autres secteurs du site.



Le projet Nouveau Vic progresse sur plusieurs fronts

Au cours des prochains mois débutera la phase active de démolition des structures et de restauration des façades des pavillons patrimoniaux.

Le recrutement des entrepreneurs qui procéderont aux travaux d'excavation et à l'installation du système géothermique est en cours.

En parallèle, l'unité Avancement universitaire s'emploie à recueillir des dons auprès du secteur privé, notamment de grandes sociétés.

Enfin, l'équipe des Relations gouvernementales rencontrera de hauts fonctionnaires à Ottawa pour faire valoir le projet.

Le point sur le projet Fiat Lux

Progression de la conception

Depuis l'achèvement à 60 % de la conception et la réalisation du processus d'examen et d'analyse de la valeur en 2023, la conception du projet s'est poursuivie : on a conçu des matériaux, du mobilier et des espaces intérieurs, puis précisé certains détails, et on a commencé à intégrer ces nouveaux éléments aux plans.

Approbations externes

Dans le cadre d'une démarche d'examen et d'approbation entreprise auprès de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications, nous avons amorcé avec ce dernier un processus soigneusement structuré d'examen de la conception du projet et de rétroaction, qui a permis d'améliorer et de mieux harmoniser la conception en 2023.

Prochaines étapes

En septembre 2024, nous avons suspendu le projet Fiat Lux. Au moment où nous l'avons proposé et conçu, notre situation financière était bien différente. Les décisions prises par le gouvernement du Québec depuis avril 2024 ont eu des répercussions majeures sur notre financement et sur notre capacité de contracter des prêts et de les rembourser. Si nous engagions les dépenses prévues, notre déficit augmenterait considérablement.

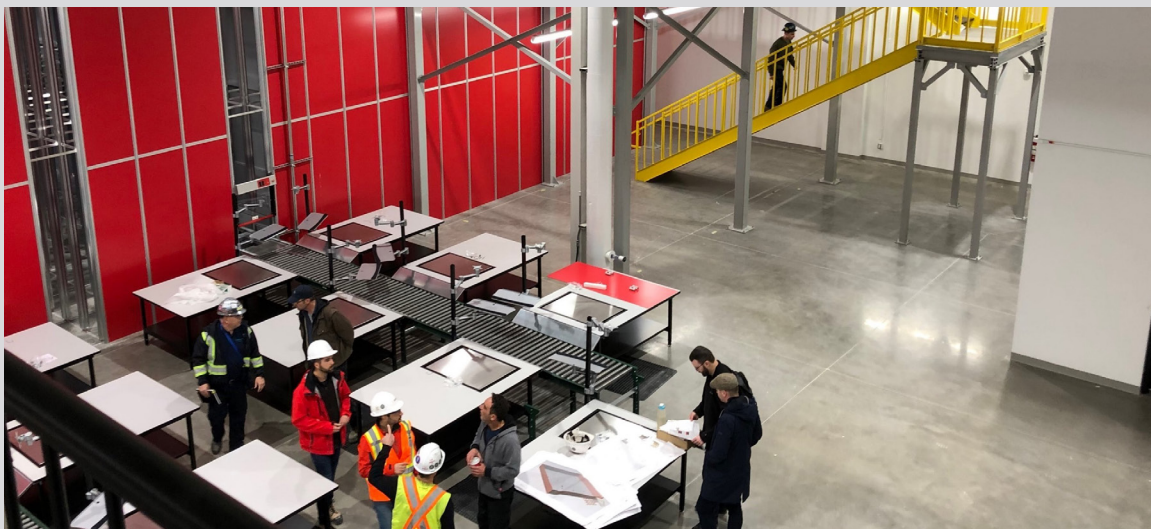
Approbation des instances de gouvernance de l'Université

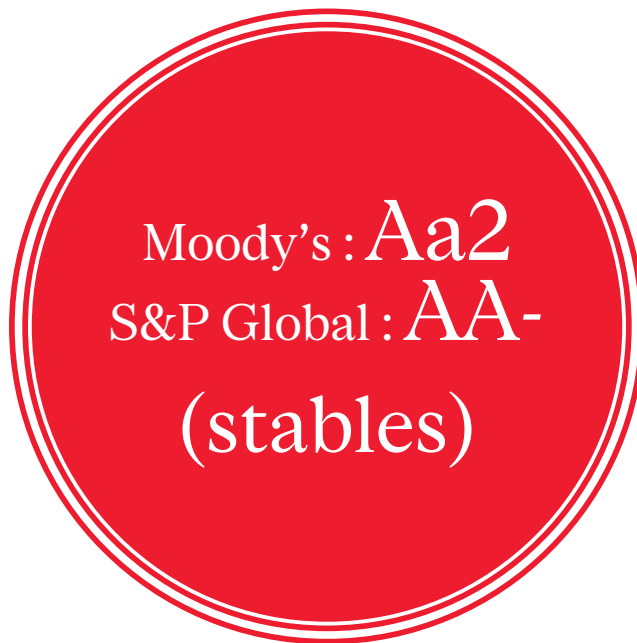
La présentation du Dossier d'affaires au gouvernement et le déplacement de certains services avant les travaux, qui devront être approuvés par les instances de gouvernance de l'Université, ne se feront qu'après la confirmation de toutes les sources de financement

138

Centre des collections de l'Université McGill

Le projet novateur de centre de gestion des collections à Valleyfield s'inscrit dans notre volonté d'accorder la priorité à l'espace étudiant sur notre campus principal. La conception du projet et sa construction sont terminées, le matériel automatisé d'entreposage et de repérage des livres a été installé et plus de 2,5 millions d'ouvrages ont été déplacés. Le centre est entré en service en juin 2024 et a obtenu la certification LEED Or pour son écoconception.





Notation des obligations de l'Université McGill

En mars 2024, Moody's Investors Service a maintenu la cote Aa2 de l'Université, mais en lui associant une perspective négative. L'agence de notation a confirmé que cette cote reflète l'excellente réputation de McGill en enseignement et en recherche, au pays comme à l'étranger, ainsi que sa richesse globale, attribuable à la générosité de ses donateurs. La perspective négative s'explique par les pressions qu'exercent sur ses activités la hausse des droits de scolarité et le nouveau modèle de financement annoncés par le gouvernement provincial en 2023, et qui entreront en vigueur à l'automne 2024. L'agence s'appuie sur les facteurs ci-dessous pour l'établissement de la cote :

- Excellents positionnement de la marque et positionnement stratégique sous-tendus par une réputation internationale
- Avoirs considérables; trésorerie et placements totalisant plus de 2 milliards \$
- Subventions provinciales pour le service de la dette

S&P Global Ratings a publié une mise à jour et réattribué à l'Université la cote AA- (stable) en décembre 2023, entrevoyant pour elle une perspective stable. L'agence de notation s'est appuyée sur les facteurs ci-dessous pour établir la cote :

- McGill sera en mesure de maintenir un profil de risque commercial extrêmement solide et un profil de risque financier robuste.
- Grâce à son excellente position sur le marché, McGill pourra encaisser le choc de l'augmentation des droits de scolarité prévue pour l'automne 2024.

Perspectives

À l'orée de son troisième siècle, l'Université McGill est plus que jamais déterminée à remplir sa mission en souscrivant à ses principes de liberté académique, d'intégrité, de responsabilité, d'équité et d'inclusivité. Le Conseil des gouverneurs et ses sous-comités, ainsi que les gouvernements fédéral et provincial, les institutions financières et nos experts-conseils, nous guident dans l'accomplissement de notre mission.

Le nouveau régime de droits de scolarité, entrant en vigueur à l'automne 2024, et les exigences relatives à la maîtrise du français s'appliquant aux étudiants provenant de l'extérieur du Québec affecteront grandement l'Université sur le plan financier. En outre, les cibles de financement des projets d'immobilisations récemment annoncées par le gouvernement provincial auront de lourdes répercussions sur le plan d'action de McGill en matière d'entretien différé et d'infrastructures, qui vise à augmenter la qualité et la quantité des espaces dont l'Université a besoin pour remplir sa mission.

Le financement en provenance du fédéral et du provincial est essentiel. Il sera toutefois difficile de présenter les budgets équilibrés exigés par le MES, en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. La rémunération – notre poste de dépenses le plus important – fait l'objet de restrictions; notons qu'elle comprend l'aide financière aux étudiant(e)s.

En dépit des obstacles financiers, nous nous efforçons de réaliser des investissements socialement responsables, nous avons à cœur de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et nous avons lancé l'Initiative d'exemption des droits de scolarité et des frais afférents pour les étudiants et étudiantes autochtones. En 2024, nous avons réussi à obtenir la cote Platine en développement durable, objectif que nous voulions atteindre avant 2030, et nous visons toujours le zéro déchet d'ici 2035 et la carboneutralité d'ici 2040.

L'Université reste fidèle à son engagement : épauler les membres de son corps enseignant et de son personnel, qu'ils et elles travaillent sur le campus ou à distance, ainsi que son effectif étudiant, et offrir à ce dernier l'enseignement et la vie étudiante de haut calibre qui ont fait sa renommée partout dans le monde.



Orientations en lien avec
les objectifs de la politique
québécoise de financement
des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

L'un des objectifs du *Plan stratégique académique* (ci-après, le Plan) adopté en avril 2017 était le déploiement d'efforts de recrutement plus soutenus dans les cégeps francophones.

« Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper de 15 % en cinq ans le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. »

Étant donné le taux élevé de diplomation de l'effectif étudiant admis au baccalauréat à l'Université McGill, plus les étudiantes et étudiants en provenance des cégeps francophones seront nombreux à s'inscrire à McGill, plus ils seront nombreux à détenir un baccalauréat de notre université. C'est pourquoi, afin de travailler dans le sens des objectifs du gouvernement, nous fonderons notre analyse sur les nouvelles inscriptions, et non sur les chiffres de diplomation, qui ne seront connus que dans quelques années. Comme on peut le voir au Tableau 1, l'objectif du Plan a été dépassé, les nouvelles inscriptions en provenance des cégeps francophones s'étant accrues de 35,7 %. Cette hausse est d'autant plus remarquable que, dans le reste du réseau universitaire québécois, le nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial a chuté de 9,4 % au cours des cinq dernières années.

Tableau 1 – Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial francophone

	Automne 2018	Automne 2023	Croissance
Université McGill	628	852	35,7 %
Établissements autres que McGill	28 997	26 279	-9,4 %

SOURCE : STATISTIQUES D'ADMISSION DU BCI - STADM

De plus, nos efforts de recrutement ont fait boule de neige, à telle enseigne que, même s'il ne s'agissait pas là d'un de nos objectifs, les nouvelles inscriptions à McGill en provenance des régions ont augmenté de 22,7 % au cours des cinq dernières années (Tableau 2). Les chiffres sont modestes, certes – et il n'y a là rien d'étonnant –, mais nous nous réjouissons de cette progression dans un contexte de diminution générale.

Tableau 2 - Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial (francophone et anglophone) - Régions autres que Montréal, Laval, la Montérégie et la Capitale nationale

	Automne 2018	Automne 2023	Croissance
Université McGill	172	211	22,7 %
Établissements autres que McGill	11 614	10 707	-7,8 %

SOURCE : STATISTIQUES D'ADMISSION DU BCI - STADM

L'Université McGill entend continuer de recruter activement dans toutes les régions du Québec. Ainsi, par sa présence au sein de l'association Dialogue, lieu de rassemblement et d'échange pour les cégeps et les universités québécoises, elle peut outiller les conseillers en orientation des cégeps afin qu'ils et elles connaissent bien ses programmes et ses processus d'admission. Voici un aperçu des mesures que nous avons mises en place afin de rassurer les étudiants et étudiantes qui envisagent de quitter leur région pour venir s'installer en ville et étudier en anglais :

- McGill garantit une place dans ses résidences à tout étudiant ou étudiante de l'extérieur de la grande région métropolitaine.
- Contrairement à notre effectif étudiant international, les Québécois et Québécoises n'ont pas à démontrer leur compétence en anglais pour être admis à McGill. Voilà donc une barrière de moins. Qui plus est, en vertu de notre politique linguistique, les étudiants et étudiantes peuvent soumettre leurs travaux et examens en français.
- Nous épaulons l'effectif étudiant francophone de maintes façons, et ce, avant même le début de leurs études (groupes étudiants, programme de jumelage, activités ludiques et communautaires, etc.).

Chaque année, nous accueillons sur notre campus les conseillers en orientation de tous les cégeps pour leur montrer ce que l'Université McGill et le centre-ville ont à offrir. Aux personnes venues des régions, nous offrons gracieusement l'hébergement dans nos résidences. Lors des journées portes ouvertes, nous offrons un service de navette aux jeunes des régions désireux de venir nous visiter : les navettes font l'aller-retour à partir, généralement, de Gatineau et de Québec. L'Université McGill est l'un des seuls établissements à se rendre chaque année dans tous les cégeps du Québec, de Val-d'Or à la Gaspésie. En 2023-2024, les contraintes budgétaires nous ont obligés à restreindre certaines de nos activités de recrutement; ainsi, nous avons dû renoncer à nous rendre sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine. Nous comptons toutefois reprendre les visites complètes dès que possible.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

La popularité de certaines disciplines par rapport à d'autres est fonction de plusieurs facteurs : débouchés sur le marché du travail, conditions salariales et d'emploi ainsi que qualité de vie. Le Programme *Bourses Perspective Québec* (PB PQ) a sans aucun doute eu une influence sur le choix de programme chez certaines personnes. Nous félicitons le gouvernement d'avoir maintenu le cap en ce qui concerne les critères d'admission au programme, à savoir la poursuite d'études à temps plein dans les programmes de grade visés. Les statistiques le démontrent clairement : c'est en suivant ce type d'études que les étudiants et étudiantes obtiennent leur diplôme le plus rapidement et arrivent sur le marché du travail en pleine possession de leurs compétences.

Au cours des cinq dernières années, l'Université McGill a enregistré une augmentation notable du nombre de nouvelles inscriptions en provenance du réseau collégial dans plusieurs des domaines jugés prioritaires (Tableau 3).

Tableau 3 – Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat à l'Université McGill en provenance du réseau collégial – Domaines d'études jugés prioritaires

Domaine d'études	Automne 2018	Automne 2023	Croissance
Sciences infirmières/ <i>Nursing</i>	176	371	110,8 %
Informatique	31	90	190,3 %
Service social	30	42	40,0 %
Sciences de l'éducation (y compris l'éducation physique)	261	251	-3,8 %
Génie	279	413	48,0 %
Total	777	1 167	50,2 %

144

L'augmentation fulgurante en sciences infirmières tient au lancement, par l'École des sciences infirmières Ingram, d'un programme offert entièrement à distance qui permet aux personnes travaillant comme infirmiers ou infirmières d'étudier au baccalauréat, peu importe où elles se trouvent. Quant à la hausse tout aussi remarquable en informatique, elle s'explique par une reconfiguration des majeures qui permet aux étudiants et étudiantes de cibler ce domaine en particulier afin d'être admissibles aux Bourses Perspective. À l'autre extrême, les nouvelles inscriptions en sciences de l'éducation stagnent. Le recul aurait peut-être été encore plus marqué n'eût été le PB PQ, les perspectives d'emploi dans ce domaine n'étant pas très reluisantes, surtout du côté anglophone.

Cela dit, il serait imprudent de faire porter nos efforts uniquement sur certains domaines pointus bien définis. Le Québec a besoin de tous ces talents, car toutes ces disciplines peuvent contribuer à son avancement.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Depuis plus de deux siècles, l'Université McGill contribue au développement social et économique de Montréal et du Québec, respectivement les plus grandes ville et société francophones d'Amérique du Nord. Ces racines profondes ont façonné notre identité et sont une grande fierté pour notre communauté universitaire. Grâce à elles, nous attirons chaque année des étudiants et des professeurs-chercheurs de haut calibre provenant des quatre coins du monde. Séduites par Montréal et par la culture québécoise, ces personnes sont nombreuses à faire le choix de s'établir ici avec leur famille et d'apprendre le français.

Bien que la principale langue d'enseignement de l'Université soit l'anglais, le français y occupe une place de choix, et nous considérons que McGill est, de plein droit, une université québécoise profondément enracinée dans la communauté francophone. En effet, plus de la moitié de nos 40 000 étudiants et étudiantes proviennent du Québec, et 60 % de la population étudiante parle le français. Tous et toutes ont la possibilité de remettre leurs travaux en français, et ce, peu importe la langue d'enseignement.

Le 23 mars 2023, le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill a approuvé la nouvelle *Politique sur l'usage et la qualité du français*, qui fait état des engagements et des responsabilités de l'établissement en la matière, conformément aux articles 88.1 à 88.8 de la *Charte de la langue française*. Cette politique vise à promouvoir l'utilisation du français dans les communications de l'Université avec l'administration et les entreprises québécoises, le tout dans le respect de son statut d'université anglophone. Elle soutient l'enseignement du français langue seconde et garantit l'accès à certains services en français. McGill s'engage également à aider sa population étudiante à maîtriser la terminologie française de la discipline étudiée et à lui offrir des ressources pour faciliter son intégration à la société québécoise. La politique est révisée tous les cinq ans et prévoit un suivi rigoureux de son application.

En outre, l'Université McGill propose plusieurs programmes bilingues ou entièrement en français, dont le programme de doctorat de premier cycle en médecine offert au campus Outaouais, ainsi qu'une multitude de possibilités d'apprentissage et d'interactions en français dans des cours, des séminaires, des ateliers et des conférences, tout au long de l'année. Ces initiatives linguistiques et culturelles visent à promouvoir l'intégration des étudiants et des employés francophones au sein de la communauté universitaire. Par ailleurs, l'Université offre un programme d'immersion estivale destiné aux étudiants internationaux – en partenariat avec l'Université Laval – ainsi que des formations gratuites pour le corps enseignant et le personnel, à savoir les programmes *Français au travail et Mon français*.

Plan stratégique académique de l'Université

Lancé en 2017, le Plan académique stratégique continue d'évoluer pour intégrer et soutenir les priorités du professeur Deep Saini, 18^e recteur et vice-chancelier de l'Université McGill.

Fidèle à sa mission

L'Université McGill a pour mission de favoriser la création et la transmission du savoir en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.

Dans la réalisation de sa mission, elle souscrit aux principes de liberté universitaire, d'intégrité, de responsabilité, d'égalité et d'ouverture.

Fondements

L'élaboration du *Plan stratégique académique* se fonde sur la vision d'une université **ouverte, branchée et déterminée** qui anime Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de l'Université McGill. Cette université est :

- ouverte aux idées novatrices, aux nouvelles façons de voir le monde et de faire les choses ainsi qu'à la diversité humaine et culturelle;
- branchée à sa collectivité locale et mondiale, au-delà des frontières disciplinaires, géographiques et sectorielles; et
- résolument tournée vers son objectif, car ce que nous faisons – apprendre, utiliser les connaissances et les faire progresser, explorer de nouvelles voies de connaissances – est plus important que jamais pour notre collectivité et pour notre monde.

La principale Fortier a concrétisé sa vision en définissant cinq priorités s'articulant autour de trois thèmes universitaires (études et vie étudiante, recherche et engagement communautaire) et de deux thèmes d'appoint (culture de travail, campus physique et virtuel). Le présent plan stratégique de cinq ans est, comme il se doit, axé sur la vision et les cinq priorités de la principale.

Le provost et vice-recteur principal aux études, premier cadre de l'équipe de direction de la principale, est le grand responsable des structures d'enseignement et du budget de l'Université. Ces deux charges relèvent d'une seule et même fonction afin que les décisions stratégiques relatives à l'affectation des ressources universitaires soient en adéquation avec les priorités académiques de notre établissement. Par l'entremise des doyens, du premier vice-principal exécutif adjoint, des vice- principaux exécutifs adjoints et des autres membres de la haute direction, le vice-principal exécutif et vice-principal aux études est responsable des facultés, des études supérieures et postdoctorales, de la vie étudiante, des politiques académiques et institutionnelles, de la stratégie d'internationalisation de l'Université, de l'analyse institutionnelle et de l'affectation des ressources.

Le présent plan stratégique se veut un guide pour tous les secteurs relevant du Bureau du vice-principal exécutif et vice-principal aux études qui peuvent, dans une certaine mesure, l'adapter à leur réalité. Il reflète la vision de la principale et servira de référence lors des exercices de planification stratégique dans d'autres sphères dont traite la haute direction. De même, les décisions budgétaires seront prises en fonction de ce plan dans l'horizon temporel défini.

Une université mondiale du XXI^e siècle

L'Université McGill s'emploiera à internationaliser son champ d'action en favorisant la mobilité de son corps professoral et étudiant, en accueillant des professeurs et des étudiants du monde entier, en veillant à ce que ses travaux de recherche, ses cursus et sa pédagogie soient une fenêtre ouverte sur le monde et en préparant ses diplômés à la citoyenneté mondiale.

L'Université investira dans la mise en place et le maintien d'un campus intelligent reposant sur de solides infrastructures physiques et numériques propices à la collaboration, à la créativité, à la diffusion du savoir et à l'innovation dans toutes les sphères des activités universitaires, de la recherche fondamentale aux applications technologiques, et des services de soutien à la haute direction.

L'Université encouragera la prise de risques calculés dans une optique de souplesse, d'efficacité, de créativité et de perfectionnement, et ce, dans toutes les fonctions, en éliminant les obstacles au changement et en incitant ses employés au dépassement. Afin que son enseignement et ses travaux de recherche aient des retombées directes, elle misera sur l'innovation et sera à l'écoute des besoins de ses étudiants, tout comme des collectivités auxquelles elle est rattachée.

En ce XXI^e siècle, tout établissement universitaire aspirant au rang de premier de classe dans le monde doit mettre la durabilité au coeur de ses activités de gestion, de recherche et d'enseignement. Aussi, par l'entremise de son Conseil consultatif sur le développement durable, McGill entend favoriser la carboneutralité, la compréhension des changements climatiques ainsi que la résilience face à ce phénomène et axer ses activités de recherche et d'enseignement sur la durabilité. De concert avec divers secteurs de l'Université, nous ferons en sorte de réduire l'empreinte carbone de notre établissement par des gestes individuels et collectifs, notamment en réduisant les déplacements à forte intensité carbonique ou, s'ils sont indispensables, en prenant des mesures compensatoires.

Ce parti pris pour la durabilité s'étend également au bien-être des membres de notre communauté. L'Université continuera à bonifier les services de soutien qu'elle offre à ses étudiants, à ses professeurs et à ses employés, notamment en santé mentale.

Cinq grands objectifs

Faire preuve d'ouverture sur le monde - L'Université McGill s'efforcera de demeurer un établissement de choix pour les étudiants et les professeurs de l'étranger. Au premier cycle, nous entendons maintenir un taux de recrutement d'étudiants internationaux de 25 à 30 % et, au deuxième cycle, nous souhaitons demeurer l'une des universités que convoitent les étudiants les plus brillants du monde. En outre, nous aspirons à nous classer parmi les dix premières universités de recherche d'Amérique du Nord quant à la proportion de professeurs en provenance d'un autre pays¹.

Nous nous engageons également à offrir aux étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs une formation résolument contemporaine en leur proposant davantage d'expériences enrichissantes à l'étranger : stages, cours et trimestres d'études sur le terrain, stages en recherche ainsi que concours et échanges internationaux. Nous comptons plus précisément doubler la proportion d'étudiants au premier cycle qui s'engagent dans ce type d'aventure à l'étranger. À cette fin, nous comptons, d'ici cinq ans, augmenter les sommes consacrées à la mobilité étudiante pour les porter à cinq millions de dollars par année², aplanir certains obstacles administratifs au transfert d'unités et élargir l'offre de programmes offerts en cotutelle avec des universités partenaires.

En outre, nous consoliderons la présence de l'Université McGill à l'étranger en nouant des partenariats de nature à favoriser la réalisation de nos activités de recherche et d'enseignement à l'extérieur de nos frontières et en ligne, d'une part, et en soutenant nos professeurs désireux de prendre des engagements à l'étranger, d'autre part.

Accroître la diversité - À l'Université McGill, nous estimons que la diversité sociale, économique et intellectuelle au sein de notre effectif étudiant et de notre personnel est souhaitable non seulement par souci d'équité, mais également pour l'accomplissement de notre mission d'enseignement. En effet, dans les groupes riches d'identités sociales et d'expériences diverses, les possibilités d'épanouissement intellectuel et professionnel foisonnent.

Nous entendons intensifier notre quête d'excellence et de diversité dans nos efforts de recrutement des professeurs et dans les perspectives de carrière que nous leur offrons. Ainsi, nous comptons porter à 25 % d'ici cinq ans la proportion de femmes occupant un poste de professeur titulaire³ et à 20 % la proportion d'employés permanents ou en voie de permanence se définissant comme membres d'un des autres groupes désignés⁴.

¹ L'Université McGill compte actuellement 27 % d'étudiants internationaux au premier cycle, et 34,4 % à la maîtrise et au doctorat combinés; par ailleurs, McGill se classe au onzième rang des établissements membres de l'Association of American Universities quant à la proportion de professeurs en provenance d'autres pays.

² Actuellement, le financement de la mobilité étudiante est d'environ 1,5 million de dollars par année

³ Cette proportion est actuellement de 20,5 %.

⁴ Les données les plus récentes sur l'équité en matière d'emploi datent de 2015. Selon ces dernières, la proportion est de 12 % pour les trois groupes (autres que les femmes) désignés dans la loi fédérale.

Par ailleurs, nous allons accroître l'accessibilité à notre établissement pour les étudiants des groupes sous-représentés, en particulier les étudiants autochtones, notre objectif étant le recrutement de 1 000 étudiants autochtones à l'échelle de l'Université grâce à des programmes élaborés en partenariat avec des communautés autochtones⁵. De plus, nous nous emploierons à bonifier l'aide financière globale offerte aux étudiants afin qu'elle corresponde à 30 % du revenu net tiré des droits de scolarité⁶. Et, au-delà des considérations pécuniaires, nous prendrons des mesures pour accroître l'accessibilité aux lieux physiques et favoriser l'ouverture culturelle.

De même, l'Université McGill appuiera les politiques et prendra des mesures de nature à protéger la liberté et la diversité en recherche et en matière d'échanges intellectuels, le tout dans une optique d'ouverture à une multitude de points de vue, élément absolument indissociable de la diversité.

Faire figure de chef de file en innovation – Nous nous engageons à soutenir l'innovation dans nos méthodes d'enseignement et nos cursus. Plus précisément, nous entendons augmenter le nombre de salles de classe vouées à l'apprentissage collaboratif et actif ainsi que la disponibilité de ces lieux, et mettre en place d'excellents programmes pour bien préparer les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs aux nombreuses possibilités de carrière qui s'offrent à eux. En outre, nous souhaitons contribuer à l'écosystème d'innovation de Montréal, du Québec et du Canada. Favorable à la prise de risques calculés, l'Université McGill diversifiera les programmes d'études et les modes de prestation offerts sur ses campus, et explorera d'autres façons de construire diplômes et échéanciers. Nous comptons également accélérer l'élaboration et la mise en ligne de divers programmes, notamment des programmes de maîtrise professionnelle, notre objectif étant d'offrir cinq programmes en ligne d'ici cinq ans.

150

Par ailleurs, l'Université ambitionne d'explorer et de mettre en place de nouveaux modes d'organisation de l'activité intellectuelle. Elle pourrait ainsi revoir la structure classique en départements unidisciplinaires et investir dans de nouvelles technologies de l'information en vue de jeter des ponts entre son histoire et ses traditions d'enseignement, d'une part, et les nouvelles avenues en matière de champs d'études, de modes exploratoires et de forums de transfert et de diffusion des connaissances, d'autre part.

Favoriser l'interdisciplinarité et l'intersectorialité – Nous réduirons les obstacles administratifs qui entravent le passage d'un professeur d'une unité d'enseignement à une autre et établirons un cadre favorable à l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche. À cette fin, l'Université investira des ressources (humaines et financières) dans des projets interdisciplinaires et intersectoriels d'envergure, notamment dans des programmes conduisant à l'obtention de diplômes interdisciplinaires. Elle entend intégrer à ses politiques et à ses pratiques des mesures incitatives qui feront en sorte que ses professeurs auront grand intérêt à nouer des liens interdisciplinaires, voire à aller au-delà de la communauté universitaire, et compte revoir ses critères d'évaluation afin que ce travail interdisciplinaire soit reconnu comme il se doit.

⁵ L'Université compte actuellement environ 300 étudiants se définissant comme autochtones

⁶ À l'heure actuelle, 25 % du revenu net tiré des droits de scolarité est consacré à l'aide financière aux étudiants.

Nouer des liens avec la collectivité – Nous tendrons la main à notre entourage culturel et géographique en vue de collaborer avec le milieu de l'éducation, le secteur commercial et les décideurs de Montréal, du Québec et du Canada. Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper de 15 % en cinq ans le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. L'Université s'attachera également à multiplier les possibilités de stage et d'entrepreneuriat pour les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs afin d'enrichir leur formation universitaire d'une expérience pratique dans divers secteurs d'emploi pertinents.

Enfin, nous favoriserons la participation de tous les membres de notre communauté à des activités communautaires afin de les encourager à se mettre au service de leur collectivité et du vaste monde.

Énoncé de mission du provost et vice-recteur principal aux études

Le Bureau du provost et vice-recteur principal aux études s'appuiera sur un énoncé de mission clair pour la mise en oeuvre du présent plan stratégique.

Le Bureau veillera à ce que les politiques et les pratiques de l'Université maximisent, tant dans le fond que dans la forme, l'efficacité de l'établissement et l'habilitation de l'employé. Tout en assurant le respect des normes de l'Université, le Bureau laissera une certaine marge de manoeuvre aux unités dans la mise en place de la mission d'enseignement afin qu'elles puissent adapter cette dernière à leur réalité. Il leur prodiguera également soutien administratif, encouragements et conseils stratégiques. Sa démarche s'inscrira sous le signe de la collaboration et de l'ouverture, tant au sein de sa propre structure que dans ses échanges avec les autres unités de l'Université.

Dans l'accomplissement de sa mission, le Bureau offrira au provost et vice-recteur principal aux études un soutien professionnel de haut niveau pour la réalisation de son mandat, à savoir : élaborer et mettre en oeuvre le plan stratégique académique de l'Université McGill; définir le cadre ainsi que le processus budgétaires, puis appliquer les orientations budgétaires; et faire en sorte que l'affectation des ressources universitaires soit en adéquation avec les priorités d'enseignement.



McGill